

Mme F.-L. BÉIQUE

**QUATRE-VINGTS ANS DE
SOUVENIRS**

HISTOIRE D'UNE FAMILLE

É D I T I O N S
BERNARD VALIQUETTE
4371, RUE SAINT-ANDRÉ

LES ÉDITIONS DE
L'ACTION CANADIENNE-FRANÇAISE
1206 EST, RUE CRAIG

QUATRE-VINGTS ANS
DE SOUVENIRS

MME F.-L. BÉIQUE

Quatre-vingts ans de Souvenirs



Editions
Bernard Valiquette
4871, RUE SAINT-ANDRÉ Montréal

Editions **A.C.F.** Montréal

HISTOIRE D'UNE FAMILLE

AVANT-PROPOS

J'ÉCRIS ces quelques pages de souvenirs à la demande expresse et souvent renouvelée de mon mari, de mes enfants, et même de mes petits-enfants, dont plusieurs, devenus grands, m'ont fait l'amitié de visites fréquentes et, pour moi du moins, pleines de charme.

Au cours de nos conversations, ils se plaisaient à m'entendre rappeler les faits de l'ancien temps, qui d'ailleurs était un peu le mien. Je leur parlais de mes vieux parents dont quelques-uns avaient eu des vies très intéressantes, et qui m'avaient souvent entretenue de leurs émotions et inquiétudes d'autrefois, comme de leurs joies et de leurs succès. Ils m'avaient aussi décrit des épisodes de l'existence des plus anciens qu'eux, et l'affection qu'ils avaient inspirée.

La famille était nombreuse et très unie. Chacun prenait part aux plaisirs et aux chagrins des autres, ce qui faisait une somme considérable de sujets d'intérêt pour tous.

Après avoir décrit un peu ma vie et celle de mon mari, je ferai passer devant les yeux de mes enfants, la figure de quelques-unes des personnes

que j'ai aimées et qui méritaient l'estime, je dirais presque la vénération de leurs amis.

Ce m'est une joie de penser que leur mémoire sera gardée un peu plus longtemps parmi les miens, grâce à la petite-fille ou la petite nièce pour qui ils ont eu tant de bontés. Ces attentions m'ont été précieuses autrefois, et j'en conserve un souvenir ému.

Il ne faut pas qu'on cherche ici un essai littéraire ou la perfection du style. Ma vie toujours si occupée n'a été une préparation à rien de ce genre. Je suis une simple mère-grand qui raconte des histoires à ses petits-enfants.

SOUVENIRS D'ENFANCE

MES plus anciens souvenirs me reportent au vieux manoir de Saint-Hyacinthe, que mes parents habitaient avec ma grand'mère, Madame Jean Dessaulles, et mon oncle Casimir, devenu plus tard le sénateur Dessaulles.

J'y suis née le 13 octobre 1852. La maison était grande ; le jardin aussi. J'y suivais ma grand'mère qui s'en occupait beaucoup et ne me trouvait jamais de trop. Elle me faisait admirer son parterre dont elle était fière, et c'est peut-être à ces leçons lointaines que je dois cet amour pour les fleurs qui m'est resté jusque dans mon vieil âge.

Étant fille unique, j'eus une enfance choyée et heureuse. Sans cesse en contact avec des grandes personnes, je n'eus pas la tentation de ces espiègleries qui sont amusantes à raconter plus tard, mais sont une cause d'ennuis pour les parents.

Mon père était conseiller législatif. En ce temps, le parlement siégeait alternativement à Québec et à Toronto et je fis, dans mon extrême jeunesse, deux séjours à Toronto.

La ville était alors entourée de marais, et pas du tout salubre. J'y gagnai une fièvre paludéenne

qui m'affaiblit pour longtemps et me valut un usage prolongé d'huile de foie de morue, que je trouvais d'autant plus détestable qu'il fallait la prendre dans toute la simplicité de son pénétrant arôme.

Je n'ai que peu de souvenirs de Toronto car j'étais trop jeune pour en avoir gardé. Toutefois il me revient à l'esprit un petit fait qui fut fort apprécié dans notre entourage intime. Durant le premier hiver que nous y avons passé, nous occupions des chambres dans une maison où habitaient aussi plusieurs de nos connaissances. Ma mère, qui comptait alors une trentaine d'années, était vraiment une belle femme, et cette beauté avait ému un vieux garçon de notre cercle qui avait cru avancer ses affaires en me faisant un brin de cour. Après l'offrande de quelques cadeaux qui m'avaient bien disposée, il se mit un jour à me questionner. "M'aimes-tu bien ?", disait-il. "Est-ce que ta mère m'aime bien ?" Je lui répondis avec la candeur d'un bébé : "Moi, je vous aime un peu ; je vous aime mieux que maman qui a dit, l'autre jour, qu'elle ne pouvait vous souffrir !"

Comme il y avait là d'autres oreilles que celle de mon ami, l'histoire fit son chemin, car le personnage n'avait pas que des admirateurs. Il avait la malheureuse habitude d'emprunter de l'argent à tout venant. Mis comme un prince, il ne fréquentait que les gens riches, et vivait très bien,

toujours aux dépens d'autrui. Il avait acquis une véritable célébrité et on l'appelait Lord S... Son frère a été maire de Montréal, ce qui lui était une raison de plus pour se présenter partout.

Au cours du deuxième hiver, nous logions à l'hôtel Rossin, de construction toute récente. J'avais alors cinq ans et j'étais la seule enfant admise à table. Dès que j'arrivais au haut de la dizaine de marches qui descendaient à la salle à manger, deux grands nègres se disputaient l'honneur de me prendre dans leurs bras pour me conduire à ma place.

Il y avait alors à Toronto un grand musicien français nommé Lazare qui donnait des leçons de piano. Il habitait aussi l'hôtel Rossin et sa chambre était presque vis-à-vis les nôtres. Il avait découvert que je savais quelques chansons et me faisait parfois chanter pour des pensionnaires de l'hôtel qu'il réunissait chez lui.

Un soir que je dormais profondément, mon ami Lazare vint me prendre dans mon lit pour me faire chanter pour le fameux Thalberg, un des plus célèbres pianistes de ce temps. J'avais les yeux à demi fermés mais j'étais trop jeune pour être impressionnée par la présence du grand artiste, et je chantai bravement : "Où vas-tu, beau nuage emporté par le vent ?"

Thalberg, qui était tout-à-fait aimable, remit à mon père un papier signé de son nom et promet-

tant de me donner une leçon n'importe où il me rencontrerait, ce qui m'aurait permis de me dire élève de Thalberg.

Il sortait en ce moment d'un concert où il avait fait à Lazare l'honneur de jouer, à deux pianos, un morceau avec lui. Thalberg, déjà assez âgé, était un peu fatigué après ce morceau hérissé de difficultés de toutes sortes. Mû par un sentiment de générosité il vint montrer au public ses mains un peu tremblantes à côté de celles de Lazare, encore pleines de jeunesse. Ce geste aimable avait eu un succès fou. Lazare, déjà posé devant l'auditoire par le fait d'avoir été jugé digne de figurer à côté de Thalberg et de Vieuxtemps, était au septième ciel. Vieuxtemps était un violoniste célèbre et les auditeurs avait fait aux deux grands artistes une véritable ovation.

Peu d'années plus tard, je fus amenée à Québec pour voir le steamer nouveau, le *Great Eastern*. C'était alors la merveille des merveilles et qui avait plus de deux fois la longueur des paquebots ordinaires. Il avait plus de six cents, je crois même près de sept cents pieds de longueur ; et cela semblait si démesuré que bien des gens pensaient qu'il serait un jour ou l'autre brisé en deux par l'océan.

Tout, à bord de ce géant, était énorme ; les câbles, les ancres, les mâts, les roues à aube qui

avaient un diamètre insoupçonné jusque-là. L'hélice n'était pas encore en usage.

Il resta assez longtemps à Québec et fut visité par une foule de personnes, car jamais navire d'aussi grande taille n'avait été vu dans le monde. Il avait été exhibé à New-York auparavant. Pendant son retour à Liverpool, assailli par de violentes tempêtes, il fut très ébranlé. Une de ses grandes roues à moitié démolie, il avait perdu des ancres ainsi que plusieurs objets amarrés sur le pont.

Le retentissement de ses malheurs fut considérable car le monde entier connaissait ses dimensions et les espérances qu'on avait fondées sur lui.

Une deuxième traversée ayant été presque aussi désastreuse, les gens prirent peur, et personne ne voulait plus y monter.

Après quelque temps, les propriétaires durent renoncer à en faire un paquebot régulier. On décida de l'employer à la pose du premier câble transatlantique qu'il était le seul à pouvoir contenir en entier.

Là aussi survinrent de graves ennuis, et après quelques accidents le câble dut être relevé. Lors d'une seconde tentative, le fil télégraphique fut complété, mais on ne put établir la communication entre les deux continents. Il fallut opérer un second relèvement et on s'aperçut alors qu'il s'agissait d'une manœuvre frauduleuse pratiquée

par un membre de l'équipage qui avait enfoncé des clous dans ce câble dont on prenait un si grand soin.

Une rumeur voulut que des paris très considérables ayant été engagés sur la réussite ou la faillite du projet, quelqu'un aurait essayé de mettre les atouts dans son jeu, en achetant la complicité d'un matelot. Il fallut un troisième essai pour mener l'entreprise à bonne fin et en assurer le bon fonctionnement.



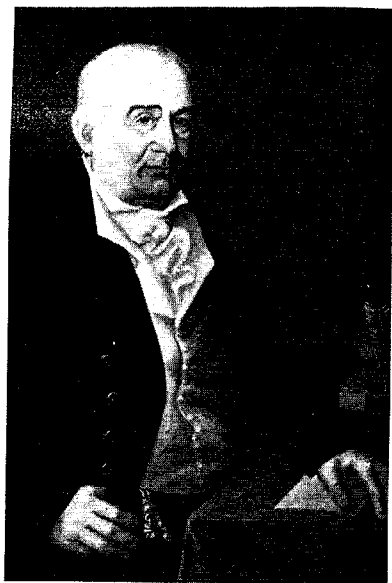
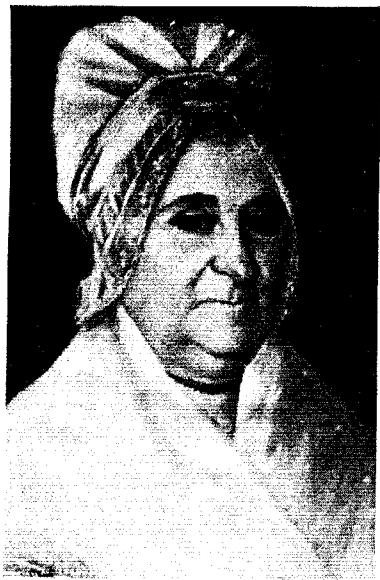
En haut, à gauche :
Caroline Dessaulles,
à l'âge de 6 ans.

En haut, à droite :
Mme Béique (Caroline
Dessaulles), à l'âge de
16 ans.

A gauche, en bas :
Mme Béique, à l'âge
de 23 ans.

A droite, en bas :
Mme Béique, à l'âge
de 78 ans.





En haut, à gauche :
 Mme L.-A. Dessaulles.
 En bas, à gauche :
 Mme Pierre Dessaulles.
 En haut, à droite :
 M. L.-A. Dessaulles.
 En bas, à droite :
 L'Hon. Jean Dessaulles.

MONTREAL

EN 1860, mes parents quittèrent définitivement Saint-Hyacinthe, et vinrent résider à Montréal.

Après une année de leçons données par une anglaise, je devins une des premières élèves de l'Externat du Sacré-Cœur, installé en 1861, tout près de la maison que nous habitions dans la rue Berri, au sud de la rue Dorchester.

J'y fis ma première communion, et Monseigneur Bourget vint nous donner la confirmation. Nous avions fait une retraite préparatoire, et je n'oublierai jamais la peine que la Révérende Mère Brangier, la supérieure, s'était donnée pour que nous fissions une bonne première communion. Nous avions l'aumônier du couvent pour les sermons d'usage ; mais elle-même, plusieurs fois le jour, venait nous suggérer un examen de conscience sur un sujet donné, une courte méditation, une prière spéciale...

Si le bon Dieu n'a pas été content de nous, il n'y eût pas de la faute de cette bonne mère. J'en ai gardé le meilleur souvenir, et aussi de Madame Talon et de Madame Moncheur. Ces dames étaient

Françaises et bien aimables toutes trois ; Madame Talon appartenait à la famille de l'ancien intendant du Canada. Un peu plus tard nous eûmes Madame Smith, puis Madame Starnes, qui nous faisaient des classes intéressantes.

En même temps que moi, mon amie Loulou Lamothe, devenue plus tard Madame J.-R. Thibau-deau, et Hectorine Fabre, sœur de l'abbé qui devint après quelques années archevêque de Montréal, avaient fait leur première communion. De même Mademoiselle Schmidt, par la suite Madame Alphonse Leclair, sœur du Révérend Père Schmidt, de la Compagnie de Jésus, Mademoiselle Galarneau, qui fut Madame Arthur Boyer, et une cousine, Louise Eglauch.

Les dévouées religieuses nous avaient préparé une belle fête. La première communion se faisait à cette époque vers l'âge de onze ou douze ans et d'une manière très solennelle. Les religieuses du Sacré-Cœur n'admettaient pas des robes de soie ou de satin ; nous avions chacune une robe de mousseline blanche toute simple. De la sorte nos toilettes n'étaient pas une source de distractions ; nous étions toutes semblables.

Puisque je suis sur le terrain religieux, autant vaut parler de suite d'un événement de ma jeunesse, important pour moi : une retraite que je suivis dans l'ancienne chapelle de Notre-Dame de

Pitié, attendant au couvent des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Cette retraite, prêchée par Monsieur Martineau, sulpicien très en vue de ce temps, avait pour but de faire apprécier la nécessité, dans la vie, d'une connaissance sure et nette des principes du devoir.

Le premier jour avait été consacré aux devoirs envers Dieu ; le second aux devoirs envers le prochain ; le troisième, aux devoirs envers soi-même. Ces divers aspects des obligations d'une chrétienne avaient été exposés avec un zèle pour le bien des âmes, une autorité de conviction, et une fermeté de doctrine de nature à susciter les plus graves réflexions, et entraîner les meilleures résolutions. Ce fut pour moi une véritable bonne fortune et ma pensée s'y est reportée bien des fois avec une vive impression de reconnaissance pour le prédicateur si convainquant et d'une foi si ardente.

La génération actuelle ne peut que difficilement se faire une idée de ce qu'était Montréal entre 1860 et 1870. Sur la rue Saint-Denis, il n'y avait à cette époque que deux maisons au-delà de la rue Sherbrooke. L'une d'elles était occupée par un vieux jardinier qui vendait des légumes et des fleurs ; il avait construit une serre qui lui donnait du beau raisin pendant l'hiver. Le terrain entre les rues La-guchetière et Sainte-Catherine était aussi en culture. Monsieur Côme-Séraphin Cherrier en était le

propriétaire. La rue Ontario était à peine ouverte, et de là à la rue Sherbrooke il y avait un grand espace qu'on appelait le coteau Baron où les enfants allaient glisser en traîneaux les jours de congé.

Il n'y avait que de rares maisons rue Sainte-Catherine. A quatre ou cinq portes de la rue Saint-Denis se trouvait une boutique tenue par un aveugle nommé Archambault, qui pouvait distinguer au toucher n'importe quelle couleur sur une étoffe de laine ou de soie. Il ne se trompait jamais sur la nuance des rubans qu'il offrait en vente et bien des gens se rendaient chez lui par curiosité, pour constater par eux-mêmes la délicatesse merveilleuse de son toucher.

L'ouest de la ville, excepté Saint-Henri (qu'on appelait les Tanneries), était aussi en grande partie désert, sauf dans les environs de la côte du Beaver Hall, et une partie des rues Craig et Dorchester. Il y avait des habitations sur quelques rues transversales à l'ouest de la cathédrale anglaise.

Je me suis souvent promenée dans les vergers situés où sont maintenant Montréal-Ouest, Notre-Dame de Grâces et même Westmount. Quant à Outremont, on n'en parlait pas. Seule la famille Beaubien y habitait une propriété qui semblait au bout du monde. Avant l'entrée en scène de l'automobile, c'était vraiment une affaire que de s'y rendre.

Même chose à l'est. Au nord de la rue Sherbrooke, qui s'étendait un peu plus loin que la rue Saint-Hubert, c'était la pleine campagne en culture. Passé six ou sept rues à l'est de l'église Saint-Pierre (rue Visitation), il n'y avait presque plus rien.

Les omnibus, trainés par des chevaux, étaient lents et fatigants. Ils n'étaient pas chauffés l'hiver et on y mettait une épaisse couche de paille pour empêcher les passagers de s'y geler les pieds. Les pauvres conducteurs, obligés de se tenir à la porte, suivaient souvent la voiture en courant pour se réchauffer un peu.

Ce ne fut que vers 1850 qu'il y eut un aqueduc et de l'eau dans les maisons. Auparavant l'eau était apportée dans des tonneaux et transportée jusqu'à la cuisine, ce qui causait un gâchis déplorable tout le long du parcours. Il n'y avait pas moyen de faire autrement, et chacun, habitué à ces misères, les trouvait toutes simples.

Au temps de ma jeunesse mes parents étaient en relations assez suivies avec la famille Doucet, tout-à-fait répandue dans la société d'alors. Madame Doucet était une très jolie personne, aimable et spirituelle, qui recevait chez elle une fois la semaine. On y jouait souvent la comédie de salon, d'autant plus en vogue qu'il n'y avait alors pas de théâtre régulier.

Monsieur Doucet était un excellent acteur ama-

teur. Sa fille aînée, Mademoiselle Lucie, intelligente et gaie, lui donnait la réplique avec entrain ; les deux premiers rôles étant toujours bien tenus, les soirées avaient une vogue méritée.

Vers l'âge de quinze ou seize ans, j'obtins la permission d'assister à une de ces représentations. J'oublie le nom de la pièce, mais je sais toutefois qu'il s'y agissait de l'organisation d'une pièce de salon. La jeune fille de la maison qui devait y tenir un des rôles avait un amoureux italien, pauvre, qu'elle ne savait trop comment présenter à ses parents.

Le matin de la représentation supposée, le principal acteur avait fait dire qu'il était trop malade pour y assister. La rusée jeune fille crut qu'elle tenait l'occasion souhaitée et parla du jeune homme pour remplacer l'absent.

Le père, français naturellement, confia à sa fille qu'il ne savait pas l'italien et que le projet serait d'exécution difficile. La jeune diplomate assura à son père que tout ce qu'il fallait pour parler italien, était d'ajouter un "o" ou un "a" à chacun des mots qu'on voulait dire.

La fête commença, et le père, supplié à genoux par les amoureux, criait : "jamaia" ! jamaia" ! d'une voix retentissante. L'italien de fantaisie ayant continué quelque temps, les auditeurs s'étaient beaucoup amusés et le succès avait été complet.

Il y avait à cette soirée une dame assez âgée que je ne connaissais pas, mais dont la naïveté coutumière avait été fort impressionnée par cette *leçon d'italien*. Deux ou trois ans après, comme elle voyageait avec un groupe d'amis dont une de mes cousines, Madame L..., faisait partie, elle alla visiter les écuries du roi d'Italie. Très frappée par la beauté des voitures royales, et voulant utiliser sa *connaissance* de l'italien, elle demanda au guide qui les accompagnait : "El voituro sortiro tous les jouros ?" Jugez de la stupéfaction du pauvre homme et de la joyeuse surprise de ses compagnons.

LA GUERRE AMÉRICAINE DE SÉCESSION

J'AVAIS à peu près huit ans lorsqu'éclata aux États-Unis la guerre dite de sécession. Cet événement émut le monde entier et en particulier le Canada. Il était évident que les répercussions en seraient très graves et les conséquences bien incertaines.

Habituée que j'étais à suivre les conversations des grandes personnes, j'écoutais avec intérêt ce qui se disait autour de moi ; d'autant plus qu'un frère de ma mère avait été enrôlé par des agents américains, et que ma grand-mère, Madame Thompson, recevait de temps à autre une lettre venant du camp du général McLellan, alors commandant en chef des armées fédérales.

Depuis assez longtemps il y avait aux États-Unis un état de malaise et d'incertitude. A mesure que se peuplait la contrée à l'ouest du Mississipi, il se fondait des États qui adoptaient une constitution qui devait régir leur état civil et régler les usages de la nouvelle partie du pays. Les États du Sud auraient bien voulu faire établir, dans ces régions neuves, une législation permettant l'esclavage qui leur semblait la source et la raison

principale de leur prospérité. Les États du Nord ne voulaient rien de semblable dans les districts avoisinant les leurs.

Il y avait à ce sujet des discussions acerbes entre les partisans de ces deux conceptions de la vie; discussions qui avaient été, à plusieurs reprises, portées au Congrès et au Sénat des États-Unis. Les rapports entre les deux parties du pays s'envenimaient de plus en plus, chacun tenant à ses propres idées avec la plus grande opiniâtreté.

Les gens du Sud craignaient la ruine de leur territoire et désiraient augmenter leur influence dans les Conseils de la Nation en ajoutant au nombre des tenants de leur manière de raisonner. Ceux du Nord soutenaient qu'un grand pays qui avait été fondé sur des principes de liberté individuelle ne pouvait logiquement tolérer l'esclavage, institution si contraire à toute civilisation moderne. Les autorités du Sud ayant refusé de laisser ravitailler un fort américain situé chez eux, la guerre fut déclarée.

Pas très longtemps après le commencement des hostilités, il arriva à Montréal un certain nombre d'anciens planteurs des États du Sud qui étaient venus se réfugier au Canada. Possédant de belles manières, instruits, cultivés, ils se firent bientôt des relations dans la société d'alors et plaidèrent de leur mieux la cause de leurs compatriotes. Ils se disaient dépossédés par des bandits et avaient

réussi à convaincre plusieurs Canadiens de l'équité de ce qu'ils appelaient leurs droits.

De l'autre côté, le Président Lincoln, dont tout le monde reconnaît maintenant la haute conscience et le grand mérite, n'était à la tête du gouvernement que depuis peu de temps. Il ne s'était décidé à faire la guerre qu'après beaucoup d'hésitations et de scrupules. Il espéra jusqu'au dernier jour que les choses s'arrangeraient. Mais les États du Sud commencèrent à parler de se séparer de ceux du Nord, et Lincoln voulait à tout prix maintenir l'intégrité du pays qu'il avait si récemment juré de protéger contre toute éventualité nuisible.

Au fond du cœur, il désirait l'abolition de l'esclavage, mais il hésitait à contraindre toute une partie de la nation qui considérait l'esclavage nécessaire pour la culture du coton et de la canne à sucre, qui constituaient la principale richesse de cette partie du pays.

La justice de la cause de l'abolition de l'esclavage était évidente, mais les gens du Sud prétendaient que le motif véritable des autorités du Nord, était de s'emparer de la région du Sud, plus riche que l'autre, et qu'on masquait ainsi sous de beaux prétextes cet attentat à la propriété des possesseurs légitimes.

Il était cependant certain que l'esclavage donnait lieu à des abus qui criaient vengeance au Ciel. Les esclaves étaient considérés et traités par cer-

tains planteurs comme des animaux. Ils étaient vendus sur des marchés qui existaient dans les villes importantes, comme les marchés aux animaux. Ils étaient séparés de leur famille si on leur avait permis d'en avoir une, et devaient suivre leur nouveau maître dont ils devenaient la propriété absolue.

Si le maître était humain, le sort de l'esclave était celui d'un animal domestique ordinaire; c'est-à-dire qu'il était logé et nourri. Si le maître ou son intendant avait mauvais caractère, la vie du noir était intolérable.

Les esclaves étaient envoyés aux champs sous la conduite d'un surveillant toujours armé d'un long fouet et qui n'admettait pas le moindre relâchement dans le travail.

On les accouplait littéralement comme des bêtes, et sur quelques plantations, ils étaient, à la moindre incartade, fouettés sans merci suivant le caprice du maître ou de la maîtresse de maison, ou même du surveillant.

S'ils étaient trop maltraités, et dans leur désespoir, tentaient de s'évader, il y avait des chiens dressés à les suivre à la piste, et qui généralement les découvriraient avant qu'ils fussent bien loin. C'était alors une punition déraisonnable, destinée à effrayer leurs compagnons et à les empêcher de suivre cet exemple.

La loi même était faite exclusivement en faveur des blancs et avec une entière partialité contre les noirs. Ils n'avaient aucun recours, et jusque dans une cour de justice, bien peu d'hommes auraient osé dire un mot en leur faveur si l'occasion s'en était présentée. Ils n'avaient donc aucun moyen d'échapper à leur triste destin.

On a assuré dans le temps, puis nié, que quelques-uns d'entre eux mangeaient un peu de terre chaque jour, ce qui les rendaient malades et causaient bientôt leur mort. S'ils étaient surpris dans ce manège, ils étaient sévèrement punis, car ils appartenaient à leur maître comme un cheval ou un chien.

Il va sans dire qu'il n'en était pas partout ainsi, et que dans bien des maisons les choses se passaient autrement. Mais le fait seul qu'il pût y avoir de semblables abus si le maître avait de mauvaises dispositions, suffit pour condamner le système sans appel.

Mon père, qui était un journaliste renommé, avait pris fait et cause pour les États du Nord, menant une campagne active. Dans une série de quatre conférences, il exposa la question sous tous ses aspects. Ces conférences furent publiées en brochure.

A cette époque, la sœur de mon père, Madame Laframboise, avait l'habitude de recevoir le dimanche soir, et ces réunions étaient assez bien suivies.

J'ai entendu là des discussions interminables au sujet de la guerre américaine. Un bon nombre des membres de la société d'alors étaient convertis aux doctrines des Sudistes. Mon père qui était très documenté sur ce terrain soutenait à peu près seul l'opinion contraire, mais il pouvait citer, presque sans fin, des cas iniques d'injustices révoltantes et d'odieuses contraintes.

La suite des événements a démontré qu'il était dans le vrai et que la véritable équité ne peut être du côté de l'esclavage.

Un autre méfait du régime, bien que d'application moins fréquente, était celui-ci : tant qu'il restait une trace même légère de sang noir chez une femme, c'est-à-dire jusqu'à la quatrième génération, cette femme pouvait être dénoncée et vendue comme esclave. Il suffisait à la malheureuse d'avoir encouru la colère ou la rancune de quelqu'un pour être incriminée. Et le fait était constaté facilement, puisque la couleur de ses ongles la trahissait à coup sûr.

Bien des années plus tard, au cours d'un voyage que je faisais avec mon mari, nous avons rencontré un ancien planteur du Sud, qui avait été ruiné par la guerre, ses propriétés ayant été dévastées par les armées en campagne. Il discuta longuement et finit par se fâcher tout rouge parce qu'il ne parvenait pas à nous faire croire que les

noirs étaient vraiment des animaux et n'avaient pas d'âme.

Cela nous avait démontré une fois de plus ce que pouvait avoir été la position des esclaves sous l'ancienne loi des États-Unis et combien le changement de régime avait été désirable et nécessaire.

Il n'y avait réellement pas de catholicisme dans les États du sud, et les ministres des différentes dénominations protestantes se gardaient de protester, de peur d'éloigner la population blanche de tout culte religieux.

Il est peut-être bon de rappeler ici un fait qui eut un grand retentissement dans la ville. Une bande de jeunes gens du Sud étant venue en grand mystère dans les États du Nord, ils allèrent s'emparer de l'argent déposé dans la banque d'une petite ville (Saint-Albans) située tout près de la frontière canadienne.

Ils s'enfuirent aussitôt à Montréal, d'où ils croyaient pouvoir regagner leur pays. La police, avertie, les mit sous les verrous.

Un de nos amis intimes était alors à la tête du service de sûreté. Cet homme, qui était d'avance gagné à la cause du Sud, considéra l'attentat comme un fait de guerre, puisque l'argent devait être renvoyé au gouvernement du Sud, et que les prévenus déclaraient n'en pas vouloir garder un sou pour eux-mêmes.

De son propre chef, et sans consulter personne il leur rendit la liberté et ils purent quitter le Canada.

Monsieur L... alla de suite offrir sa démission aux autorités de la ville, car il avait outrepassé ses droits et ne pouvait garder une position dont il avait pourtant un urgent besoin. Il eut dans la suite de nombreux embarras causés par cette décision qui était certainement généreuse de sa part, mais tout-à-fait illégale.

LA GUERRE DE 1870

AU cours de l'été de 1870, la guerre franco-allemande fut déclarée. Tous les Canadiens français espéraient une éclatante victoire française, et espéraient aussi que l'orgueil allemand, doublement affirmé depuis la journée de Sadowa, serait un peu abattu.

Les défaites répétées du commencement de la campagne détruisirent de grandes illusions. Un soir du mois d'août, monsieur Honoré Mercier, alors avocat à Saint-Hyacinthe, qui devint par la suite premier ministre à Québec, et qui était le père du ministre actuel, avait convoqué une assemblée dans la grande salle du marché pour donner une explication de ce qu'il croyait être une faiblesse momentanée. A l'aide d'une carte géographique du Nord de la France il indiquait le mouvement des armées. Il avait la conviction que la France avait été surprise, que les succès allemands ne pouvaient pas durer, et qu'avant peu de jours il se produirait un changement complet.

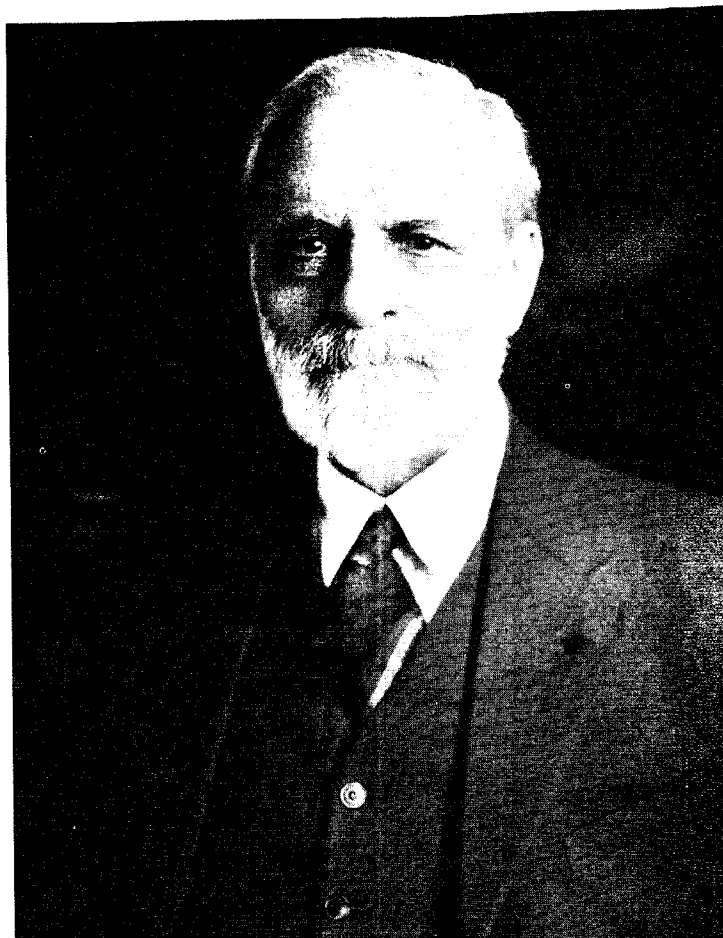
Malgré ces paroles optimistes, de vives craintes se manifestaient, et je n'ai jamais vu attitude plus triste que celle des gens qui défilaient dans la rue

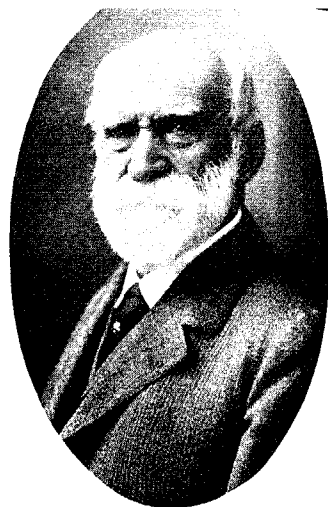


En haut, à gauche :
M. Béique, à
l'âge de 30 ans.

En haut, à droite :
M. Béique, à
l'âge de 55 ans.

En bas, à droite :
M. Béique, à
l'âge de 85 ans.





En haut, à gauche :
M.G.C. Dessaulles à l'âge
de 65 ans.

En haut, à droite :
M.G.C. Dessaulles à l'âge
de 90 ans.

A gauche, en bas :
Le sénateur
Dessaulles à
cent ans.

au sortir de cette séance. Tous avaient la tête basse, et se livraient évidemment aux plus noires pensées.

Une semaine plus tard, tout doute était inutile. La défaite s'affirmait et devint de jour en jour plus désastreuse. Quelques-uns de nos amis organisèrent un concert où les meilleurs artistes furent empressés à donner leur concours. Monsieur le juge Coursol fut chargé d'envoyer le bénéfice du concert au gouvernement français, pour secours aux blessés.

La victoire définitive des Allemands fut un rude coup pour les Canadiens français. L'ironie des Anglais à l'égard des hommes *qui n'avaient pas su se défendre*, et visant leurs amis d'ici, était à chaque instant plus transparente, et de plus en plus blessante pour nous.

Il n'y avait pas de discussion possible ; les fautes avaient été flagrantes, et la supériorité militaire allemande était apparente.

Il y eut bien ensuite la question du fameux télégramme d'Ems, de Bismarck ; mais les agences télégraphiques, toutes anglaises, n'en dirent pas grand chose. Ce ne fut que plus tard que quelques-uns d'entre nous furent renseignés sur cet événement plus ou moins glorieux pour la bonne foi prussienne.

SOUVENIRS DE JEUNESSE

JUSQU'A mon mariage, j'eus l'avantage d'être invitée pour la plus grande partie de l'été, soit chez mon oncle Dessaulles, soit chez ma tante Laframboise.

Il y avait à Saint-Hyacinthe un joli cercle de jeunes filles qui étaient mes cousines, ou les cousines de mes cousines. Nous nous entendions parfaitement ensemble et nous passions des journées agréables.

Le soir, quelques jeunes gens, étudiants ou déjà établis dans l'endroit, se joignaient à nous et nous faisons de longues promenades à pied ou en chaloupe. Les tours de chaloupe étaient le passe-temps favori, car plusieurs de ces messieurs avaient de jolies voix, et nous avions de véritables concerts sur l'eau. Les chanteurs se répondaient d'une chaloupe à l'autre, ou il se formait un chœur qui réunissait toutes les voix.

Nous allions souvent finir la soirée chez le docteur Malhiot, qui nous accueillait, ainsi que Madame, avec beaucoup d'amabilité. Le samedi et le dimanche, des jeunes gens venaient parfois de Montréal, attirés par plusieurs jolis minois. C'était

alors grande réunion chez le docteur Malhiot qui nous recevait toujours bien, malgré l'embarras que nous devions causer, et le bruit que nous faisions. Souvent, l'une de nous se mettait au piano et nous dansions jusqu'à minuit ou une heure, ce qui était à peu près la limite de nos heures d'amusement.

Vers 1871, Madame la comtesse de Beaujeu, qui habitait le manoir du Coteau du lac, avait prié un groupe de nos amis de faire un séjour d'une semaine chez elle. La sœur aînée de deux de mes compagnes habituelles avait épousé Raoul de Beaujeu qui était l'homme de confiance, et, comme on dit souvent, le bâton de vieillesse de sa mère. Il avait deux sœurs, Marie, qui se maria plus tard à monsieur de Kersabiec et alla vivre en Bretagne ; Yvonne, la seconde, entra en religion comme avait fait l'aînée de ses sœurs, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

Tout ce monde se donna beaucoup de peine pour nous amuser. On nous fit faire plusieurs belles promenades dans les environs. Madame de Beaujeu était une femme un peu rigide, mais trop grande dame pour n'être pas très aimable pour ses invités.

Il y avait là deux sœurs de la jeune madame de Beaujeu, Charlotte et Emma LaMothe, Loulou LaMothe, Louise Laframboise, moi-même et une autre jeune fille dont j'oublie le nom. Et, du côté des jeunes gens, Charles Drummond, Charles

Monk, Louis et Maurice Laframboise, Henri LaMothe et Léopold Laflamme. Ces messieurs revinrent à Montréal avec monsieur Quiquerand de Beaujeu, fils aîné de la comtesse, sur un beau yacht à voile dont il se servait pour des excursions. Atteint au détour d'un île par un coup de vent imprévu, le yacht tourna bout pour bout et descendit les rapides de Lachine le gouvernail en avant. Les passagers eurent des émotions également imprévues.

Nous autres, jeunes filles, avons fait le trajet plus prosaïquement, mais plus sûrement, par chemin de fer.

Vers 1872, Madame Guillaume LaMothe, qui était installée pour l'été à Arthabaska, eût la bonté de m'inviter à séjourner quelque temps chez elle, en même temps que sa nièce, mademoiselle Louise Mailhot, fille du Dr Malhiot de Saint-Hyacinthe. Ce séjour nous parut court et fut très agréable.

Il y avait à Arthabaska une jolie société dont le vieux monsieur Édouard Pacaud était le centre et le boute-en-train. Bien qu'assez âgé, il avait gardé toute sa verve et racontait des histoires comme pas un. Il avait accueilli madame LaMothe et sa famille avec son hospitalité accoutumée, et nous allions souvent chez lui le soir ; c'était le rendez-vous général. C'est chez lui que je vis pour la première fois monsieur Wilfrid Laurier, déjà connu pour ses grands talents et son beau caractère, et

qu'il avait en haute estime. C'est de là que date mon amitié et mon admiration pour monsieur et madame Laurier qui devinrent pour nous des amis à nuls autres pareils.

Madame Laurier, mariée depuis peu d'années, nous invita quelques fois chez elle pour nous offrir du sucre à la crème exquis qu'elle faisait elle-même, et qui était apprécié comme il convient.

C'est pendant cette même promenade que je rencontrai Louis Fréchette qui revenait d'un assez long séjour aux États-Unis. Prompt à l'inspiration, il voulut bien écrire dans mon album un joli sonnet qui fut publié ensuite dans son recueil "Pêle-Mêle". Ce sonnet tout-à-fait bien tourné est resté l'un des meilleurs ornements de mon album.

Je ne revis que rarement monsieur Fréchette, qui habitait Québec. Deux ou trois ans après, il épousa mademoiselle Emma Beaudry que je connaissais bien, et nous fûmes ainsi rapprochés quand il vint demeurer à Montréal.

Monsieur et madame LaMothe étaient des amis très intimes de ma famille. Je les voyais souvent, car leur fille, Loulou, devenue madame Rosaire Thibault, était une de mes compagnes préférées. Madame LaMothe était une fort belle femme. Grande, élégante, mise avec goût, ayant une très belle tête, elle brillait partout. Elle avait une bonne voix dont elle se servait tout-à-fait bien. Monsieur LaMothe avait une voix sympathique et agréable.

Bien qu'il ne fut pas aussi bon musicien que sa femme, c'était un plaisir de l'entendre. Ils chantaient quelquefois en duo, et cela ravissait tout le monde.

Madame Thibaudeau fut aussi une beauté. Elle avait une expression de distinction et de bonté qui lui prêtait un grand charme. Malgré ces dons, elle restait simple et sans prétention, ce qui n'était pas un mince mérite.

Elle fit preuve toute sa vie de grandes qualités, et d'un excellent jugement. Malgré les difficultés nombreuses, elle trouva moyen d'aider d'une façon remarquable à une grande œuvre, l'organisation de l'hôpital Notre-Dame, dont elle fut vraiment une des fondatrices.

* * *

Ma vie de jeune fille se passa tranquillement, parsemée de quelques bals et soirées moins fréquents qu'aujourd'hui ; et assombrie parfois par la mort de vieux parents qui nous étaient chers : mon grand oncle Louis-Joseph Papineau ; mon grand-père John Thompson, après une longue période de paralysie ; mon grand oncle Alexis Trudeau, pendant vingt-cinq ans grand-vicaire de Monseigneur Bourget ; mon oncle Casimir Thompson qui avait fait la guerre américaine, et avait été blessé à l'épine dorsale, blessure qui causa sa mort au bout de plus de dix ans, en dépit d'une guérison apparente.

Les jeunes filles recevaient alors des visites de jeunes gens le dimanche après-midi, et c'était ainsi que se nouaient des relations qui finissaient généralement par un mariage ; car il était déjà entendu que le choix du futur conjoint se faisait par les intéressés eux-mêmes, sans beaucoup d'intervention de la part des parents.

Nous avions de cette manière des moments agréables où personne ne se sentait obligé à rien, excepté si les visites devenaient fréquentes et prolongées.

Il y avait danger si le visiteur, trop jeune pour prendre une décision permanente, avait ensuite le désir d'adresser ses hommages ailleurs. J'ai vu deux fois ce changement de front, et les deux fois la jeune fille délaissée a fini par ne jamais se marier. Cela montre que des engagements contractés avant un certain âge comportent des risques sérieux, surtout pour la jeune fille.

MON MARIAGE

LE quinze avril 1875, je fus mariée à monsieur F.-L. Béique par le révérend monsieur Gravel, un ancien professeur de mon mari, qui lui avait toujours montré de l'intérêt et qui devint peu après le premier évêque du nouveau diocèse de Nicolet. Il nous avait fait une jolie allocution que je conserve encore précieusement.

Monsieur Béique était alors le jeune associé de monsieur L.-A. Jetté, député à la Chambre des Communes pour Montréal-Est, qui devint juge de la Cour Supérieure et de la Cour du Banc du Roi et qui fut pendant deux termes lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

En sa qualité de jeune associé, monsieur Béique avait beaucoup aidé à l'organisation de l'élection de monsieur Jetté, quand celui-ci s'était présenté contre Sir Georges-Étienne Cartier, un des pères de la Confédération, qui était regardé comme un demi-dieu par une grande partie de la population, surtout celle des campagnes.

Cette élection avait été difficile, compliquée par le manque d'argent et par des influences occultes plus ou moins dissimulées. La victoire en

avait eu d'autant plus d'éclat, et monsieur Jetté en était sorti avec un prestige considérable.

Monsieur Béique, qui avait déjà acquis une jolie aisance, me proposa un voyage de noces en Europe, ce qui fut accepté d'enthousiasme. Après une semaine à New-York, l'Angleterre fut notre première halte. Monsieur Alfred Thibau-deau, beau-frère de mon amie madame Rosaire Thibau-deau, vint nous y rencontrer, et très aimablement, lui qui connaissait l'Europe sur le bout de ses doigts, nous traça un programme de voyage bien conçu et qui nous fut très utile. Il nous conseilla par exemple de ne rester que peu de jours à Paris, pour nous rendre à Naples par bateau en partant de Gênes afin d'éviter les chaleurs du plein été dans le sud de l'Italie.

Nous fîmes un superbe voyage. Nous passâmes deux semaines à Londres où nous voulions profiter de la saison d'opéra, puis quelques jours seulement à Paris. Ce fut alors une visite passagère à Lyon, puis à Marseilles, et la route de la Corniche jusqu'à Gênes. Mon mari avait trouvé la situation de Menton si belle qu'il rêvait d'y revenir à brève échéance. Il n'y est jamais retourné, parce que sa vie entière a été une routine de travail acharné, sans presque jamais de repos.

Après Gênes et ses palais, ses belles villas, reliquats superbes des grandes fortunes d'autrefois, ce fut Naples, sa baie féérique, ses musées si ri-

ches, le Vésuve, Pompéi, Sorrente, la grotte d'azur.

Puis trois semaines trop courtes à Rome. Rome, la ville des églises, des monuments anciens, des souvenirs historiques innombrables, des musées et des promenades intéressantes. Le théâtre aussi de la guerre récente qui avait dépouillé la Papauté des États où elle régnait depuis tant de siècles.

Rome est pour moi le souvenir dont on est ébloui pour le reste de sa vie. Puis Florence aux musées pleins de merveilles. Venise dont j'attendais un peu trop après la lecture de si nombreux récits fascinants. Milan et sa cathédrale ; Turin, où résidait alors le roi d'Italie.

Ensuite, les lacs du nord de l'Italie ; un passage hâtif à travers la Suisse, avec une ascension du Simplon en diligence ; le parcours du Rhin, de Mayence à Cologne. Cologne, dont l'église reste un des modèles du style gothique des beaux jours ; Metz et sa cathédrale, un court séjour en Belgique, et de nouveau Paris.

Paris, après tant de spectacles divers nous semblait un chez-nous. Nous en savions d'avance tant de choses. Presque tous ses monuments, grâce à des vues stéréoscopiques, nous étaient familiers, mais plus attachants encore peut-être à cause de cette connaissance. Notre séjour à Paris fut un enchantement, car il y a là un charme qu'on ne

trouve pas ailleurs et qui nous était d'autant mieux communiqué que nous parlions le français.

Après six semaines de ce plaisir, il fallut revenir. Nous avions déjà dépassé le temps alloué à la plupart des touristes. Nous étions aussi rappelés par des événements imprévus. Monsieur Béique qui avait laissé à son départ, un plein pouvoir financier à quelques amis, dut constater à son retour que des placements de fonds plutôt imprudents, l'avaient, ainsi qu'une crise économique soudaine, complètement ruiné, et même embarrassé de dettes contractées en son nom.

De plus, un frère était mort pendant son absence, laissant une famille sans ressources, et une obligation de deux mille dollars.

Il fallut donc adopter une vie de stricte économie pour ne pas s'enfoncer davantage dans une position précaire.

Mon mari, avec son énergie habituelle, ne se laissa pas décourager, et les premiers moments passés, ne parla plus jamais des pertes qu'il avait subies. Il se remit à un travail incessant et réussit en comparativement peu d'années à payer ses dettes et commencer l'édification d'une fortune qui devint assez considérable.

Ma vie de femme mariée a été celle des mères canadiennes-françaises de mon temps. Vie de maternités répétées, de travail à la maison et de soin des enfants. Nous sortions rarement et presque

toujours pour aller passer une soirée chez des parents qui nous accueillaien^t avec amitié. De temps à autre un concert ou une soirée de théâtre qui étaient un régal pour les deux.

Nous avions la grande chance d'avoir tout à fait les mêmes goûts et les mêmes idées sur tous les sujets importants. Nous évitions ainsi des discussions qui laissent un mécontentement ou une mauvaise impression. Mon mari ne sortait à peu près jamais sans moi excepté pour affaires pressantes, et nous avons passé notre vie dans une grande intimité. Ayant élevé dix enfants, j'eus plus de vingt années de la routine ordinaire de maladies personnelles, ou de maladies d'enfants, d'inquiétudes de toutes sortes, mais aussi de bonheur familial.

Je me demande parfois si j'ai bien fait pour mes enfants tout ce que j'aurais dû ; ce doute ne me venait pas alors à l'esprit. L'éducation d'une grande famille est chose délicate et difficile, et, avec la meilleure volonté du monde, on commet des erreurs nombreuses. Je suis toutefois certaine d'avoir gardé l'affection et le respect de mes enfants, qui sont invariablement pleins d'attentions et de déférence pour moi. Je n'ai qu'à me louer de leur attitude propre et des sentiments qu'ils ont su inspirer à mes petits-enfants. Je ne vois autour de moi qu'une affectueuse appréciation qui m'est très douce.

Mes cinq aînés étaient des garçons bien vivants et espiègles à souhait ; Louis et Henri étaient toujours d'accord ; Henri et Freddy se querellaient jusqu'à bataille rangée ; Paul, taquin au possible, mettait les autres en furie ; Eugène, atteint très jeune d'une paralysie infantile, fut long à pouvoir suivre les autres et ne se rattrappa que beaucoup plus tard. Caroline (Madame Beaudry Leman), qui était venue en sixième, disait volontiers : chez nous, nous sommes six garçons ; elle grimpait comme eux sur tous les toits ou au sommet des arbres et revenait avec des robes en loques qu'il était impossible de réparer.

J'avais heureusement un fond de gaieté et de bonne humeur qui m'empêchait de prendre leurs escapades trop au tragique et de devenir grognon. Il y avait derrière la maison un assez vaste terrain où ils pouvaient s'ébattre en liberté, mais au temps de pluies ou de trop grands froids, le bruit devenait presque insupportable ; d'autant plus qu'il y avait toujours avec eux plusieurs amis des environs, qui venaient passer leurs jours de congé chez nous.

Un jour de congé où j'avais été par grand hasard obligée de sortir, ces messieurs s'avisèrent que ce serait très amusant que de descendre, sur une traîne sauvage, l'escalier qui menait au premier étage, et voilà mes étourdis prenant de rapides glissades chacun leur tour. Au pied de l'escalier il y avait un gros poêle chargé de charbons

ardents comme on en trouvait dans presque toutes les maisons d'alors. Il s'agissait donc d'éviter très vivement le poêle pour ne pas le jeter par terre, et cela au moment où l'élan donné rendait l'exploit tout à fait difficile.

Il ne fallut pas longtemps de cet exercice pour que ce qui garnissait l'escalier, le tapis, les petits coussins de chaque marche, les broches de cuivre qui tenaient le tout en place, eussent aussi pris une glissade. J'arrivai au moment où le désastre avait calmé l'enthousiasme, et où mes écervelés se demandaient comment ils pourraient remédier aux conséquences de leur ardeur au jeu. Naturellement, les amis, dont était mon gendre actuel, monsieur Leman, avaient bravement pris la fuite.

VAUDREUIL

A L'AUTOMNE de 1885, mon mari acheta une île à Vaudreuil. Inutile de dire le ravissement des garçons et le mien. M. Béique et moi passâmes bien des soirées à faire des projets pour l'érection d'une maison sur cette île où il y avait de très beaux pins mais un nombre infini de grosses pierres.

Je m'y rendis avec mon mari et les deux aînés dès qu'il y eut une chambre qui put être fermée, c'est-à-dire pourvue d'une porte et d'une fenêtre. M. Béique a toujours tenu à ce que je surveille le travail des ouvriers quand il était possible que je fusse là. Il se faisait une grande illusion, car personne n'était plus inapte que moi à une tâche de ce genre.

Quand il s'était agi de faire des plans de maison, M. le juge Antoine-Aimé Dorion, qui devint bientôt après juge en chef de la Cour d'Appel, et qui habitait Vaudreuil l'été, nous avait prêté quelques revues d'architecture que nous étions allés chercher chez lui rue Sherbrooke. C'était un samedi soir et j'avais soigneusement caché ces revues à cause des enfants. En revenant de la messe le

lendemain matin, je vois Paul tout radieux, il n'avait que quatre ans, qui me demande d'où venaient les beaux livres qu'il venait de trouver dans une armoire. Il les avait découverts en-dessous d'une lourde pile de draps qui les dissimulait complètement. Il avait le flair d'un chien de chasse pour trouver les choses.

Nous avons passé vingt-quatre étés à Vaudreuil. La maison, agrandie par deux fois, était très agréable et d'un entretien facile, tous les murs étant en bois.

A propos de la maison de Vaudreuil, je voudrais parler ici d'une famille d'ouvriers de l'endroit. Le père, expert dans son métier de menuisier, avait habitué ses cinq ou six garçons à faire du bon travail. Ils étaient tous d'une force et d'une adresse remarquables.

L'un d'eux aidait à la construction de la dernière rallonge que mon mari avait fait construire. Quand il s'était agi d'élever le second étage, il recevait en haut les poutres apportées par deux hommes. Les pieds posés sur des poutres distantes de deux pieds, il prenait la poutre et la mettait en place, au-dessus du vide, sans avoir l'air de faire le moindre effort.

Un autre, un peu plus vieux que lui, avait l'habitude, quand il fallait élever une cloison, de mettre sur son établi six ou sept planches à la fois, et les sciait toutes ensemble dans un peu plus de

temps seulement qu'il n'en fallait à un autre pour en scier une seule.

Il fixait un clou de cinq pouces de longueur dans un morceau de bois et l'enfonçait ensuite d'un seul coup de marteau, sans jamais le manquer ou le crochir.

Quand il avait à travailler des pièces de bois minces et fragiles, il était vraiment intéressant de voir ses gros doigts les manier avec une dextérité telle qu'il n'avait jamais besoin de recommencer le moindre de ses mouvements.

Une fois que mon mari faisait transporter des pierres sur un chaland de huit pieds par quatre ou cinq, il y eut une fausse manœuvre et le chaland très chargé s'enfonça dans l'eau au long du quai. Les hommes passèrent péniblement des cordes et des fils de fer sous le chaland et revinrent sur l'île pour essayer de le tirer à terre. Après des efforts prolongés et inutiles ils allèrent chercher Johnny Aquin, qui travaillait un peu plus loin. Celui-ci mit trois ou quatre hommes à tirer sur un des bouts du bateau, et prenant les cordes qui entouraient l'autre extrémité, s'arc-bouta vigoureusement et tira seul son bout du chaland sur le quai.

Le plus jeune, voulant embellir sa propriété, allait sur une des îles environnantes, arracher, avec une grosse motte de terre, un arbre d'une vingtaine de pieds de hauteur, le mettait sur sa charloupe et se rendait à la côte en traînant dans l'eau

une bonne longueur de branches. Une fois accosté, il chargeait l'arbre sur ses épaules et le portait chez lui à une assez grande distance de la rive.

L'île aussi avait été transformée et agrandie deux fois. M. Béique avait fait faire à l'eau basse un mur de sept ou huit pieds de hauteur avec les pierres de l'île, et aussi loin que possible de ce qui était la grève ordinaire. Il avait ensuite fait combler l'espace vide avec de la terre prise au fond de l'eau.

Le second mur, construit un peu plus tard, plus loin et plus haut que le premier, avait été élevé par le même procédé, avec des pierres prises sur les battures des environs. L'île était donc sensiblement plus grande qu'au temps où nous l'avions achetée. Continuellement travaillée et améliorée, elle était devenue vraiment intéressante. M. Béique avait fait gazonner du côté de l'ouest une assez longue promenade d'où la vue était très belle et les couchers de soleil ou les clairs de lune splendides.

Malgré l'exigüité du terrain où perçait un peu de soleil, nous avons trouvé moyen d'avoir un petit jardin potager et surtout des framboises blanches d'un goût exquis.

Les enfants ont vécu là des jours heureux. Un des passe-temps favoris était de jouer à cache-cache ou au jeu qu'on appelle ici "tag" et dont je ne connais pas l'équivalent français, mais sur le

toît de la maison ou celui du hangar. Sur la maison il y avait un bon nombre de lucarnes, de balcons, de cheminées et cela était, paraît-il, un endroit idéal pour se courir les uns après les autres.

Il y avait rendez-vous sur l'île à l'heure du bain tous les jours, et ces messieurs avec leurs amis se mettaient en frais de prouesses. Vêtus de vieux habits, ils s'avançaient en chaloupe jusqu'à une centaine de pieds du bord. Là ils faisaient chavirer l'embarcation et se dévêtaient dans l'eau, et même délaçaient leurs chaussures sans toucher à rien excepté pour jeter à mesure leurs effets dans la chaloupe.

Quand il ne leur restait plus qu'un mince costume de bain, ils nageaient jusqu'au canot, se rembarquaient l'un après l'autre et revenaient à la cabane de bain. Ils étaient donc prêts à faire face à un drame réel, s'il leur était arrivé d'en être les témoins.

Au cours d'un long voyage entrepris pour sa santé, Henri avait eu l'occasion d'utiliser ce talent acquis avec tant de plaisir. En rade d'Alger, le bateau, comme c'est l'habitude, était entouré de vendeurs de toutes sortes de fruits et de marchandises d'Orient. Par suite d'un choc brusque, un des marchands tomba à la mer et se débattait dans l'eau comme un homme qui ne sait évidemment pas nager.

Henri se dépouilla vivement de son habit et de ses bottines, et se jeta à l'eau du haut de la passerelle des officiers. Il s'enfonça un peu loin venant de si haut, mais il s'était habitué aussi à s'ouvrir les yeux dans l'eau. Il put donc facilement retrouver son homme et le ramener à une chaloupe. Cet acte de courage avait été remarqué par tout le monde à bord, et pour le reste du voyage, il n'eut que des amis.

Il y avait dès lors à Vaudreuil une société agréable. Les jeunes se réunissaient souvent chez nous, surtout le dimanche soir, après le Salut du Saint-Sacrement dont toutes ces demoiselles faisaient les frais du chant, que j'accompagnais à l'harmonium.

Les jours de régates il y avait partout grande illumination dans la soirée. Notre île se prêtant à souhait à une décoration considérable, nous eûmes à deux reprises le prix donné par le comité des régates à la propriété de plus belle apparence.

Nous faisions pour cela de longs préparatifs. Nos jeunes amies venaient travailler chez nous pendant deux ou trois jours pour préparer des lanternes entourées de papier rouge et que nous posions sur le quai tout autour de l'île.

Pendant ce temps les garçons suspendaient très haut dans les arbres de longues cordes sur lesquelles ils plaçaient ensuite des lanternes chinoises d'un

très joli effet. L'île avait, le soir, l'aspect d'un immense bateau tout illuminé.

Nous reçûmes à Vaudreuil pour les fins de semaine bien des amis, qui sont malheureusement pour la plupart disparus. Nous eûmes outre ceux, très nombreux, de notre famille intime, le juge Eugène Lafontaine et sa femme, M. et Madame Bisailon, le juge et Madame Loranger, Madame Leman, Madame Fréchette...

Un autre ami toujours accueilli avec bonheur, était l'ancien consul de France à Montréal, monsieur Kleczkowski. C'était un homme d'une belle intelligence, aimable et simple, qui nous a souvent donné des preuves d'amitié et dont les visites enchantaient mon mari. Il venait souvent le dimanche après-midi à notre maison de Montréal ; nous l'avions invité à quelques-unes de nos réunions de famille et nous étions très heureux de nos fréquents rapports avec lui.

Il s'était déclaré le cavalier servant de ma fille Alice alors tout enfant ; il lui a fait de nombreux cadeaux et avait pour elle toutes sortes de prévenances. Ce nous fut un véritable chagrin quand il quitta Montréal pour s'en aller comme ministre à Montevideo, en Uruguay.

Après leur mariage les aînés vinrent à l'île pendant deux ou trois ans, soit seuls, soit avec des enfants. Cela constituait une grande famille, mais la maison était spacieuse et j'avais beaucoup de

lits à ma disposition. Je faisais deux fois la semaine des marchés formidables, car il m'est arrivé à plusieurs reprises d'avoir vingt-cinq personnes à table. Comme mes enfants étaient tous grands buveurs de lait, j'avais chaque jour quatre gallons de lait et souvent six gallons le dimanche.

Pour le blanchissage du linge j'avais adopté un système qui avançait beaucoup les choses. Chacune de nous se chargeait d'une petite partie du repassage ; j'avais pour ma part les nappes très grandes, et les pantalons blancs invariablement nombreux. Il y avait ainsi moyen d'en sortir, et comme nous étions toujours plusieurs ensemble dans la buanderie que j'avais fait installer dans le grenier du hangar, nous avions de bons moments là comme ailleurs.

Mes petits enfants peuvent voir par celà que la simplicité de mes habitudes ne date pas d'hier et que mon activité est de très vieille date.

Mon dernier souvenir de ma chère île de Vaudreuil est celui d'un bal masqué que j'avais organisé à la fin d'août de la dernière année que j'y ai passée. L'île avait été décorée de lanternes chinoises ainsi que le kiosque. Les deux grandes pièces du bas ainsi que le hall d'entrée étaient consacrés aux danseurs. Je n'avais qu'un buffet servi sur une petite table placée devant une des portes de l'office, car je manquais d'espace pour placer une table de souper. Je n'avais que des invités jeunes, les

chaises étaient nombreuses, et tout se passa assez bien. Comme dans tout bal masqué la soirée avait été très gaie. Deux de mes fils et deux amis avaient revêtu de longs dominos violets avec un petit loup noir qui les rendaient absolument semblables. Ils s'étaient amusés à laisser une danseuse sous un prétexte quelconque et se faire remplacer par un des autres copains, et créer ainsi des quiproquos assez comiques.

Une jeune fille de nos amies intimes, la chère Lisette Merrill, avait mis un costume de syrienne ou vendeuse ambulante, et, arrivée de bonne heure, était venue m'offrir sa marchandise. Elle avait emprunté une vieille robe d'une femme du village, s'était mis un châle sur la tête et portait un baluchon de fort mauvaise mine. Elle paraissait très pauvre et refusait de s'en aller disant qu'elle ne voulait pas manquer cette occasion de vendre sa pacotille.

Même après avoir causé un instant avec elle, je ne la reconnaissais pas du tout, bien qu'elle fut venue dans l'après-midi pour aider aux préparatifs de la fête. Malgré son aspect vraiment vilain, elle semblait gentille tout de même et j'en étais grandement embarrassée, ne voulant pas exposer mes invités à ses importunités.

Un bon nombre de personnes étant arrivées à la fois, je fus appelée au quai et la perdis de vue. Je ne me rappelle plus si elle avait une complice

à la maison pour pouvoir changer de costume ou si elle retourna chez elle. Il y avait beaucoup de monde, j'étais très occupée et j'ai oublié la fin de l'aventure.

Mon fils Victor était allé à Montréal pour s'équiper en joueur d'orgue de Barbarie. Il n'était pas masqué mais s'était fait grimer de façon à être tout à fait méconnaissable. La malheureuse idée lui prit d'aller essayer ses talents chez quelques-uns de nos amis. Il effraya vivement plusieurs personnes qui lui fermèrent la porte au nez, et finit par se faire mordre par un chien de garde qui avait de bonnes et longues dents. Il fut forcé d'aller se faire panser chez un médecin dont il venait de mettre la famille en fuite et s'en revint à la maison en boitant. Il n'eut pas le plaisir d'une seule danse et passa la soirée dans un fauteuil, ce qui lui était un cuisant regret, car il s'était promis d'épater tout le monde avec son orgue de Barbarie.

A l'automne de 1909 mon mari décida d'acheter deux fermes à Ville Lasalle. Ce fut un vif désappointement pour moi, car je m'étais attachée à notre belle propriété de Vaudreuil. Les enfants avaient applaudi à l'achat de Lasalle, ne croyant jamais que leur père renoncerait au séjour à Vaudreuil après y avoir dépensé tant de travail et d'argent.

De son côté, M. Béique pensait qu'il allait ren-

dre un véritable service à ses descendants en achetant une grande étendue de terrain presque aux portes de la ville. De fait, Verdun s'avancait rapidement vers nous quand survint la guerre, qui arrêta tout élan.

Il y avait plusieurs maisons sur la terre de Lassalle, mais toutes dans un état de délabrement plutôt décourageant. Il fallut presque faire un choix entre des ruines.

Je m'applaudis maintenant de n'avoir pas fait trop d'objections. Il y a sur les fermes de bonnes résidences pour plusieurs d'entre nous, et à l'âge que j'ai à présent je pourrais difficilement habiter à Vaudreuil à cause de la traversée de l'eau. D'ailleurs la maison de Vaudreuil ne peut pas servir l'hiver, et j'en serais encore aux deux déménagements annuels que j'avais à faire autrefois.

L'EXPOSITION DE 1900 À PARIS

EN 1900, mon mari me fit le plaisir de m'amener à Paris, ainsi que les cinq garçons aînés, pour l'exposition universelle. Ma bonne tante, Madame Dessaulles, de Saint-Hyacinthe, avait eu l'extrême obligeance de m'offrir de garder les trois enfants plus jeunes chez elle, pour me faciliter ce voyage ; Victor avait été reçu chez la mère d'un jeune ami, Herbert Tooke.

Après avoir fait la traversée sur un bateau de la ligne Allan qui nous prenait à Montréal même, nous eûmes une semaine à Londres, avec la ronde ordinaire des musées si complets, des monuments, et aussi de la campagne environnante.

De là nous fûmes à Paris où nous avions retenu pension chez les demoiselles Chevreau, parentes d'un ex-préfet de La Seine, sous Napoléon III. Ces dames ainsi que leur mère, madame Chevreau, furent d'une amabilité particulière pour nous, quelques personnes de notre famille ayant déjà fait un séjour chez elles. Elles avaient installé les garçons dans une salle de récréation spacieuse de la pension pour jeunes filles qu'elles tenaient

l'hiver et qu'elles utilisaient l'été pour recevoir des voyageurs.

Les jeunes gens voulaient tout voir, et nous eûmes des journées bien occupées, car après beaucoup de courses diverses nous aimions à passer la soirée dans un des nombreux théâtres de la ville.

La Comédie Française avait pour l'occasion, un programme plus varié que d'habitude, et nous pûmes nous y rendre plusieurs fois.

J'avais un réel plaisir à constater l'émerveillement des garçons qui étaient surtout enthousiasmés par les belles peintures qu'on voit dans les musées de Paris. Chacun d'eux était séduit par un tableau spécial et me ramenait dans une des salles où il venait de découvrir une beauté nouvelle. Louis avait été reçu avocat avec le titre de licencié, et Henri admis à l'étude du droit le jour de notre départ, et Freddy, licencié en droit à McGill. Ils étaient donc doublement heureux du beau voyage que leur père leur faisait faire.

Paul, dès ce moment grand amateur de livres, trouvait moyen de bouquiner un peu en passant le long des quais de la Seine.

Mon pauvre Henri, dont les études avaient été retardées par une maladie pénible, avait encore un long calvaire à monter avant d'être admis à une profession.

Nous eûmes entre autres plaisirs, celui d'entendre à plusieurs reprises les meilleurs acteurs de ce

temps où ils étaient si nombreux ; Mesdames Bartet, Sarah Bernhardt, Pierson, Réjane, Baretta-Worms, Messieurs Mounet-Sully, Coquelin aîné, Coquelin cadet, Paul Mounet, de Féraudy, Sylvain, Le Bargy, Truffier, Paul Berr, Lambert, le grand Worms, Lucien Guitry et beaucoup d'autres dont la liste serait interminable.

La Comédie Française donnait, dans la salle des fêtes du Trocadéro, des après-midi de littérature française, qui étaient un enchantement. Aucun de nous n'a oublié le jour des fables de La Fontaine, ni les séances consacrées à Victor Hugo, Lamartine et Musset.

Ce voyage plein d'incidents joyeux, rempli de fêtes pour les yeux et l'intelligence, est resté un des meilleurs souvenirs de la jeunesse de mes fils. De son côté, mon mari, toujours si occupé d'affaires sérieuses, jouissait avec délices de ce repos prolongé qui lui fit un grand bien.

MONSIEUR BÉIQUE SÉNATEUR

EN 1902, M. Béique fut nommé sénateur par Sir Wilfrid Laurier, et fut forcé d'abandonner un peu les affaires de son bureau d'avocat pour assister aux sessions si longues du Parlement fédéral. Avec son activité habituelle, il s'intéressa aux questions d'intérêt général qui furent discutées et il devint un des membres importants du Sénat.

Très occupée par diverses œuvres sociales qui prenaient une bonne partie de mon temps, et ma famille nombreuse y étant aussi un obstacle, je ne reçus que rarement à dîner à cette période de ma vie.

Toutefois, je pus m'arranger pour donner quelques réceptions où nous invitions une bonne proportion du tout Montréal d'alors. Deux de ces réceptions furent offertes à l'occasion de séjours chez nous de Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier. Sir Wilfrid était nécessairement très retenu par ses devoirs de premier ministre. Il ne venait à Montréal que pour des affaires sérieuses. Ses nombreux amis d'ici n'avaient pas souvent le plaisir de le rencontrer ; ils étaient heureux de venir le saluer

chez nous, et nous avions une grande affluence de personnes.

La société d'alors était beaucoup moins nombreuse qu'à présent, et il y avait encore moyen d'avoir une fête de ce genre chez soi.

Sir Wilfrid et Lady Laurier, si affable tous deux, si attentifs à faire plaisir à tout le monde, inspiraient un sentiment universel d'affectueuse estime et les témoignages qu'ils recevaient de tous étaient vraiment sincères. Sir Wilfrid était un charmeur, et ne manquait pas d'avoir un petit mot d'amitié ou d'intérêt pour chacun.

Une autre réception fut offerte, dans une circonstance plutôt inusitée. Monsieur Amédée Forget, un ancien condisciple de mon mari, avait été nommé lieutenant-gouverneur de ce qu'on appelait alors les Territoires du Nord-Ouest. Au cours d'un séjour à Montréal, il fut choisi pour un second terme à ce poste d'honneur, et il lui fallait de nouveau prêter le serment ordinaire. Cette cérémonie eut lieu chez nous, présidée par le juge en chef de la Cour d'Appel spécialement autorisé pour cela, et en présence d'un assez nombreux cercle d'amis. Mon mari qui tenait ce haut fonctionnaire en estime particulière, avait eu la bonne idée de lui offrir cette légère preuve d'amitié, que monsieur et madame Forget avaient hautement appréciée. Quelques années plus tard, monsieur Forget fut nommé sénateur.

LA VIE DE L'HONORABLE F.-L. BÉRIER

JE désire vivement laisser à mes petits-enfants une impression précise de la carrière de leur grand-père avec qui j'ai vécu si longtemps et dont j'ai été à même de constater les éminentes qualités.

Élevé à la campagne, dans un milieu où l'on travaillait ferme et où chacun se privait de bien des choses par économie, il avait hérité, surtout de sa mère, je crois, d'un ardent amour du travail et d'une vue assez juste des hommes et des choses.

Il fit son cours classique en un peu plus de trois années. Il prenait des leçons pendant les vacances, tout en travaillant aux champs avec les autres.

Arrivé à Montréal, il ne connaissait personne sauf quelques condisciples de collège, et une cousine pauvre qui ne pouvait lui aider en rien. Dès ce temps lointain, il avait pris une décision à laquelle il se tint avec sa volonté accoutumée : celle d'avoir une bonne conduite ; de ne pas céder aux tentations de légèreté ou d'intempérance qui entraînaient quelques-uns de ses camarades et leur causait, de bien des manières, un tort énorme. C'est probablement à cette habitude de dignité

personnelle qu'il dut de conserver ses facultés indemnes jusqu'à un âge si avancé.

N'ayant eu pour l'aider dans les dépenses nécessaires à ses études de droit qu'une somme de quatre-vingt dollars, (argent emprunté qu'il eut à rendre plus tard) il fut contraint de suffire à tous ses besoins en faisant des écritures qui lui étaient payées à tant la page. Il tenait aussi des comptes pour quelques petites boutiques et épiceries du voisinage, le soir, après sa journée faite.

C'était une vie austère qui devait le conduire au succès, parce qu'il avait évidemment beaucoup de talent naturel, et un jugement très sûr. Le labeur ardu qu'il s'imposait devait contribuer à mûrir et élargir son esprit rapidement.

Quand il eut terminé ses études légales et fut reçu avocat, il se trouva de suite en mesure d'inspirer confiance aux premiers clients qui s'adressèrent à lui. Prêt à se donner beaucoup de peine, il avait déjà une connaissance sérieuse du droit et de la procédure, et ne négligeait rien de ce qui pouvait servir les intérêts de ceux qui venaient le consulter. Ayant gagné ses deux premières causes, il se fit connaître avantageusement en assez peu de temps. Dès sa première année de pratique légale il avait lieu de se réjouir de sa réussite.

Il devint l'avocat de plusieurs compagnies importantes, rédigea et obtint des chartes pour des grandes sociétés industrielles, et inspirait à tous, et

en particulier à un bon nombre d'Anglais, une confiance absolue dans son savoir et dans la vigueur de son jugement.

C'est à cette époque d'activité incessante que monsieur L.-O. David, un ami de longue date, qui devint plus tard sénateur, lui demanda de faire partie du bureau de direction de la société Saint-Jean-Baptiste. La société d'alors, dirigée par des hommes à l'âme presque trop généreuse, avait entrepris une construction dont le coût dépassait ses moyens. Elle se trouvait en proie à des difficultés qui semblaient presque insurmontables. Il convint de leur venir en aide et se mit à l'œuvre avec une énergie, une persévérance et un désintéressement qui firent l'admiration de ceux qui travaillaient avec lui et se donnaient une peine infinie. Tous étaient prêts à des sacrifices de temps et d'argent, de travail sans rémunération, de fatigues physiques et morales renaissant à chaque instant, et tous ont bien mérité de la race canadienne-française, car ils ont fait de la société nationale une force patriotique qui n'existait pas avant eux.

Parmi les plus zélés je veux mentionner d'abord monsieur L.-O. David et monsieur J.-X. Perreault, qu'on appelait familièrement Joson Perreault. Puis MM. J.-C. Beauchamp, J.-J. Beauchamp, A. Prud'homme, L.-E. Geoffrion, Arthur Gagnon, R. Dandurand, H. Laporte, Dr E. La-

chapelle, A.-A. Thibaudeau, et quelques autres dont les noms m'échappent.

Ces hommes, tous très occupés, réussirent au prix d'efforts inouïs à rassembler les fonds requis pour l'achèvement d'un édifice qui devait, dans leur pensée, devenir un centre de ralliement pour les Canadiens français.

Le Monument National fut, en effet, la base d'une situation financière assez prospère qui permit l'établissement de différentes filiales de la société nationale appelées à un grand avenir.

C'est pendant la présidence de monsieur Béique que furent fondées la Caisse Nationale d'économie, dont monsieur Arthur Gagnon et monsieur J.-C. Beauchamp furent les âmes dirigeantes ; la société de dames patronesses, qui fut la source de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste ; et l'École Ménagère.

Pendant la construction du Monument National, il fournit une garantie personnelle de soixante mille dollars, qu'il aurait perdus si l'édifice avait été incendié, ce qui faillit arriver un jour par suite de l'imprudence d'un ouvrier. Monsieur Alfred Thibaudeau avait aussi offert une garantie de dix mille dollars.

Monsieur Béique avait une très haute idée de ses devoirs de citoyen et de sa responsabilité comme avocat. Il donna des conseils et plaida gratuitement pour plusieurs veuves ou personnes

âgées que des hommes d'affaires peu scrupuleux, ou leur propre ignorance, avaient mises dans l'embarras.

Il se donna beaucoup de peine et plaida souvent aussi pour des associations dont il faisait partie, avec le seul désir d'être utile. Il rendit ainsi des services inappréciables.

Au Sénat, il examinait minutieusement les projets de loi où l'intérêt public était en jeu. Il faisait un travail complexe et ardu dans les commissions qui siégeaient le matin et d'où on présentait une législation déjà discutée et mise au point. Ses connaissances légales et son habitude des grandes affaires le guidaient d'une manière sûre, quand il fallait modifier une rédaction insuffisamment claire, ou éviter une interprétation douteuse ou erronée.

Ses confrères au Sénat recherchaient sa présence dans les comités où ils siégeaient eux-mêmes, car il se chargeait volontiers des tâches difficiles, et ne laissait rien passer qui fut nuisible ou incertain. Lui qui savait ce dont il parlait, affirmait, et cela sur preuves positives, que le Sénat avait épargné au pays des sommes très considérables.

Il suffit pendant de longues années à une tâche écrasante, bien que sa santé ne fut pas très forte. Il avait une circulation du sang anormale, et si lente qu'on s'explique mal l'activité fougueuse qu'il a toujours déployée. Une fatigue même excessive ne l'arrêtait jamais. Il avait la conviction qu'avec

de l'énergie, il se tirerait toujours d'affaire et qu'il n'avait pas à faire attention à la lassitude, ni même à la maladie.

Parvenu à un âge avancé, c'est-à-dire à plus de quatre-vingts ans, il résistait à la fatigue jusqu'à l'évanouissement. Le moment de faiblesse passé, il se remettait à l'ouvrage comme si de rien n'était.

Un jour qu'il eut une syncope prolongée, au retour d'une séance du Sénat à Ottawa, je fis appeler en hâte un médecin qui réussit assez rapidement à le ramener à la vie en lui donnant une piqure hypodermique. Le médecin, après un moment, l'installa sur un sofa en lui recommandant un repos absolu d'au moins une semaine. Mon mari avait à ce moment vingt-six pulsations à la minute.

Mon fils Louis, qui venait d'apporter les journaux, voulut rester près de lui, le jugeant très malade. Il le laissa un moment pour prévenir sa famille par téléphone qu'il ne retournerait pas dîner. Sitôt que Louis eut le dos tourné, monsieur Béïque prit l'escalier pour s'en aller à sa chambre et s'endormir tranquillement dans son lit. Le lendemain matin, je dus prévenir le médecin, qui avait annoncé une visite, que mon mari venait de partir pour la banque, comme de coutume.

Monsieur Béïque fut d'une grande bonté pour ses proches ainsi que pour les membres de ma propre famille. Il paya l'éducation et l'apprentissage de plusieurs neveux, adopta une belle-sœur restée

veuve prématurément avec trois enfants et trouva le moyen d'aider plusieurs personnes qui eussent été sans lui dans un dénuement complet, et cela dans un temps où il était lui-même dans de graves embarras.

Il donna pour l'établissement de chacun de ses enfants une somme assez ronde, mais était tout-à-fait opposé à des dons d'argent, même minimes, avant qu'ils fussent en âge de les employer utilement.

Il fut toujours libéral en politique et fut un des fondateurs du journal *Le Canada*, mais voulait que la politique restât sage et sans exagération.

Il s'occupa activement de plusieurs sociétés industrielles et financières, entre autres de la Royale Électrique, et contribua à l'établissement des premiers pouvoirs d'eau. Le système de Chambly, qu'il fit installer, dure encore après plus de quarante ans. Il fut un des directeurs de la compagnie de Tramways Suburbains qui commença le service sur toute l'île et autour de la montagne et qui fut relié plus tard au service de la ville même. Ces deux entreprises lui causèrent beaucoup de soucis, car l'utilisation de l'électricité était à ses débuts ; il était difficile de trouver des hommes compétents, et lui-même avait souvent à décider de choses qui n'étaient pas de son ressort, ce qui lui donnait un mal infini. Il eut à demander des précisions jusqu'en Californie pour se rendre compte de la pos-

sibilité du transport à longue distance d'une force électrique.

Il eut aussi à s'occuper de l'aqueduc de Brockville, car son frère Alphonse, qui en avait entrepris la construction, devint malade après une chute de cheval, et ne put plus y retourner. C'était encore une chose nouvelle, et monsieur Béique, voulant protéger les intérêts de son frère, se mit à étudier la situation. Il vit bien vite que les choses étaient en mauvaise voie. L'ingénieur, chargé de diriger les travaux, manquait d'expérience et monsieur Béique eût à exercer une surveillance très étroite. Il se rendait deux fois la semaine à Brockville, ce qui voulait dire quatre nuits en chemin de fer. Il réussit à empêcher des procès contre son frère et d'autres embarras, mais le résultat financier fut à peu près nul et ne suffit que bien juste à rembourser l'argent qu'il avait fallu emprunter pour poursuivre le travail.

Sans cesse occupé par toutes ces affaires si importantes, si variées, si complexes, il ne prenait jamais de notes et arrivait où on l'attendait au moment précis où sa présence était requise. Un rendez-vous convenu trois semaines à l'avance n'était jamais oublié. Que ce fut un document à envoyer ou à réclamer, une cause à plaider, un témoin à examiner, une réunion de comité ou une communication à faire, il y pensait à l'heure né-

cessaire comme si les détails de chacune de ces choses fussent toujours présents à son esprit.

Sans bruit et sans publicité, il s'occupa sans cesse à résoudre les plus difficiles parmi nos nombreux problèmes de législation. Plusieurs de ses collègues au Sénat m'ont assuré que son ardeur dans ce domaine était infatigable et qu'il fut le principal artisan de la Loi des Chemins de Fer, de la Loi des Compagnies, de la Loi des Banques et de la Loi des Assurances. De nombreuses innovations dans notre Code Civil et dans notre Code de Procédure sont dûs à son initiative. Tous ces travaux se faisaient sans ostentation et seuls les législateurs qui étaient à ses côtés connaissaient l'étendue de sa participation.

Lors du soixantième anniversaire de son admission à la profession, le barreau lui fit une belle fête, et lui présenta une adresse enluminée signée de tous les anciens bâtonniers encore vivants. Il était devenu le doyen du barreau. Il y eut le soir un grand banquet et monsieur Béique fut infiniment touché de l'appréciation élogieuse qu'on voulut bien exprimer sur l'utilité de sa carrière, sur sa science légale, sur son dévouement à la chose publique et sur la probité parfaite de toute sa vie.

Ces messieurs eurent aussi l'amabilité de m'envoyer cinquante belles roses rouges.

Pour moi-même, au cours de plusieurs persistantes maladies, il fut l'ami fidèle toujours prêt à

des attentions qui font tant plaisir aux malades. Doué d'une voix qui ne se fatiguait jamais, il me faisait de longues lectures qui aidaient à me faire prendre mon mal en patience, et ne témoigna jamais la moindre contrariété au sujet d'une immobilité qui devait pourtant grandement lui peser.

Son esprit semblait ne jamais s'endormir tout-à-fait. Éveillé en pleine nuit et dans une obscurité complète, il pouvait dire à un quart d'heure près l'heure qu'il était. Préoccupé de difficultés qu'il ne savait comment résoudre, il en trouva souvent la solution tout en dormant.

Quand il mourut, il était sénateur, membre du Conseil Privé, président de la Banque Canadienne Nationale, président de l'Université de Montréal, membre du comité exécutif du Pacifique Canadien, membre du bureau de direction des filiales canadiennes de la compagnie américaine de chemin de fer Delaware et Hudson, directeur et vice-président de Canadian Cottons, membre d'honneur de la société Saint-Jean-Baptiste et officier de la Légion d'Honneur française.

Ses funérailles furent très imposantes. Nous avons reçu un nombre indéfini de messes et de fleurs, ainsi que des télégrammes et des lettres, de même que des condoléances d'un grand nombre de sociétés diverses. Les porteurs du poêle étaient le très honorable MacKenzie King, le maire de Montréal monsieur Fernand Rinfret, monsieur le Con-

sul de France, messieurs les sénateurs Dandurand, Wilson, Lespérance, Beaubien, Casgrain, Sir Georges Garneau, le juge en chef de la Cour Supérieure, monsieur Greenshields, et l'honorable Athanase David, fils de l'ancien et si cher ami de monsieur Béique.

Le service fut chanté à la cathédrale et le cercueil fut porté à la sortie entre une double haie formée par les professeurs de l'Université, revêtus de leur toge officielle.

Je citerai maintenant une partie des discours qui ont été prononcés au Sénat à la première session qui eut lieu après la mort de mon mari.

Le très honorable monsieur Meighen, ministre d'État représentant le gouvernement de monsieur Bennett :

“Il est vraiment difficile, dans un bref discours, de donner un aperçu de l'activité dépensée au cours de sa vie par notre ancien collègue, le sénateur Béique. Avocat au barreau de la province de Québec depuis soixante-cinq ans, il fut membre de cette Chambre pendant trente années. Il fut aussi tout ce temps, ou à peu près, directeur de plusieurs industries importantes de sa Province, un ami de l'éducation à tous ses degrés, tout-à-fait éminent dans plusieurs sphères d'action, président d'université, président de banque, membre du Comité exécutif du Pacifique Canadien, et avec tout cela un des avocats les plus capables de son pays.

“Tous conviendront avec moi qu’il était un des membres les mieux renseignés et les plus utiles de cette Chambre. On ne pouvait causer avec lui ou travailler avec lui sans reconnaître un esprit élevé et d’observation aiguë, et tout animé d’un désir d’impartialité et d’une volonté de servir qui sont à la base de tout travail public utile.”

L’honorable monsieur Dandurand, chef du parti libéral au Sénat :

“J’ai été en association constante avec le sénateur Béique pendant un demi-siècle, et son voisin pendant une bonne partie de ma vie. Il vint à Montréal en 1865, quand la population était de moins de 75,000. Il la vit dépasser le million d’habitants. Au barreau, dans la finance, dans l’industrie, dans la construction des tramways, dans la direction des chemins de fer, dans l’établissement des pouvoirs électriques, dans la promotion de l’éducation, monsieur Béique fut au premier rang.

“Il n’était pas apprécié par le grand public. Peu de personnes comparativement ont eu l’avantage de voir sa vive intelligence au travail. Dans une assemblée ou une réunion convoquée dans un but défini, monsieur Béique écoutait les discussions et prenait note des opinions exprimées. Après cela il était toujours celui qui rédigeait des constitutions, des règlements, des contrats, des conventions. Pendant que d’autres recherchaient l’éclat et la popularité, lui les fuyait plutôt. Il a été le

conseiller recherché de ses chefs politiques et eut l'honneur d'être choisi pour un des deux exécuteurs testamentaires par Sir Wilfrid Laurier".

En mai 1925, Sir James Lougheed, représentant au Sénat du gouvernement conservateur, le félicitait d'avoir atteint sa quatre-vingtième année et d'avoir été nommé membre du Conseil Privé. Monsieur Lougheed disait :

"Ceci n'est qu'une appréciation légitime, à mon avis, de services qu'on ne saurait assez reconnaître, surtout dans cette Chambre. Depuis vingt-trois ans, mon honorable ami a fait partie du Sénat et a contribué probablement plus que tout autre membre à la législation qui a été adoptée ici".

On ne pouvait lui adresser un plus grand compliment.

L'honorable monsieur Chapais :

"L'honorable monsieur Béique personnifiait ici l'expérience parlementaire, la sagesse politique, la science légale. Presque nonagénaire, il nous émerveillait toujours par sa constante assiduité, par son inlassable activité cérébrale, par sa mémoire indéfectible, par l'étendue de ses connaissances juridiques, par son extraordinaire compétence législative.

"Dans les comités, il apportait la plus lumineuse et la plus efficace collaboration.

“Pour ma part, je regretterai longtemps sa conversation si nourrie de réminiscences, dont chacune était une captivante leçon d’histoire contemporaine.”

L’honorable monsieur Lemieux :

“Que pourrais-je ajouter à ce qui a été si bien dit par les deux leaders du Sénat, du sénateur Béique ? Il a été un exemple pour les hommes de ma génération”.

“Son vieil ami, Sir Louis Jetté, disait aux étudiants de mon temps : “Messieurs, pour réussir dans le monde il faut s’habituer à combattre les obstacles, et faire face aux ennuis. Comme l’a dit Carlyle, il y a toujours de la place au sommet”. Monsieur Béique a mis en pratique les principes ainsi émis par son ami de cœur et son ancien associé Sir Louis Jetté. Au barreau, il était presque au dessus de tous. Il était le conseil choisi dans les causes difficiles. Il pouvait quelquefois perdre une cause devant une cour inférieure, mais son opinion était généralement soutenue au Conseil Privé.

“Il n’était pas seulement un bon avocat, il était aussi un bon conseiller financier. Il a fondé pour les classes moins prospères une société d’assurance qui leur donne une pension à vie. Il dépensait volontiers son temps, bien qu’il n’eût à peu près pas de loisirs, pour des entreprises qu’il jugeait utiles. Il a contribué largement à plusieurs bonnes œu-

vres, mais ne s'en vantait jamais et c'est un plaisir pour ses amis que de le publier maintenant.

“Au cours de ses dernières années, les honneurs ont plu sur ses épaules sans affecter en rien sa simplicité ordinaire. Sa renommée vivra dans notre Province comme celle d'un grand ancêtre, parce que parti du bas de l'échelle, il s'est élevé jusqu'aux plus hauts degrés”.

L'honorable monsieur Fauteux, nommé sénateur pour remplacer monsieur Béique, au siège du comté de Salaberry :

“En me levant pour seconder l'adresse en réponse au discours du Trône, je sens tout le fardeau de l'honneur qui m'échoît de continuer la fonction si dignement remplie jusqu'ici par une très haute figure.

“Le temps, dont l'honorable sénateur Béique avait employé chaque fraction à quelque chose d'utile aux siens et à la société, semblait ne devoir jamais le toucher ; ne lui avait rien enlevé de son énergie ni de son activité. Infatigable au travail, il le fut durant tout le cours de sa longue vie. Au moment précis, il fut toujours là où sa présence était requise. La multiplicité de ses occupations ou de ses fonctions ne l'empêchait pas de se donner tout entier à chacune d'elles.

“L'austérité et la probité de sa vie l'avaient comme revêtu d'une majesté discrète que nous res-

pections depuis longtemps, et à laquelle son pays tout entier a rendu déjà un hommage éclatant.

“Descendant d'un de ces vaillants chefs de famille terriens, si nombreux dans l'histoire de notre province, et dont on doit dire ce que Taine a dit de ces lointains aïeux, qu'ils furent, par leur persévérance, par leur courage à défendre et à féconder le sol, par leur loyauté à Dieu et à leur pays, des ancêtres glorieux, l'honorable monsieur Béique incarnait ce que les traditions de ma race nous ont laissé de plus solide. Et c'est cela même qui en a fait un des plus grands Canadiens de sa génération.

“Puis-je exprimer à sa famille et à madame Béique les regrets profonds de cette Chambre et l'assurance qu'aux yeux de la patrie, la vie de l'honorable sénateur Béique demeure une leçon et un exemple à imiter”.

MONSIEUR JOSEPH PAPINEAU

JE suis heureuse de rappeler pour mes petits-enfants, le souvenir de leur arrière arrière-grand-père, Joseph Papineau, qui a joué, dans les événements de son temps, un rôle de premier plan.

Fils d'un tonnelier de Montréal, qui voulait lui faire apprendre son métier et lui laisser sa clientèle, il naquit en 1752. Sa mère, née Beaudry, était issue d'une famille de cultivateurs aisés qui désiraient de leur côté en faire un cultivateur. Un prêtre du Séminaire avait remarqué ses talents à l'école et insista auprès du père pour qu'il lui fit donner un enseignement classique, ses oncles Beaudry se chargeant en partie des frais de cette éducation. Mis au collège à Montréal, il ne voulut pas y rester et fut envoyé au Séminaire de Québec, où il fit de brillantes études et gagna la considération de ses professeurs et de ses condisciples.

A son retour à Montréal, il fut admis dans l'étude de M. Delille, notaire et arpenteur, les deux professions allant alors presque toujours de pair.

Vers ce temps, il accomplit une expédition assez périlleuse. Des dépêches importantes venant

d'Angleterre étant arrivées à Montréal, il fallait les faire parvenir au gouverneur, Lord Carleton, qui était à Québec, assiégé par les Américains.

De concert avec monsieur LaMothe, arrière-grand-père de mon amie madame Rosaire Thibau-deau, il sollicita la mission de porter ces dépêches. Les deux jeunes gens ayant caché les papiers dans des bâtons creux, se mirent en route sur la rive sud du fleuve, allant de presbytère en presbytère et passant souvent dans les bois pour éviter les patrouilles américaines.

Quand ils furent à Lévis, il s'agit de franchir le fleuve, couvert de glaces amoncelées. Ils s'avisèrent de mettre leur chemise blanche par-dessus leurs habits et de se couvrir la tête de mouchoirs blancs. Grâce à cette blancheur et à l'obscurité de la nuit, se mettant à l'abri de temps à autre derrière des blocs de glace, ils réussirent à atteindre l'autre rive sans alerter les sentinelles.

Reconnus après quelques pourparlers, ils furent reçus dans la citadelle et purent remettre leurs dépêches au gouverneur. Ils ne voulurent pas refaire le trajet et restèrent à Québec pour aider à défendre la ville.

Ce trait de bravoure et d'endurance avait été très admiré chez les Canadiens français.

Joseph Papineau se fit en quelques années une belle clientèle. Il était consulté par presque toutes les communautés religieuses, et avait délimité un

bon nombre de seigneuries dont les bornes n'avaient pas été établies avec assez de précision. Il était consulté, paraît-il, de trente lieues à la ronde.

De 1783 à 1790, il usa de toute l'influence dont il jouissait pour faire signer par ses concitoyens les nombreuses requêtes qui furent envoyées en Angleterre, demandant pour les Canadiens les droits dont jouissaient les sujets britanniques. Beaucoup de gens hésitaient à donner leur adhésion à ces requêtes, les jugeant inutiles à raison de ce qui se passait ici.

En 1791, l'Angleterre décida, probablement un peu à cause de la révolution américaine, d'octroyer une constitution nouvelle, divisant le pays en deux provinces qui devaient avoir chacune une assemblée législative élue par le peuple, et un Conseil Législatif nommé par le gouverneur, celui-ci gardant en réalité tout le pouvoir.

Les gouverneurs qui venaient ici, avec des instructions plus ou moins avouées, étaient circonvenus dès leur arrivée par une clique de gens en place qui ne voulaient perdre ni leur position ni leurs profits, et trouvaient l'état des choses tout-à-fait souhaitable. Ces derniers décrivaient la population comme étant ignorante, remplie de préjugés et de superstitions, comme appartenant toute à cette religion catholique honnie et méprisée en Angleterre, et par conséquent incapable de rien faire

pour le bon gouvernement ou la direction du pays.

L'éducation de la masse de la population eut été difficile à faire. Les habitants des campagnes ne savaient pas l'anglais, et les livres français étaient interdits.

Les curés de paroisse donnaient, à l'occasion de la première communion de leurs ouailles, une série d'instructions sur le catéchisme, qu'il fallait apprendre par cœur sans jamais en lire un mot, et par enseignement oral seulement. Mais si leur éducation en dehors de cela était nulle, leur valeur morale était réelle et solide. Je crois aussi que ceux qui avaient l'avantage de suivre les cours d'un collège l'appréciaient beaucoup plus que ceux d'à présent, parce que c'était un véritable privilège n'échouant qu'à peu d'élus.

Il y eut des élections et Joseph Papineau fut élu pour le comté de Montréal.

Il est malheureusement certain que, durant toute cette époque, les gouverneurs envoyés par l'Angleterre devaient, autant que possible, protestantiser et angliciser la population canadienne-française.

Les premières sessions du Parlement canadien fournirent la preuve que le système parlementaire était constitué de manière à n'être qu'une nouvelle forme de despotisme. Les députés n'étaient là que pour approuver les dépenses faites par le gouverneur, ou pour porter la responsabilité de fautes

qu'ils n'avaient pas commises. La Chambre n'avait aucun droit de regard sur les finances du pays ; la seule autorité réelle était celle du gouverneur.

A ce sujet, un petit fait montre quel était l'esprit de la population anglaise de ce temps. Quelques comtés, par désir de conciliation, avaient élu des représentants anglais. Dès la première session, ces messieurs, au nombre de seize, proposèrent l'abolition de la langue française et le nom d'un des leurs pour la présidence de la Chambre alors que la députation canadienne-française comptait cinquante-quatre membres. Il y eut des débats acerbes et M. Papineau fut un de ceux qui se distinguèrent par leur éloquence. Les Canadiens l'emportèrent et M. Panet fut élu président.

Alors commencèrent des luttes ingrates et difficiles. Il y eut lutte pour la conservation du catholicisme, lutte pour le maintien de la langue française et des lois françaises qui nous avaient régis jusque-là ; lutte pour les écoles françaises qui déplaisaient aux conquérants, et lutte aussi pour exclure de la Chambre plusieurs juges qui étaient alors éligibles et soutenaient invariablement la politique du gouverneur.

M. Papineau fut un des piliers de cette résistance pénible et interminable. Il fut probablement l'orateur le plus écouté de cette représentation nationale. Ses amis et lui furent inlassables dans leurs

efforts pour obtenir justice, tout en se heurtant toujours à une attitude inébranlable.

Je n'entends pas faire un cours d'histoire, n'ayant pas les qualifications voulues pour cela. Je veux me borner à parler ce que j'ai appris par des traditions de famille et des lettres de ce temps-là, et de la vie privée et familiale de mes ascendants.

Je désire toutefois reproduire ici, avec la permission de l'honorable A. David plusieurs passages d'une biographie de mon arrière-grand-père, publiée en 1873 par notre ancien ami, l'honorable L.-O. David, père de l'ancien secrétaire de la Province.

“De 1792 à 1804, M. Papineau combattit vaillamment, toujours au premier rang. Ses discours électrisaient la Chambre d'assemblée, et allaient, répétés de bouche en bouche, porter le courage et le patriotisme dans le cœur de la population. Il était le premier orateur des deux Chambres, l'homme le plus populaire de son temps, estimé de ceux mêmes qu'il combattait.

“En 1804, il quitta le Parlement pour s'occuper de l'exploration de la seigneurie de la Petite Nation, qu'il venait d'acquérir du Séminaire de Québec. Mais, en 1809, le parti canadien le força à sortir de sa retraite pour aller porter aux membres de la Chambre le secours de son éloquence et de son patriotisme.

“Des élections générales venaient d’avoir lieu et cependant le gouverneur Craig, de sinistre mémoire, avait dissout la Chambre en l’insultant, après trente jours de session, parce qu’elle avait osé demander que les juges fussent exclus de la législature.

“A cette occasion, M. Bédard proclama dans un discours admirable de logique et d’intuition politique, que le seul moyen de remédier aux vices de la constitution de 1791 était de créer un ministère responsable.

“A l’élection de 1809, M. Papineau fut élu par la division est de Montréal, malgré les efforts et les intrigues du gouvernement.

“La loi ne défendant pas aux femmes de voter, plusieurs en profitèrent pour enregistrer leur vote en faveur du candidat du peuple. Il en vint une surtout qu’on remarqua. C’était une femme âgée, veuve depuis longtemps. Quand on lui demanda pour qui elle voulait voter, elle répondit : “pour mon fils, M. Joseph Papineau, parce que je crois que c’est un bon et fidèle sujet”.

“A l’ouverture de la session de 1810, M. Papineau était à son poste. Des ordres venus d’Angleterre avaient demandé au gouverneur d’annoncer à la Chambre, dans son message, qu’il sanctionnerait une loi déclarant les juges inéligibles, pourvu qu’elle fut votée par les deux Chambres.

“Cette demi victoire fit plaisir à la majorité. Persuadée que le meilleur moyen de contrôler les fonctionnaires publics était de faire voter leur salaire par la Chambre, elle décida que le pays était capable de payer toutes les dépenses civiles, et prépara une adresse pour informer le parlement anglais qu'elle était prête à accepter cette charge.

“Elle vota ensuite, pour la deuxième fois, la loi qui excluait les juges de la Chambre. Le Conseil Législatif ayant voulu amender cette loi, elle déclara le siège du juge DeBonne vacant.

“Le gouverneur, qui réprimait sa colère depuis longtemps, se décida enfin à sévir. Il prorogea la Chambre et ordonna des élections générales. C'était la troisième élection en dix-huit mois.

“Le gouverneur voulut, cette fois, effrayer sérieusement la population et ses défenseurs. Les presses du *Canadien* furent saisies, son imprimeur, M. Lefrançois, et ses propriétaires, MM. Bédard, Taschereau et Blanchet, furent emprisonnés et d'autres mandats furent lancés contre quelques citoyens influents de Montréal.

“Ils furent tous relâchés, au bout de quelques jours à l'exception de M. Bédard, qui ne voulut pas sortir de prison sans qu'on lui fit un procès.

“Ces actes de violence loin d'effrayer le peuple ne firent que l'exaspérer. C'est alors que Craig fit de si grands efforts pour engager le gouvernement anglais à asservir l'Église et la Chambre d'assem-

blée du Bas-Canada. On ne sait ce qui serait arrivé, s'il n'y avait eu de nouveau une menace d'invasion américaine. Craig reçut l'ordre de se calmer, et d'apaiser les mécontentements qu'il avait soulevés.

“Lorsque la session commença en 1810, il se montra presque aimable. Mais la Chambre s'occupa d'abord de l'emprisonnement de M. Bédard, l'un de ses chefs. M. Papineau déploya une grande énergie en cette circonstance ; il eut des paroles éloquentes pour démontrer l'injustice de cette détention, et c'est lui que la Chambre chargea d'aller au Château plaider la cause du prisonnier.

“Craig a rendu compte dans ses dépêches, de ses entrevues à ce sujet avec M. Papineau, et il n'a pu s'empêcher de rendre hommage à sa haute intelligence et à son esprit perspicace.

“C'est à l'ouverture de ce nouveau parlement que son fils, Louis-Joseph, âgé de vingt-trois ans, et qui venait d'être élu député pour le comté de Kent (aujourd'hui Chambly), fit un discours qui fut une révélation, et le rangea de suite parmi les membres les plus marquants de la Chambre Canadienne”.

Mon grand-père s'était jeté dans les luttes politiques par devoir plutôt que par goût. Il en sortit dès qu'il crut pouvoir le faire sans danger pour ses compatriotes. Vers 1813 ou 14, il se retira à la

Petite Nation, dans cette colonie qu'il avait fondée lui-même. Il avait alors plus de soixante ans.

La Petite Nation, c'était la solitude à peu près complète, à vingt-cinq milles de l'habitation la plus proche. Il ne s'y trouvait ni église, ni médecin, ni commerce d'aucune sorte. Il fallait s'approvisionner à Montréal, par des chemins par moments presque impraticables, ou par voie d'eau avec des canots d'écorce.

Mes grands parents habitèrent d'abord une île de l'Ottawa située près du Papineauville de nos jours, pour être à l'abri des ours et des loups de la forêt qui s'étendait partout jusqu'à la grève de la rivière, et aussi des Indiens qui rôdaient sans cesse dans les bois environnants.

Mon arrière grand-mère, qui avait suivi son mari dans cette espèce d'exil, était née Cherrier. Elle était sœur de madame Lartigue, mère du premier évêque de Montréal, et de madame Viger, mère de l'honorable Denis-Benjamin Viger, qui devint ministre d'État avec M. Draper.

Ces trois femmes avaient évidemment des mentalités spéciales d'une qualité très haute. Madame Papineau, dans sa résidence nouvelle, eut à faire face à des ennuis et des dangers sans nombre. Outre une tenue de maison compliquée par le manque de confort et de commodités de toutes sortes, il lui fallait présider à la naissance des enfants, les ondoyer s'il y avait lieu ; soigner les ma-

ladies les plus graves, même celles des Indiens de la forêt qui venaient se réfugier chez elle ; enseigner le catéchisme, servir d'institutrice.

Elle réussit à suffire à tout, donnant à chaque instant des preuves d'une intelligence, d'une énergie, d'un courage sans pareils.

Elle avait laissé à Montréal une situation très en vue, une famille nombreuse, une société agréable et un commerce de tous les jours avec les gens les plus intéressants et les plus au courant des grandes affaires du pays. Elle était réduite à une correspondance restreinte, à quelques rares visites de parents.

C'est chez elle qu'un prêtre missionnaire venait tous les six mois célébrer la messe, confesser tous ceux des alentours, faire faire la première communion des enfants, administrer les malades, enfin donner quelques-uns des secours que la religion catholique offre à toutes les misères et à tous les embarras.

Ces visites du prêtre étaient les grands événements de l'année ; on s'y préparait d'avance, et on en parlait longtemps après.

Madame Papineau et ses deux sœurs avaient les idées de leur temps sur la sévérité qui convient dans l'éducation des enfants. Deux lettres surtout montrent bien leurs sentiments. L'aîné de la famille Papineau, Louis-Joseph, avait été envoyé à Québec pour y faire ses études au collège où son

père avait reçu son éducation. Se trouvant loin de sa famille, qu'il ne devait revoir que tous les deux ans, il s'ennuyait à périr et il écrivit à sa mère lui dépeignant, en termes vifs, le martyre qu'il avait l'impression de subir, et assurant qu'il allait certainement mourir si on n'allait le chercher au plus tôt. Sa mère répondit simplement qu'il n'avait pas à s'inquiéter, qu'il y avait à Québec, s'il lui arrivait malheur, tout ce qu'il fallait pour l'enterrer.

Cette rigidité, si différente de ce qui existe maintenant dans nos familles, n'eut pas de mauvais effets. Les enfants Papineau, au nombre de cinq, avaient la plus grande vénération pour leurs parents. Il est vrai qu'ils avaient pu constater chez eux des vertus tout à fait remarquables.

Monsieur Papineau était par excellence l'homme intelligent, laborieux, d'une intégrité parfaite, prêt à faire et ayant fait les plus grands sacrifices pour le bien de son pays ; d'un courage et d'une force de caractère exceptionnels.

De son côté, madame Papineau était un exemple de charité active, de dévouement sans cesse en éveil, d'esprit chrétien et d'amour du devoir.

Plusieurs années auparavant il était arrivé au Canada une famille suisse qui s'était mise en relations avec mon grand-père, dans son étude de notaire. Ils avaient une fille qui était à peu près du même âge que ma grand-mère, Rosalie Papineau. Par suite d'une épidémie, les parents moururent

tous deux à peu d'intervalle et la jeune fille fut adoptée par M. Papineau qui avait été nommé son tuteur. Elle fut élevée avec ma grand-mère et par la suite, épousa le second des fils de la maison, Denis-Benjamin Papineau. C'était une femme très distinguée, d'une extrême délicatesse de conscience et qui garda jusqu'à un âge très avancé les plus vifs sentiments d'amitié pour ma grand-mère.

Après quelques années, la maison de l'île Aroussin ayant été incendiée, monsieur Papineau se construisit une nouvelle demeure sur la rive, qui avait été défrichée sur une certaine étendue. Cette maison existait encore il y a peu d'années.

M. Papineau était grand, mesurant six pieds français c'est-à-dire six pieds quatre pouces anglais. Quand il commença à faire le relevé de sa seigneurie il partait avec son fusil, une hâche et des couvertures, sans s'embarrasser de provisions. Il prenait un bon déjeuner avant de se mettre en route, couchait dans la forêt et ne revenait que le lendemain soir sans avoir rien mangé pendant son excursion.

Au cours de sa carrière politique, les élections dégénéralant presque toujours en rixes, il se faisait souvent accompagner par un cocher nommé Montferrand, doué d'une force extraordinaire. L'un de ses hauts faits qu'on citait souvent était celui-ci : le feu ayant éclaté dans son écurie, il avait en vain essayé de faire sortir sa vache, qui, suivant l'usage

de ces animaux en pareil cas, refusait absolument de bouger. Impatienté de cette résistance car le feu se rapprochait, Montferrand se glissa sous elle, prit dans ses deux mains les pattes de devant de l'animal, et s'étant redressé avec sa vache sur le dos, la conduisit jusque dans la rue. Comme il y avait un rassemblement, l'affaire avait eu du retentissement et avait contribué à affermir sa réputation de force invincible.

Il va de soi qu'un compagnon de cette sorte était doublement précieux dans une échauffourée.

Pendant bien des années mon grand-père revenait à Montréal pour y passer l'hiver. Il habitait rue Saint-Paul, près de la rue Bonsecours, dont il n'était séparé que par une seule maison. Son fils, Louis-Joseph, demeurait rue Bonsecours tout près aussi de la rue Saint-Paul en sorte que les cours des deux maisons communiquaient. C'est ainsi qu'en 1837 Louis-Joseph échappa à une bande de forcenés qui l'avaient poursuivi jusque-là. Il entra chez lui, se rendit par la cour chez son père, prit la rue Saint-Paul et put ainsi dérouter ses assaillants.

En 1838, à l'âge de quatre-vingt-six ans, M. Papineau se rendit à Buffalo où son fils s'était réfugié après la révolution de 1837. C'était une longue distance à parcourir en voiture et le voyage offrait de véritables périls. L'entrevue fut naturellement d'une grande tristesse. Le fils partait pour

l'exil ; le père, déjà si âgé, se demandait si c'était la séparation définitive. Ils avaient toujours été intimement liés et le malheur de leur pays, auquel ils avaient tous deux voué un attachement si profond, les rapprochait encore davantage. Ils devaient en effet ne jamais se revoir. Louis-Joseph désira ardemment que son père allât le rejoindre en France ; il en écrivit souvent. Mais on ne voyageait pas facilement alors, et la famille n'eut pas consenti à laisser partir le vieux père.

Il ne reste que peu de lettres de monsieur Papineau. Dans l'une d'elles, il taquine sa fille, madame Dessaulles sur ce qu'il a appris qu'elle sort beaucoup dans le monde, et lui demande ce que devient son fils dans toute cette dissipation.

Dans une autre, écrite à l'occasion de l'épidémie de choléra, il la met en garde contre l'imprudence qu'elle commet en s'exposant comme elle le fait à une contagion si terrible. Elle lui répond qu'elle prend de grandes précautions, qu'elle est la seule à pouvoir faire aux malades les visites qu'il lui reproche, et que c'est d'ailleurs lui-même qui lui a appris à toujours mettre le devoir au-dessus de tout, ce dont elle lui est infiniment reconnaissante.

Monsieur Papineau mourut à quatre-vingt-dix ans, en 1842. Il était allé passer la soirée chez son vieil ami, monsieur Roy. Là, il s'appuya par distraction sur une table un peu légère qui céda sous

son poids. Dans sa chute, il se fractura la cuisse et fut transporté chez son neveu, M. Toussaint Cherrier, qui vivait tout près, à l'endroit où est maintenant l'École Polytechnique. Il mourut un peu plus tard.

Il eut ce qu'on peut appeler une vie pleine de jours, car, parti de rien, il s'éleva au plus hauts sommets dans son pays, intellectuellement, moralement et politiquement. Il n'y eut que des éloges sur sa tombe ; sa mort fut celle d'un grand chrétien et d'un grand citoyen.

MADAME JEAN DESSAULLES

MA grand-mère, madame Jean Dessaulles, était fille de Joseph Papineau et de sa femme, née Cherrier, sœur de madame Lartigue, mère du premier évêque de Montréal, et de madame Viger, qui fut mère de Denis-Benjamin Viger.

Son père était en relations constantes avec les hommes les plus distingués de son temps qui le considéraient comme un chef et un guide en toute occasion. Elle-même avait été intéressée dès sa jeunesse par les luttes qui eurent lieu dans le pays et au parlement pour la conservation de notre religion, de notre langue et de nos lois. Elle connut tous les hommes qui ont laissé leur empreinte sur ces années difficiles.

Ses frères, les Papineau, ses parents, les Viger et les Cherrier, étaient au premier rang de ceux qu'on appelait les patriotes. Presque tous étaient en position de prendre part aux événements politiques ou parlementaires de leur temps. Imbus de l'idée que cette participation était un devoir auquel ils n'avaient nul droit de se soustraire, ils ont eu la volonté de servir, autant qu'il était en eux,

leur race et leur patrie, et plusieurs ont ainsi joué un rôle marquant.

Élevée en partie à Montréal, en partie dans les solitudes de la petite Nation, où l'existence était assez malaisée, elle était devenue une femme véritablement accomplie.

Je ne l'ai que peu connue, car je n'avais que cinq ans lorsqu'elle mourut ; mais sa vie avait eu un tel rayonnement, qu'on en parlait longtemps après et toujours dans les termes de la plus vive affection et de la plus grande admiration. J'ai donc pu, grâce à des conversations répétées avec ceux de la famille qui avaient vécu dans son intimité, me faire une idée assez exacte de son mérite, de ses vertus et d'une bonté charmante qui séduisaient tout le monde. Cette bonté était telle que malgré une distinction extrême d'apparence et de manières, elle se faisait des amis de tous ceux qui l'approchaient.

Qu'on me permette de dire ici que Napoléon Bourassa, son neveu par alliance, dans une brochure devenue à peu près introuvable et intitulée "*Nos grands-mères*" parle des *royales manières* de madame Dessaulles.

Elle avait épousé en 1816 mon grand-père Jean Dessaulles, qui avait dès lors reçu en héritage, de son cousin germain Hyacinthe Delorme, la seigneurie de Saint-Hyacinthe.

Cette seigneurie avait d'abord été concédée à un membre de la famille de Vaudreuil, neveu du gouverneur ; mais celui-ci ne s'était pas conformé aux conditions imposées aux concessionnaires de ces propriétés, qui appartenaient encore au gouvernement. Le seigneur, dans un certain délai, devait bâtir un moulin à farine, et établir sur ses terres un nombre donné de colons ; une trentaine, je crois.

La seigneurie, de trente lieues carrées, avait été mise en vente et achetée par monsieur Delorme père, beau-frère de madame Pierre Dessaulles, née Crevier des Trois-Rivières, la mère de mon grand-père.

Mes grands-parents étant tout à fait d'accord au sujet des devoirs et obligations qui incombent à ceux qui atteignent une position un peu éminente, devinrent littéralement la Providence du village et des environs.

Entourés comme ils étaient de gens qui se trouvaient souvent à la merci d'un manque de travail, ou d'une récolte perdue, toutes les misères, tous les chagrins suscitaient chez eux une sympathie active et généreuse. Mon grand-père était le protecteur, le conseiller averti de ces hommes pour la plupart peu instruits et heureux de trouver en lui un arbitre désintéressé. Ma grand-mère, pleine d'initiative et de charité, était le recours indiqué

dans la maladie, les ennuis de toutes sortes et les besoins sans cesse renaissants.

Elle avait fait du manoir une demeure sans pareille qui devint le centre de la vie sociale et charitable de la seigneurie.

Sa maison servit de dernier asile à plusieurs ; entre autres à un peintre français, M. Dulongpré, qui avait eu la mauvaise inspiration de venir chercher fortune au Canada. L'argent était rare, les communications peu faciles, et bien qu'il eut réussi à faire un grand nombre de portraits, dont ceux de mes grands-parents, il était, à la fin de sa vie, à peu près sans ressources. Elle le reçut chez elle, où il avait déjà fait plusieurs séjours, le soigna dans sa dernière maladie et le traita toujours comme un ancien ami. M. Dulongpré fut inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Hyacinthe et sa tombe est encore indiquée dans le terrain qui appartient maintenant aux Révérends Pères Dominicains.

Un autre qui mourut chez elle fut un M. McCarthy, arpenteur ingénieur, qui avait autrefois fait le relevé des limites de la seigneurie et avait fait restituer une certaine étendue de terrain appropriée par les voisins. Malheureusement pour lui, une habitude funeste, généralement répandue dans le pays, l'avait réduit à la misère. Il fut accueilli au manoir, soigné jusqu'à sa mort et inhumé convenablement.

Une de ses charités spéciales fut faite à l'occasion d'une épidémie de choléra asiatique qui avait éclaté dans le pays en 1832. Les victimes, presque toujours atteintes à l'improviste, devenaient en peu de moments tellement malades qu'il leur était presque impossible de retourner chez eux et que plusieurs mouraient sur la rue. Ce mal impitoyable, qui frappait comme la foudre, avait causé partout une véritable panique. Les gens en santé étaient trop effrayés pour soigner les malades, même ceux de leur famille.

Ma grand-mère eut le courage de suivre le médecin dans ses visites aux pestiférés et de leur donner les soins les plus urgents. Ayant mis ses enfants en sécurité dans une partie de la maison, elle reçut chez elle plusieurs malades qu'elle soigna elle-même jusqu'à leur mort ou leur guérison.

C'est à cette occasion qu'elle écrivit à son père la lettre que j'ai citée plus haut.

Sa bonté et sa bienveillance étaient telles qu'elle était la confidente attitrée de toutes les faiblesses physiques et morales, et que de la contrée environnant Saint-Hyacinthe, on venait la consulter, ou jouir un jour ou deux de son hospitalité.

Il y avait dans ce temps une coutume très répandue dans les campagnes. Quand un homme se sentait vieillir et devenir incapable de continuer à faire les travaux des champs, beaucoup plus durs alors qu'ils ne le sont maintenant, il se donnait,

suisant l'expression courante, à un ou deux de ses enfants ; c'est-à-dire qu'il transmettait la propriété de sa terre, à certaines conditions de logement, d'entretien, de sépulture et de prières après la mort.

Ces conventions étaient presque toujours signées devant le notaire et contenaient des expressions assez cocasses comme, par exemple, celle-ci : une vache qui ne meurt pas, ou un cochon raisonnable, ou toujours gras.

Naturellement, ces promesses étaient plus ou moins bien tenues, et donnaient lieu à une succession interminable de discussions, de querelles et même de procès.

Une des protégées de ma grand-mère s'était ainsi donnée et il s'ensuivait des tracas journaliers. Elle venait chaque semaine au manoir pour faire ses Pâques. Un samedi que l'ancien curé avait été changé, elle s'en alla à l'église et commença sa confession habituelle : "Eh ben ! mon vieux, c'est toujours tout de même".

Étonnement profond du curé qui demande ce qu'elle entend par là. — "Eh ! ben ! je te dis, c'est toujours tout de même". — "Je ne vous comprends pas, ma pauvre femme". — "Ben, je veux dire que je me suis fâchée parce que Baptiste m'a fait enrager, mais je veux faire mes Pâques demain". — On était à l'automne et le pauvre jeune curé comprenait de moins en moins. "Revenez une autre fois,

ma bonne femme et je vais m'informer sur votre cas". — "Ah ! ben ! dit la pénitente, l'autre curé me laissait faire mes Pâques tous les dimanches, et ce n'est pas un blanc bec comme toi qui va m'en empêcher". — Le curé, tout embarrassé, ne crut pas qu'il devait donner l'absolution dans ces conditions et la renvoya à un autre jour.

La pauvre vieille, tout en pleurs, car un refus d'absolution était un déshonneur en ce temps, s'en vint au manoir où elle raconta sa mésaventure. Madame Dessaulles se rendit de suite à l'église et expliqua au curé nouveau, qu'en effet son prédécesseur avait permis la communion tous les dimanches, parce que c'était une bonne chrétienne qui avait fait de son mieux pour élever ses enfants, et qu'elle était dans un chagrin profond qui lui troublait un peu l'esprit.

Après cela, le curé, qui la reconnaissait sans peine, la confession étant toujours la même, ne fit plus d'objection, et les Pâques purent être faites chaque dimanche.

Une autre de ses générosités était celle-ci. Presque tous les médicaments de ce temps venaient sous forme de poudres plus ou moins nauséabondes. Le médecin ordonnait une prise, c'est-à-dire une dose de poudre à prendre dans de la confiture. Le sucre était cher, au village peu de personnes avaient des confitures. Chaque année, ma grand-mère en faisait une ample provision ; sitôt qu'il y

avait un malade dans les alentours, on voyait arriver au manoir un enfant qui venait demander un peu de confiture.

Une habituée de la maison avait coutume de faire quelques prières à haute voix, ce qui réjouissait beaucoup le personnel de la cuisine qui se réunissait à sa porte pour l'écouter. Avec l'intention louable de prier pour tous ses voisins elle s'écriait : "Grand gueux ! un *pater* et un *avé* pour ma fille qui a soin de moi. Grand gueux ! un *pater* et un *avé* pour mon voisin, tu sais, grand gueux, qui je veux dire ; c'est çu là qui pacage ma vache !" Et l'énumération continuait sans que jamais elle put se rappeler un nom, ce qui suggérait les détails les plus saugrenus, accompagnés par les rires étouffés de ses auditeurs.

Une autre était venue au village pour faire baptiser un bébé déjà âgé d'un mois, ce qui était contraire à l'usage. Elle expliqua au curé qu'elle avait été obligée d'attendre parce qu'elle voulait solliciter une faveur particulière. Le curé lui ayant demandé quel nom elle allait donner à l'enfant, elle répondit : "Je veux qu'il s'appelle monsieur Casimir". C'est très bien, dit le prêtre ; je vais lui donner le nom de Casimir. "Non ! Non ! dit-elle, ce n'est pas Casimir qu'il va s'appeler, mais monsieur Casimir !" La discussion dura un peu, puis le curé baptisa l'enfant selon le rite habituel, tout en ayant l'air de se rendre à sa fantaisie.

Ma grand-mère avait, près de sa chambre, une grande armoire où elle gardait du coton, de l'étoffe à robe, de la laine à tricoter, etc., afin de pouvoir répondre aux prières qui lui étaient adressées à chaque instant.

Après sa mort, malgré mon jeune âge, je pus indiquer la destination de plusieurs des paquets placés là, parce que m'ayant toujours autour d'elle, elle m'en avait parlé et je connaissais presque toutes ses clientes.

Elle avait institué au manoir une distribution de légumes et de bons de pain et de viande. Chaque semaine, il venait dans la cour une bande d'enfants ayant un panier au bras. Il y avait des légumes pour tous, ainsi que pendant des années des bons de pain et de viande qui devaient être présentés au boucher et au boulanger.

Ma mère, qui avait longtemps aidé à cette distribution, la continua pendant quelques étés. Puis le nombre des clients augmentant, les dégâts se multiplièrent aussi. Il y avait, en avant du jardin, un long trottoir que les enfants devaient suivre pour rentrer chez eux. Ce trottoir était parsemé de feuilles de choux, de queues d'oignons, de tiges de carottes, etc., ce qui nécessitait un balayage en règle. Le domestique chargé de ce soin, s'en plaignait amèrement. Après notre départ pour Montréal, en 1860, mon oncle Dessaulles qui avait acheté une autre maison et n'avait plus un aussi grand

jardin, cessa la distribution de provisions. Les conditions étaient changées ; il y avait du travail à trouver et les gens du village pouvaient se tirer d'affaire.

Madame Dessaulles eut, pendant un assez long temps, la vie des familles aisées de son temps. Une maison plutôt grande qui permettait d'accueillir plusieurs amis à la fois ; une vaste salle à manger munie d'une table qui s'allongeait au besoin ; un salon assez spacieux pour qu'on put y danser à l'aise ; un boudoir où les gens plus âgés s'installaient pour jouer aux cartes ou aux dames.

Tout cela chauffé l'hiver par neuf ou dix poêles plutôt gros, dont l'entretien prenait le temps d'un homme, occupé du matin au soir. Il fallait préparer le bois nécessaire, le transporter dans la maison, enlever les cendres et ne pas laisser s'éteindre le feu.

L'eau était apportée dans de grosses tonnes traînées par des chevaux ; il fallait ensuite la porter dans des seaux jusqu'aux tonneaux de la maison qui servaient de réservoir. De là on la mettait dans les chambres à coucher dans de grands brocs qui contenaient deux ou trois gallons d'eau. Il n'y avait pas de salles de bain ; ma grand-mère se servait d'une baignoire en métal, mais c'était là un luxe inusité.

Je me rappelle avoir vu dans la cour du manoir un large chaudron en fer d'au moins trois

pieds de diamètre et tout à fait profond, dans lequel on faisait bouillir de la cendre avec de l'eau qui servait ensuite à faire la lessive. On ne lavait le linge de maison que deux ou trois fois l'année et toujours en été. Les armoires étaient remplies de hautes piles de draps, qui, après avoir servi un certain temps, étaient déposés dans un grenier, en attendant le jour du grand lavage de linge.

A ce propos, je me souviens d'un petit fait qui m'a été raconté à différentes reprises par ma mère qui avait, à son mariage, pris à son tour la direction de la maison, et qui surveillait tous les détails de la vie domestique.

Le blanchissage du linge se faisait alors plus fréquemment, surtout celui du linge personnel. Ma mère s'aperçut que le nombre des objets donnés au lavage par ma grand-mère diminuait sensiblement.

Après quelques semaines, elle demanda une explication. Madame Dessaulles dit alors qu'en prenant son bain, elle lavait sa chemise déjà mouillée, et qu'elle la mettait sécher dans sa chambre.

On finit par découvrir qu'elle avait donné presque tous ses vêtements et qu'il ne lui restait que deux chemises qu'elle était forcée de laver elle-même pour que son dénûment ne parut pas trop.

Pendant sa dernière maladie qui fut courte, les personnes qui la soignaient s'aperçurent avec stu-

peur qu'elle n'avait presque plus rien, et que sa commode était à peu près vide.

Toutes les conditions ordinaires de la vie étaient bien différentes de ce qu'elles sont à présent. Il n'y avait à la cuisine pour l'éclairage que des chandelles de suif qu'on fabriquait généralement à domicile, en utilisant la graisse de bœuf ou de mouton. Il y avait partout des moules à chandelle, et c'était un art que de savoir rouler les mèches de manière à ce que le suif ne brûlât pas trop rapidement.

Au salon il y avait une lampe Carcel, qu'on mettait sur une table, autour de laquelle se plaçaient ceux qui voulaient lire, coudre ou tricoter. Le repas du soir était servi au plus tard à six heures, le dîner se donnait à midi. Si on allait passer la soirée chez des amis, on s'arrangeait pour arriver au plus tard à huit heures.

Je me rappelle aussi qu'au manoir le service de table se faisait par une ouverture assez large pratiquée dans la porte qui donnait sur la salle à manger des domestiques. De l'autre côté de la porte une table plutôt grande et qu'on rabaisait à volonté recevait, à tour de rôle, la desserte d'un service, ou ce qu'il fallait pour le service suivant. Cela faisait moins d'allées et venues, la porte ne s'ouvrait pas, et c'était une simplification notable. Il fallait naturellement une personne de l'autre côté de la porte mais on y pouvait mettre n'importe

qui et les gages étaient si peu élevés qu'on ne regardait pas de trop près à une personne de plus.

C'était aussi le temps des grandes provisions amassées avant l'hiver, à cause du mauvais état des chemins et du ravitaillement presque impossible pour ceux qui habitaient la campagne.

Le grenier jouait un grand rôle dans les maisons d'alors. On y mettait de larges coffres dans lesquels on rangeait pendant l'hiver les effets d'été, et pendant l'été les effets d'hiver. On y portait la farine pour la garder bien sèche ; les pains de sucre blanc qui avaient la forme d'un long obus pointu et qu'il fallait casser en morceaux un peu réguliers ; aussi les citrouilles dont on faisait un usage fréquent ; les oignons pour les empêcher de geler ; et des chapelets de pommes qu'on coupait par quartiers et qu'on enfilait sur de longues ficelles pour les suspendre au plafond.

À l'exception de quelques pommes il n'y avait pas de fruits frais, ce qui explique la vogue des noix de différentes sortes qu'on servait avec du raisin sec. Les figues étaient rares, les dattes inconnues.

Quand venait le temps du carême il était entendu que du mercredi des Cendres jusqu'au matin de Pâques il n'entrait pas une bouchée de viande ni un œuf dans la maison. On se décarêmaient le matin de Pâques avec une omelette au lard, car on n'avait goûté ni au lard ni aux œufs, depuis

plus de quarante jours. Il est même certain que quelques directeurs de conscience, plutôt zélés, demandaient aux jeunes femmes de cesser de nourrir un bébé afin de pouvoir jeûner comme les autres.

Il n'y avait de poisson frais que le petit poisson des Trois-Rivières et quelques rares maskinongés pêchés à travers la glace. Il ne restait donc que du poisson salé ou fumé, le fleuve étant gelé et l'Océan trop loin. C'est dans ces conditions qu'on passait le carême, temps de pénitence s'il en fut jamais, car il n'y avait même de légumes que ce qu'on avait pu garder dans la cave. Les ménagères salaient des haricots verts, qu'on préparait en les mettant d'abord quelques heures dans de l'eau douce.

Les huîtres étaient très appréciées et peu chères. Elles étaient apportées à Montréal dans des goélettes qui naturellement ne pouvaient remonter le fleuve qu'à l'automne. Les amateurs essayaient d'en garder plus longtemps en leur donnant de l'eau salée ou enrichie d'un peu de farine d'avoine. Ces nourritures étaient discutées, car chacun avait son système qu'il préconisait et chacun essayait de rendre service en donnant une bonne recette.

Un mot de ce qui se passait à la naissance des enfants. Le froid était le grand ennemi, auquel on attribuait tous les accidents possibles dans la circonstance. La pauvre maman était condamnée à

une obscurité à peu près complète pour éviter la fatigue des yeux. On suspendait dans toutes les fenêtres de grandes couvertures de laine ou des châles épais, pour arrêter au passage la moindre bouffée d'air. Les ablutions ordinaires étaient réduites à un linge mouillé dont on humectait le bout des doigts et du museau.

Les premières heures passées, une foule d'amies venaient visiter la mère et l'enfant et contribuer pour leur part à contaminer un air déjà si lourd.

Le fait que les mères ne mouraient pas toutes suffirait à prouver la vitalité de la race.

Dans les campagnes, au contraire, la coutume imposait un repas de compéragé. Sitôt les invités partis pour l'église, madame devait se lever pour confectionner elle-même un copieux régal. L'homme qui avait une femme incapable, par une faiblesse assez naturelle, de vaquer ainsi à une tâche trop lourde pour elle, se jugeait bien mal partagé et maltraité par le sort.

Il y avait quelques chevaux à l'écurie ; et à part les gens très pauvres, chacun gardait une vache, car le commerce du lait tel que nous le connaissons aujourd'hui n'existait pas du tout.

Après la mort de son mari en 1835, ma grand-mère continua longtemps encore une carrière de bienfaisance et de charités de toutes sortes. Elle fut la fondatrice et la première présidente de la société des dames de charité de Saint-Hyacinthe.

Elle paya au collège l'éducation de quelques neveux et de plusieurs autres jeunes gens qui furent ainsi mis à même de gagner honorablement leur vie. Elle avait presque tout le temps, chez elle, une ou deux vieilles cousines pauvres à qui elle offrait une large hospitalité et une affection sincère. Elle fut en un mot un modèle d'esprit chrétien, de charité inlassable, et de force d'âme.

Quand vinrent les événements de 1837, qui ont été blâmés plutôt sévèrement mais qui n'étaient que le résultat d'une situation intolérable, madame Dessaulles se trouva dans une position difficile.

Son frère, Louis-Joseph Papineau, qui avait fait une campagne enflammée par tout le pays, mais qui voulait seulement renouveler ici ce qu'avait fait en Irlande le fameux O'Connell, fut dépassé par l'enthousiasme et le manque d'expérience de ses partisans.

Malgré l'emprise qu'il avait sur eux, car il était littéralement l'idole de tout le Bas-Canada où on ne l'appelait que le grand Papineau, il ne put empêcher les rancunes de suivre leur cours. Quelques provocations ayant mis le feu aux poudres à Montréal, les premiers coups de feu furent tirés et chacun sait ce qui s'ensuivit.

Après la désastreuse bataille de Saint-Charles, mon oncle se rendit aussitôt que possible chez ma grand-mère qui, n'ayant que des amis partout, réussit à le faire conduire jusqu'à la frontière des

États-Unis, par petites étapes et par différentes personnes, parce qu'une absence un peu prolongée aurait pu attirer l'attention des autorités, la police étant sur pied partout.

Elle eut alors de graves ennuis. Comme il était connu qu'elle était en relations étroites avec les chefs des insurgés, elle avait à faire face seule à des visites domiciliaires renouvelées à chaque instant. Sitôt qu'un patriote était signalé dans la région, la force armée arrivait chez elle, et une fois même un canon fut braqué sur la maison.

Quelques-uns de ceux qui passèrent alors chez elle virent la mort de près. Un des Nelson, je crois, étant venu dans la soirée, on entendit de suite à la grande porte le fameux "Ouvrez au nom de la loi !" Une dame de compagnie, Mlle Germain, prit silencieusement l'homme par la main pendant que ma grand-mère allait recevoir les militaires. Mlle Germain fit monter le fugitif dans sa chambre et le mit dans son lit, dans les profondeurs d'un matelas de plume qui pouvait masquer un peu une forme humaine.

L'officier en charge, qui visitait minutieusement tous les coins de la maison, entra dans la chambre, regarda dans l'armoire, derrière les meubles, sous le lit, et pris d'une inspiration subite tira son épée qu'il enfonça jusqu'à la garde dans le malheureux lit de plume.

Mlle Germain, plus morte que vive, fut, avant de faire un seul mouvement, obligée d'attendre le départ des soldats. L'épée avait entamé le vêtement sans infliger de blessure, mais l'alerte avait été vive.

Une autre fois le cri "Ouvrez au nom de la loi" vint si vite après l'arrivée d'un proscrit qu'il n'eut que le temps d'envelopper sa tête dans une large serviette et de s'asseoir à côté du feu pour simuler une rage de dents.

Ces visites domiciliaires étaient faites si souvent que ma grand-mère avait fait installer une cachette dans la cave. C'était une armoire contenant des bouteilles vides et autres objets plutôt légers, et qui dissimulait un étroit espace où il y avait une table, une chaise et une bougie. Des gonds pesants permettaient de l'ouvrir ou de la remettre en place vivement et sans bruit.

On m'a dit que le fameux oncle Augustin s'y était réfugié à différentes reprises ; il finit tout de même par passer trois ans en prison.

Le village fut occupé militairement, les officiers résidant chez Madame Dessaulles, et les soldats dispersés chez les citoyens. Ils furent envoyés ailleurs, mais les fameuses visites continuaient.

De guerre lasse ma grand-mère s'en alla chez son frère, Toussaint Papineau, qui était curé à Saint-Marc ou à Saint-Barthélémy, et ferma la maison. Elle n'y revint que l'année suivante.

Avec tous ses mérites, elle avait une faiblesse dont j'ai eu le malheur d'hériter.

Elle avait à chaque instant des distractions fort ennuyeuses pour elle. Elle se rendait par exemple à l'église sans penser à changer son bonnet pour un chapeau, oubliait de mettre une robe sous son manteau. Très pieuse, elle allait chaque matin à la messe et ne s'apercevait qu'à son retour de ce qui manquait à sa toilette.

Sa distraction la plus connue dans la famille lui arriva à l'occasion d'un dîner de cérémonie qu'elle offrait à plusieurs grands personnages. Monseigneur Bédini, envoyé spécial du pape et le premier nonce papal qui fut jamais venu au Canada, avait été invité à Saint-Hyacinthe pour le sacre du premier évêque de la ville, monseigneur Prince. Il y avait donc plusieurs évêques et hauts dignitaires de l'Église.

Madame Dessaulles qui recevait toutes ces éminences à sa table, et qui causait bien, se mit en devoir de servir la grosse dinde qui était le plat de résistance de son dîner. Tout en parlant, elle plaça un bon morceau de viande sur l'assiette qui était devant elle, et tranquillement se mit à le manger avec le couteau et la fourchette à dépecer, ce qui était au plus haut point incommode. Des sourires un peu narquois l'ayant avertie, elle s'aperçut de sa bévue.

Heureusement qu'elle était assez femme du monde pour se tirer sans trop de mal d'une position plutôt embarrassante.

Monseigneur Bédini ne garda pas rancune, car il vint une couple de fois, en faisant une promenade avec son secrétaire, frapper à la fenêtre encore éclairée. Il était reçu avec bonheur, car il était charmant, et d'un commerce excessivement agréable. Peu de temps après, il fut élevé au cardinalat.

Chose extraordinaire, à l'occasion d'une fête à Rome, il suivait en grand équipage une rue encombrée de monde, quand il reconnut au passage un marchand de Saint-Hyacinthe, monsieur Cadoret. Il le fit appeler par un valet de pied et lui dit : "Je ne me rappelle pas votre nom, mais j'ai béni votre maison à Saint-Hyacinthe. Venez chez moi demain et je vous donnerai un souvenir de votre séjour à Rome".

Comme bien l'on pense, monsieur Cadoret ne manqua pas au rendez-vous. Monseigneur Bédini lui offrit un cadeau, et le pria d'apporter à mon père deux belles gravures que j'ai encore. C'étaient des reproductions de l'*Aurore*, du Guide et de l'*Aurore*, du Guerchin.

Pour terminer ces notes déjà longues, je citerai ici un article du *Courrier* de Saint-Hyacinthe du 13 avril 1928, publié à l'occasion du centenaire de la société des dames de charité de Saint-Hyacinthe.

“Semez les bienfaits, il en germera une moisson d'heureux souvenirs”. Conclusion charmante emportée de la fête récente et toute intime des Dames de Charité. Vivement intéressés par les réminiscences historiques rappelées en cette soirée par madame Maurice Saint-Jacques, nous avons entrepris de faire à sa suite, les cent pas en arrière dans le sillon creusé à travers le temps par la charité de nos dames de Saint-Hyacinthe.

“La seigneurie de Saint-Hyacinthe n'avait vu s'abattre que ses premiers arbres et grouper ses premières maisonnettes quand madame Dessaulles, épouse de l'honorable Jean Dessaulles, devenu en 1814 seigneur de Saint-Hyacinthe, jeta dans la terre de nos foyers chrétiens la bienfaisante semence qui allait y prendre de si profondes racines.

“Madame Dessaulles avait une de ces âmes assez grandes pour savoir se faire petite avec les humbles, les obliger sans les heurter, avec cette délicate sympathie qu'inspire seule la bonté du cœur. Les pauvres de la seigneurie étaient l'objet de sa constante préoccupation ; elle les visitait, les soignait, leur dispensait de sa bourse et son temps sans que jamais la fatigue et les rebuts n'altérassent son zèle. Le nombre de ses protégés s'accroissant à mesure que se colonisait le petit village, il lui devenait difficile de pourvoir à leurs besoins.

“Elle songea à leur assurer des ressources, en sollicitant auprès de personnes aisées la souscrip-

tion d'un schilling par mois en faveur des pauvres. C'était en 1828, Madame Dessaulles fut bien secondée dans son charitable dessein ; plusieurs dames se montrèrent heureuses de marcher sur les traces de la bienveillante seigneuresse et formèrent dès lors, un groupe appelé "Association de charité", sous la présidence de la fondatrice.

"En peu de temps, elles soulagèrent plusieurs nécessiteux, on les vit se rendre tous les jours, deux à tour de rôle, dans une maison donnée par un respectable citoyen pour y faire cuire les soupes et les viandes dont elles nourrissaient journellement une trentaine de pauvres. Ce procédé de charité dura six mois ; après, le mode varia suivant les circonstances.

"En 1840, messire Édouard Crevier, alors curé de Saint-Hyacinthe, ayant appelé les Sœurs Grises de Montréal à secourir les miséreux de sa paroisse, les dames se firent les dévouées collaboratrices des bonnes religieuses. Le 19 mars 1846, elles organisèrent dans le presbytère de monsieur Crevier, prêté à cette fin, le premier bazar qui se soit fait dans notre ville. Il rapporta la somme de cinquante-huit louis. Le second bazar se tint l'année suivante, dans une grande maison ayant autrefois servi de manufacture, sur la place du marché. La recette fut de soixante-six louis.

"Neuf ans plus tard, le dépôt des pauvres de la ville fut confié aux Révérendes Sœurs Grises et

les dames se constituèrent en une société régulière, conservant la dénomination d'Association de Charité, régie par un conseil de douze membres dont nous aimons à relire les noms : Mesdames Laframboise, L. Boivin, M. Plamondon, DeLabrière, Lelerc, L. Archambault, Ciley, Lépine, Jahan-B. Mirs, Mesdemoiselles Plamondon et Buckley.

“L'élan était vigoureusement donné ; la société voyait rapidement grandir le nombre de ses affiliées et s'étendre le champ de ses œuvres. Le but primitif de l'association avait été d'assister les malades, et de secourir les infirmes pauvres, mais ce cadre restreint ne suffisait plus aux zélées associées et elles résolurent de procurer aux pauvres du travail, de leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux et principalement d'envoyer aux catéchismes et aux écoles les enfants vagabonds des deux sexes. Pour encourager et récompenser le dévouement des membres, Monseigneur Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe, accorda quarante jours d'indulgences à chacune des œuvres de miséricorde exercées par elles, et à l'assistance de chaque assemblée de la société.

“Cependant, une récompense plus grande encore allait couronner les mérites de la charitable madame Dessaulles. Le 6 avril 1857, le ciel ravissait à la terre cette grande bienfaitrice de toutes les infortunes. Pendant plus de trente ans elle avait été l'âme des charités publiques organisées dans

notre cité ; la population, les pauvres surtout la pleurèrent avec une douleur sincèrement ressentie. Les Sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu perdaient en elle une coopératrice pleine d'intérêt et de généreux dévouement. Nous relevons dans les archives de cette communauté, un portrait de sa sympathique personnalité, tracé en quelques lignes de cette franche simplicité d'autrefois, qui se dégage des manuscrits anciens. Nous citons le passage écrit en mai 1840.

“La première visite que les Sœurs reçurent après leur arrivée fut celle de madame Dessaulles, seigneuresse de Saint-Hyacinthe. Cette dame ne voulait pas se priver, dit-elle fort gracieusement aux Sœurs, de la satisfaction de les voir aussitôt leur arrivée.

“Elle était venue seule à travers champs, voulant offrir aux nouvelles venues tout ce dont elles avaient besoin en ces premiers temps. Sa visite, sans cérémonie et pleine d'affection, remplit les Sœurs de reconnaissance pour cette bonne mère des pauvres.

“Ce n'était là que les prémices des bienfaits dont la famille Dessaulles gratifierait les Sœurs Grises dans la suite”.

Le *Courrier* de Saint-Hyacinthe faisait, dans les termes suivants, l'éloge de cette chrétienne d'élite.

“Madame Dessaulles joignait aux qualités du cœur, les trésors aussi précieux peut-être d’une intelligence d’élite. Agréable causeuse, remplie d’égards et de prévenances pour tous, ennemie de toute prétention qu’aurait pu justifier chez elle, jusqu’à un certain point du moins, le rang et la fortune, elle savait captiver les cœurs et s’assurer l’estime et les sympathies des personnes admises dans son intimité, ou même de celles qui l’abordaient passagèrement.

“Elle était le type réel de cet excellent savoir-vivre, qui, sans être hautain et blessant, imprime néanmoins son cachet indélébile chez les natures de premier ordre. Chez madame Dessaulles respirait cette prévenante politesse française, qui sait réunir dans un ensemble harmonieux, les formes polies du langage aux manières irréprochablement mesurées que réclament les rapports de la bonne société.

“Après la disparition de la vénérable défunte, la présidence passa à madame Laframboise, digne héritière des vertus de sa regrettée mère puis successivement aux dames Malhiot, Auguste Papineau, Plamondon, G.-C. Dessaulles, R. Raymond et A. Denis. Nous retrouvons aujourd’hui à la tête de cette œuvre magnifique, madame Maurice Saint-Jacques, petite-fille de celle-là même qui en fut la première instigatrice”.

L'HONORABLE JEAN DESSAULLES

JE n'ai pas connu mon grand-père Jean Dessaulles, fils de Pierre Dessaulles, venu de Suisse au Canada.

Neveu de madame Hyacinthe Delorme, née Crevier de Trois-Rivières et sœur de madame Pierre Dessaulles, Jean Dessaulles fut appelé à Saint-Hyacinthe pour gérer les affaires de la seigneurie.

Le second Hyacinthe Delorme, son cousin germain, n'avait pas de santé et mourut jeune en instituant mon grand-père son héritier pour la moitié de la seigneurie, l'autre moitié étant allée à madame Debartcz, fille du premier seigneur Delorme et sœur du second.

Notons ici que monsieur Crevier, de Trois-Rivières, père de madame Delorme et de madame Pierre Dessaulles, avait été nommé par Louis XV amiral du Saint-Laurent.

Mon grand-père fut élu à la législature, et, lors de l'invasion de 1812, il remplaça son cousin Delorme au commandement d'un corps de troupes de neuf cents hommes qui alla garder la frontière.

Je possède une miniature de lui en uniforme de lieutenant-colonel.

En 1831, il reçut l'offre d'une nomination au Conseil Législatif et il répondit au gouverneur d'alors, Lord Aylmer : "Milord, j'ai soutenu en Chambre l'avis que l'acte en vertu duquel est constitué le Conseil législatif est fautif dans sa disposition. Je ne puis accepter l'honneur qu'on me fait qu'en me réservant la liberté, si la question est traitée de nouveau, de voter comme je l'ai ci-devant fait".

Lord Aylmer avait répondu en français, le même jour, 19 décembre 1831, avec une noblesse égale : "Je m'empresse de vous assurer que rien n'était plus éloigné de ma pensée que de vous imposer des conditions, ou même d'exercer une influence quelconque sur votre manière d'envisager les affaires politiques de votre pays. En vous proposant d'entrer dans le Conseil Législatif j'ai rendu toute justice au zèle et au patriotisme que vous exprimez dans votre lettre".

Mon grand-père, en sa qualité de seigneur de Saint-Hyacinthe, sut inspirer une estime à peu près universelle. Il s'intéressait aux embarras et aux misères de tous et ses avis étaient recherchés de tous.

A cette époque, un séjour de quelques mois à Québec impliquait un sacrifice réel. Les voyages étaient coûteux et difficiles. Les routes, pauvrement entretenues, étaient tout à fait fatigantes, et

les parcourir au mauvais temps était affaire pénible. Durant l'été, quelques-uns descendaient le fleuve en goélette pour éviter les chemins raboteux. Une sœur de ma grand-mère Thompson était religieuse Ursuline à Québec, et sa sœur Mélanie fut une fois près de trois semaines à descendre le fleuve, parce que le vent avait fait défaut.

Comme cela peut jeter un peu de lumière sur l'histoire de cette petite partie du pays, je cite ici une notice biographique publiée dans l'*Écho du Pays*, édité à Saint-Denis. Cette biographie avait été écrite quelques jours après la mort de mon grand-père, et portait la date du 9 juillet 1835.

Notice biographique publiée par le *Courrier*, de Saint-Hyacinthe en 1927 et reproduite de l'*Écho du Pays*, journal publié à Saint-Denis et daté du 9 juillet 1835.

"L'honorable Jean Dessaulles était le fils de Jean-Pierre Dessaulles, natif de Suisse, et de feu dame Marguerite Crevier, de Trois-Rivières.

"Il épousa, en 1799, Mlle Marguerite Waden, fille d'Étienne Waden, aussi de Suisse, et de dame Deguire Larose, de ce pays. Il ne naquit de ce mariage qu'un seul enfant décédé en 1801, environ un mois après la mère.

"Il épousa en secondes noces, en janvier 1816, Mlle Marie-Rosalie Papineau, fille unique de Joseph Papineau, écuyer, notaire, et sœur de l'honorable Louis-Joseph Papineau, orateur de la Cham-

bre. De ce mariage naquirent plusieurs enfants dont trois, deux fils et une fille, survivent au père, et doivent partager sa succession sur le principe d'égalité suivant son testament.

“L'honorable Jean Dessaulles vint s'établir dans la seigneurie de Saint-Hyacinthe, auprès de feu madame Delorme, sa tante, qui en était seigneuresse, vers 1783. La seigneurie de Saint-Hyacinthe n'était alors, pour ainsi dire, qu'une vaste forêt. En 1790, on n'y comptait que 900 communians ; aujourd'hui (en 1835), on en compte environ 7,800, sans y comprendre environ 100 familles protestantes. Il prit l'agence de la seigneurie peu de temps après, succédant à feu messire Noiseux, et la conserva soit sous madame Delorme, soit sous son fils, Hyacinthe-Marie Delorme, jusqu'en 1814, époque de la mort du dit H.-M. Delorme, son cousin, qui lui légua la seigneurie de Saint-Hyacinthe.

“Dans la même année il fut promu au grade de lieutenant colonel. Peu de temps avant cette époque, il avait conduit aux frontières le bataillon de Saint-Hyacinthe en qualité de major commandant, M. Delorme étant alors très malade.

“Il était magistrat sous l'administration Craig et eut l'honneur de voir rayer son nom de la liste des magistrats, avec bien d'autres citoyens recommandables.

“Ce fut vers 1773 comme nous avons dit plus haut que monsieur Dessaulles vint s'établir à Saint-

Hyacinthe. Haut d'environ cinq pieds (probablement des pieds français) aux épaules larges et aux membres nerveux, le front large et haut, les yeux vifs et pénétrants, le teint beau, les traits réguliers, une physionomie pleine de franchise et de noblesse, une force de corps, une souplesse et une agilité peu commune à la course, il avait un esprit pénétrant, un jugement solide, un cœur noble et généreux, une volonté sincère d'être utile à tous.

“Il ne lui en fallait pas plus pour lui assurer la confiance, l'affection et la reconnaissance de tous les habitants alors établis et de ceux qui vinrent s'établir à Saint-Hyacinthe. Les nouveaux arrivants allaient naturellement à lui ; l'impression qu'il savait faire par ses manières sans affectation, franches et ouvertes, les services réels qu'il avait l'occasion de rendre aux nouveaux venus, finissaient toujours par en faire un nouvel ami. Il fut seigneur, et sa popularité fut sans égale, son influence, sans bornes.

“Il était devenu un homme pour ainsi dire indispensable. La vraie grandeur consiste à appliquer au profit de ses semblables, ses talents et ses moyens, tant pour l'avancement du bien public que du général. Telle fut la règle de l'honorable Desaulles. Il sut faire valoir ses talents, ses moyens sur le théâtre où il avait plu à la Providence de le placer. Il refusa de s'éloigner de ce lieu et de prendre un parti, qui, probablement lui aurait acquis

autant de richesse attendu qu'il avait à un haut degré les qualités requises pour réussir. Mais il prévoyait que sa vie serait mieux employée à Saint-Hyacinthe. Il possédait les lois qui règlent les travaux des cultivateurs, mitoyens et publics ; il était au courant des nombreuses coutumes et usages qui forment un autre cours de lois agricoles non écrites. Ces lois et usages paraissent peu de choses à connaître. Mais qui n'en connaît les difficultés sans nombre et l'embarras où elles jettent ceux qui sont chargés de les expliquer et faire exécuter ? L'honorable Dessaulles fut longtemps reconnu arbitre et juge équitable dans ces matières dont l'importance est immense dans un nouvel établissement comme celui-ci. Aussi le cultivateur le consultait pour ses travaux particuliers, et plusieurs vieux habitants se plaisent à dire qu'ils ont appris de lui le labour particulier à suivre pour rendre uniforme et plan un champ nouveau ou un ancien jamais régularisé ou aplani.

“Les voisins en difficultés le prenaient pour arbitre et son jugement faisait la loi. Ils le plaçaient à la tête des travaux publics : chemins, ponts, églises... Élevé à la magistrature, il administra la loi avec beaucoup de discrétion, d'exactitude et d'intelligence. Quelques personnes savent aujourd'hui que son esprit conciliateur et sa discrétion ont sauvé du malheur plusieurs familles que moins de modération dans le magistrat y aurait précipitées.

“L'honorable Dessaulles était ami de l'éducation ; il favorisa beaucoup de jeunes gens qui lui doivent aujourd'hui une place honorable et avantageuse dans le monde.

“Il aida puissamment feu messire Girouard dans son entreprise (fondation du collège de Saint-Hyacinthe). Ces deux hommes étaient amis intimes et acquirent l'un et l'autre leur popularité en se rendant utiles à leurs semblables.

“Quant aux établissements, il les dotait magnifiquement. Le collège, la Cour de justice, le Marché en sont des preuves éternelles. Il est impossible de dire combien de malheureux eurent recours à sa générosité, jamais en vain.

“Lors de la menace d'invasion dans la dernière guerre, le gouvernement fit appel aux Canadiens. On les vit alors voler aux frontières avec une loyauté et une bravoure dignes du plus grand éloge, et qu'on ne saurait oublier sans la plus grande ingratitude. Feu M. Dessaulles s'y porta comme les autres à la tête de 900 hommes. On sait que ce grand mouvement se termina sans coup férir au moins pour toutes ces nouvelles levées. Elle lui fournit néanmoins une occasion de faire voir combien il s'intéressait à ses miliciens. Quelques-uns de ses hommes, meilleurs cultivateurs que soldats, se voyant désœuvrés, séparés de leur famille dans un temps où leur présence était requise pour les travaux, voyant qu'on ne les portait pas plus en

avant faute de besoin, se prirent d'ennui, quittèrent le camp par une bonne nuit et s'en revinrent visiter leurs familles et leurs fermes.

“Le major Dessaulles, leur commandant, se rendit immédiatement dans la seigneurie, et le dimanche à l'issue de la messe, il convoqua le peuple, et exposa aux coupables les conséquences de leur désertion, dernière chose qui fut entrée dans leurs calculs. Le jour même ou le lendemain, ils se remirent en route pour le camp et arrivèrent tous en bonne disposition.

“Le gouverneur, Sir Georges Prévost, irrité de cette désertion, envoya l'ordre de retenir le bataillon de Saint-Hyacinthe deux mois de plus. Cet ordre portait un tort notable à tous ces honnêtes cultivateurs, et les mettaient à retourner tard dans l'automne pour faire les labours ; d'ailleurs, la plupart n'étaient pas vêtus pour la saison. Toutes ces conséquences furent prévues par le major, et il résolut d'obtenir la révocation de l'ordre. Il se rendit chez le gouverneur, qui était très irrité, lui exposa que ces pauvres cultivateurs ne connaissaient pas les règles de la discipline militaire, qu'ils n'avaient pas calculé les conséquences de leur désertion, et qu'ils étaient tous revenus aussitôt qu'il les eut demandés ; que beaucoup de ces hommes n'étaient pas en état de perdre leur automne, vu leur pauvreté.

“La fermeté, la franchise et la noble liberté

avec laquelle il exposa ses raisons, firent l'impression désirée sur le gouverneur, qui d'ailleurs était homme à en sentir la force.

"Après un moment de réflexion : "Eh ! bien ! major, dit-il, vous connaissez vos hommes, faites-en ce que vous voudrez. Je révoque mon ordre."

"Le major alors fit choix des hommes qu'il savait en état de rester au service, et renvoya tous les autres à leurs travaux ; et ce fut le plus grand nombre, car l'établissement n'était pas alors bien avancé, et peu de cultivateurs étaient pourvus de garçons de ferme et de grands enfants.

"Quelques années après, feu M. Dessaulles fut député à l'Assemblée, et il était naturel qu'il embrassât la cause populaire, qu'il soutint toujours jusqu'à sa mort avec indépendance et fermeté. Rien ne le révoltait comme l'injustice ; l'idée seule de l'oppression le faisait souffrir. La simple lecture d'un trait de tyrannie le révoltait ; il jetait là le livre en maudissant le tyran. Le plus bel héritage qu'un Suisse puisse léguer à ses enfants, ce qu'il ne peut se dispenser de lui donner avec la vie, l'indépendance et la liberté, tel était le présent que feu M. Dessaulles, reçut de ses ancêtres. Sentiment naturel chez lui et que l'habitude de vivre dans un pays et sous un gouvernement libre sut accroître et qui se fortifia par les petites épreuves et contrariétés qu'il rencontra dans les divisions qui travaillaient la province.



M. Louis-Joseph Papineau

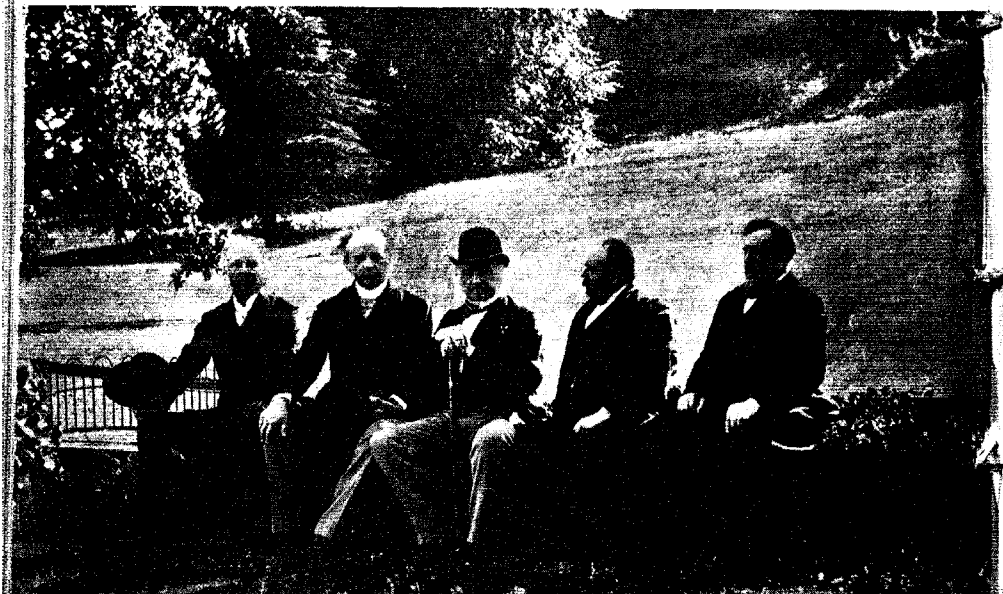


M. Augustin Papineau



Ile Béique à Vaudreuil.

Les premiers ministres des colonies reçus,
en 1897, dans le parc de la résidence du
très hon. M. Gladstone, premier ministre
de la Grande-Bretagne.



“Après une telle vie, la mort n'était pas à craindre. La maladie l'assiégea près de six mois avant la fin de sa vie. Il supporta ses attaques avec calme et résignation. Sa patience fut admirable ; elle dut paraître surnaturelle dans un homme naturellement prompt et qui n'avait jamais auparavant souffert aucune incommodité. Il conserva jusqu'au dernier moment sa pleine connaissance et il put se voir mourir. Environ une heure et demie avant la fin, il appela son neveu, lui tendit la main en lui disant : “Adieu, c'est fini”. Il embrassa sa femme et ses enfants en pleurs. Le ministre de la religion lui adressa les dernières paroles de consolation, il répondit à ses questions, professant une vive foi ; il continua avec souffrance encore environ une demi-heure, et rendit l'âme sans plus d'effort qu'un enfant.

“Et dans ce dernier moment surtout terrible pour celui qui se voit aller jusqu'au dernier instant, l'œil le mieux exercé à lire dans sa figure les moindres émotions du cœur peut rendre témoignage qu'il n'y vit jamais la moindre trace de crainte, de doute ou de faiblesse. Toujours même présence d'esprit, même courage, même fermeté, qualités naturelles chez lui, mais auxquelles la mort donnait alors un relief admirable.

“Ainsi mourut l'honorable Jean Desaulles, samedi, le 20 juin 1835, dans la soixante-neuvième année de son âge.

“Sa mort annoncée au prône des différentes paroisses le lendemain fut un deuil général. Mardi le 23, une foule immense de parents, censitaires et étrangers le conduisit au dernier asile. Une garde d'honneur, l'arme renversée, suivant le corps, porté par quatre capitaines et deux anciens marguilliers ; quatre vieux amis soutenaient les coins du drap.

“Une musique d'amateurs soupirait des airs lugubres et plaintifs ; le canon à des intervalles réglés, étonnait l'air de ses longs mugissements. L'église, par les soins des messieurs du village, était tendue de noir, avec un goût dont l'effet était merveilleux ; un chœur nombreux et choisi entonnait des chants religieux, tristes et majestueux ; chœur nombreux, musique vocale et instrumentale, lumières innombrables, tristesse profonde, deuil général, qui pourrait oublier l'impression d'une pareille scène ? Qui n'ambitionnerait une renommée semblable à celle de l'honorable Jean Dessaulles ? Qui ne sait que le peuple idolâtre de pareils hommes ? Un culte pur les attend. Les hommes honnêtes et vertueux comme lui sont les divinités de tous les pays. Quel plus beau monument que celui qui est placé dans tant de cœurs reconnaissants. Quel plus beau culte que l'hommage de tous les vrais honnêtes gens. Une pareille renommée est immortelle et sert de protection aux générations futures de l'homme vertueux qui en est l'objet”.

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

AU temps de ma jeunesse, la figure la plus honorée dans la famille était celle de mon grand-oncle Louis-Joseph Papineau, frère de ma grand-mère madame Jean Dessaulles.

Chacun l'aimait et le vénérail à cause de son grand caractère, de ses belles qualités, du rôle éminent qu'il avait joué dans le pays pendant tant d'années ; à cause aussi de ses malheurs et de la dignité parfaite de sa vie dans sa retraite. Il était vraiment adoré par les tenanciers de sa seigneurie après avoir été l'idole de tout le Bas-Canada, où on ne l'appelait que le grand Papineau. Il était doué d'une intelligence remarquable qui s'était manifestée dès son jeune âge. Sa physionomie et toute sa personne, empreintes d'une distinction singulière, inspiraient un respect instinctif. En même temps, son exquise bonté rendait ses relations de famille aussi agréables que possible. De haute taille, grand seigneur d'apparence et de manières, il recevait tout le monde, même les plus humbles, de la façon la plus agréable, sans aucune morgue. Pour ses égaux, son accueil devenait émi-

nemment gracieux et de nature à enchanter celui qui en était l'objet. Tout cela avec une entière simplicité et la cordialité la plus sincère.

Sa mère, née Cherrier, était comme je l'ai dit plus haut, sœur de madame Lartigue et de madame Viger. Ces dames avaient comme elle-même des idées très arrêtées sur la rigueur nécessaire à l'éducation de la jeunesse. Un jour que Louis-Joseph était à dîner chez une de ses tantes, il renversa quelque chose sur la nappe. Il se vit à l'instant interpellé par la maîtresse de la maison : "Où avez-vous été élevé, maître sot, pour tacher une nappe ainsi ?" — "Madame", répondit sans broncher cet enfant de douze ans, "j'ai été élevé là où on lave les nappes lorsqu'elles sont sales". Cette réponse prompte comme l'éclair avait enchanté la tante sévère qui en écrivit de suite à sa sœur pour lui dire qu'elle avait là un enfant qui devrait faire son chemin dans le monde.

Envoyé à Québec pour y faire ses études au collège dont son père gardait un si bon souvenir, il aimait trop la lecture pour être absorbé complètement par ses livres grecs et latins, mais il faisait preuve tout de même de talents hors ligne. Indifférent aux jeux des élèves, il passait la plus grande partie des récréations à causer avec ses maîtres.

Les professeurs du collège ayant organisé, pour la formation des élèves, ce qu'on appelait des joutes parlementaires, Louis-Joseph, à l'âge de quatorze

ans, soutint une discussion avec une force, une maîtrise et une éloquence qui émerveillèrent ceux qui étaient présents. Les professeurs disaient entre eux : c'est son père, c'est tout son père. Et c'était là, à l'époque, un grand compliment.

Revenu à Montréal, il étudia le droit. Aussitôt reçu avocat, il fut choisi et élu député par le comté de Kent (maintenant Chambly) en 1809. Il se rangea naturellement sous le drapeau national et la direction de son père, M. Joseph Papineau.

En 1812, lors de la seconde guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, Louis-Joseph Papineau, malgré les objections qu'il aurait pu avoir à soutenir la cause d'un gouvernement qui traitait si mal les siens, prit les armes, servit comme capitaine, surveilla la frontière avec sa compagnie, et montra beaucoup de loyauté et de courage. Il eût là l'occasion de prouver la magnanimité de son caractère. Chargé de ramener des prisonniers à Montréal, et les musiciens du régiment ayant commencé à jouer, par dérision pour les vaincus, le fameux *Yankee Doodle*, il sortit des rangs et refusa d'y rentrer avant que cette musique insultante eût cessé.

A la chambre d'Assemblée, comme dans le pays entier, il marcha de succès en succès ; dénonçant les malversations qui se commettaient sans cesse ; le péculat protégé par le pouvoir ; la domination de la Chambre par des conseillers irresponsables et antipathiques à tout ce qui était français

et catholique ; la proclamation audacieuse des projets d'anglicisation les plus inconsidérés ; mille abus plus pénibles les uns que les autres pour les Canadiens-français.

Son influence était immense ; sa parole écoutée avec enthousiasme par toute la population.

Il y a lieu d'admirer franchement M. Papineau et ses amis qui défendaient nos droits avec tant de persévérance en face d'un antagonisme systématique soutenu par toutes les forces du gouvernement, tout en ayant la certitude qu'une volte-face leur eût été payée avec munificence et leur eût procuré des avantages matériels qu'ils ne pouvaient espérer d'aucune autre source. Un tel patriotisme, un semblable désintéressement, un pareil oubli de leur fortune personnelle, méritent la reconnaissance éternelle de ceux qui ont profité des résultats acquis.

Pour moi qui ai connu personnellement quelques-uns des gens de ce temps, je ne puis comprendre la méconnaissance des services rendus, des sacrifices consentis, et du véritable héroïsme de tant des nôtres ; non plus que l'acceptation tranquille et indifférente de libertés obtenues au prix de si pénibles conflits.

On a reproché à M. Papineau des violences de langage. Il ne faut pas oublier que depuis son enfance il était nécessairement intéressé par ce qui se passait autour de lui ; qu'il avait toujours vu son

père, si pondéré et si capable, dépenser son intelligence et ses forces dans des luttes vouées d'avance à l'insuccès, contre un arbitraire sans foi, contre une organisation gouvernementale résolue à détruire tout ce qui tenait au cœur des Canadiens français, leur religion, leur langue, leurs lois, leurs usages ; que les injustices se multipliaient partout, injustices que son père et ses amis n'avaient pu arrêter ou empêcher.

Quel homme de cœur n'eût pas fait tout en son pouvoir pour soutenir une cause si juste et si pressante ; pour apporter son concours à ceux qui combattaient sans se lasser depuis si longtemps ; pour suivre la tradition glorieuse dont son propre père avait été l'un des principaux artisans ? Son âme était trop noble, son intelligence trop haute pour qu'il put y songer un seul instant.

M. Papineau, de même que tous ceux qui se sont mêlés avec ardeur à la politique de leur pays, a été, en même temps qu'applaudi par le grand nombre, accusé de mille méfaits et mauvaises intentions qui étaient loin de sa pensée. Ses lettres à sa famille indiquent sûrement qu'il n'avait pas voulu la révolte ouverte. Il désirait renouveler ici ce qui avait été fait en Irlande pendant tant d'années par le célèbre O'Connell, c'est-à-dire une agitation constante, mettant sans cesse devant les gouvernants les plaintes et les griefs des habitants de la Province. Comme son père, il fut en butte à la

calomnie, à des intrigues mesquines et vilaines. La vue de cette bassesse, loin de le décourager, ne faisait que l'animer davantage.

Ainsi que beaucoup de ceux qui sont portés à la tête d'un mouvement national causé par des prévarications iniques, il fut dépassé par des partisans qu'il ne put retenir dans les bornes qu'il s'était tracées à lui-même. Aveuglés par une passion patriotique trop exaltée, poussée à la violence par les fautes et les provocations d'adversaires sûrs de leur force, ils entrèrent en révolte complète, oubliant tout ce qui aurait dû les retenir sur cette pente funeste.

L'issue fut ce qu'elle devait être : un écrasement. Les Canadiens n'avaient ni armes, ni munitions, ni argent, ni rien de ce qui est indispensable pour tenir tête, fut-ce un moment, à des soldats disciplinés, aguerris et bien armés.

Les sentiments de loyauté du père et du fils envers la couronne britannique avaient été prouvés à plusieurs reprises. Par Joseph Papineau quand il porta des dépêches venues d'Angleterre au gouverneur Lord Carleton à Québec, au péril constant de sa vie ; puis quand il commanda une compagnie de volontaires pour surveiller la frontière. Plus tard par Louis-Joseph Papineau quand il commanda lui aussi des troupes de service à la frontière, lors de la deuxième invasion américaine.

Cette bonne volonté ne fut pas appréciée en haut lieu. Il eût fallu une soumission aveugle et servile qui n'était dans le caractère ni de l'un ni de l'autre.

Au cours de la révolte de 1837, M. Papineau se tint au milieu de ses amis bien qu'il eût fortement déconseillé l'appel aux armes. Avant la désastreuse bataille de Saint-Charles, ses partisans, qui étaient en bon nombre autour de lui, le supplièrent de ne pas exposer sa vie, qu'ils jugeaient indispensable pour eux-mêmes. Nelson, entre autres, l'adjura de les laisser à eux-mêmes.

De son côté, M. Philippe Pacaud, plus tard d'Arthabaska, raconte dans ses mémoires qu'il menaça M. Papineau de son pistolet, lui disant que s'il restait là ce ne serait pas une balle anglaise mais une balle canadienne qui le tuerait.

M. Papineau eût-il mieux fait de rester au Canada ? Dans ces moments de surexcitation fiévreuse, la réflexion est difficile. L'esprit ne peut rester ni pondéré, ni éclairé. De plus, personne ne pouvait alors prévoir que la punition serait aussi sévère qu'elle le fut réellement.

Il est difficile, lorsqu'on est commodément installé dans un bon fauteuil, et qu'on songe à un événement qui s'est produit dans un passé lointain, de critiquer une décision prise à la hâte, dans un moment où tant d'intérêts étaient en jeu, et au milieu du désarroi général.

On a reproché à M. Papineau son départ, que certains attribuèrent à un sentiment de crainte personnelle. Il avait pourtant bien souvent risqué sa vie, sa liberté et la perte de tous ses biens, dans ses luttes contre le gouvernement. Ceux qui l'ont le mieux connu ont cru à la sincérité de son espoir de pouvoir être encore utile, parce qu'ils savaient qu'on n'aurait pu trouver un être humain doué de plus de noblesse d'âme, de caractère, et d'intelligence.

Ma grand'mère, madame Jean Dessaulles, qui avait des amis partout, le fit conduire à la frontière par petites étapes et par différentes personnes, afin de ne pas attirer l'attention de la police, qui était sur pied partout.

Il descendit de voiture un peu avant la frontière afin de faire un détour et éviter le poste de douane. La nuit descendait et il s'engagea sans s'en apercevoir dans un marais dont il eut peine de se tirer. Le conducteur de la voiture l'attendait à une certaine distance et s'inquiétait beaucoup d'un retard assez prolongé dû aux difficultés qu'il avait éprouvées en chemin. Il put se rendre à Albany et s'en alla ensuite à Buffalo, où sa femme fut le rejoindre et resta avec lui jusqu'à son départ pour l'Europe.

Afin de faire comprendre à mes petits enfants dans quel état d'esprit se trouvaient les contempo-

rains de ce temps si triste, je citerai ici quelques lettres de famille qui me sont infiniment précieuses.

Voici une lettre de Louis-Joseph Papineau à mon grand-père Dessaulles, son beau-frère :

5 juin, 1932.

Mon cher frère,

Sous le poids de la plus profonde douleur et au milieu d'occupations trop multiples pour que je trouve un instant à vous décrire les horreurs dont nous sommes les témoins et les victimes, il ne faut pas perdre courage ; il ne faut négliger aucun des moyens légaux que nous avons de demander...?... J'espère encore obtenir justice et empêcher la récidive du meurtre. (*Note : Je crois qu'il s'agit de la mort de trois Canadiens tués dans la rue à Montréal, au cours d'un commencement d'émeute*).

Tout honnête père de famille qui espère donner à la société des citoyens soumis aux lois et protégés par la loi, et non des esclaves dégradés asservis au fusil et moissonnés par le fusil, au bon vouloir du soldat, ne doit se permettre ni repos ni relâche jusqu'à ce que le jour de la justice ait succédé à celui de l'assassinat.

Il faut se mettre en état d'obtenir bientôt la convocation du parlement ; mais il ne faudrait pas avoir la session avec nos rangs éclaircis par l'absence de plusieurs amis du pays.

Je vous prie donc de m'envoyer votre résignation motivée ou non motivée, peu importe.

Si vous la motivez, dites qu'ayant reçu le Mandamus qui vous appelle au Conseil, et entendant y aller prendre votre siège à l'ouverture de la prochaine session du parlement, vous vous prévalez des dispositions du Statut qui autorise les membres de l'Assemblée à résigner et rendre leurs

sièges vacants, pour donner votre démission et la notifier à l'Orateur de la Chambre, afin qu'une nouvelle élection puisse avoir lieu et que le Comté de Saint-Hyacinthe puisse être pleinement représenté au temps où le parlement sera convoqué. (Cela est, du moins, le sens et non absolument les mots dont il me semble que vous pourrez faire usage si vous goûtez mon avis).

Après cela, que vos amis et tous ceux du pays fassent plus dans une si déplorable circonstance que dans aucun autre temps, et tous les efforts possibles pour que leur élection soit celle d'un homme aussi patriotique, énergique et national qu'il leur sera possible de le trouver.

Si le docteur Bouthilier peut se résigner à ce sacrifice individuel sur l'autel ensanglanté de la patrie, le moment est plus pressant pour un cœur canadien d'oublier tout intérêt et commodité personnels pour ne se gouverner que par la vue du bien public qu'il ne l'a encore jamais été.

L'on me dit que la faction ennemie du pays est occupée à préparer un rapport mensonger des circonstances qui ont ensanglanté nos rues, en vue de gagner dans les campagnes des applaudissements pour les massacreurs ; de diviser tout le pays comme ils ont réussi, un moment, à diviser la ville, par les plus profondes et les plus immorales intrigues.

L'intervention militaire aura lieu à l'avenir dans toutes les élections de la ville, si les forcenés qui l'ont requise n'apprennent pas bien vite que leur crime ne leur profitera pas. Que quand même, par la puissance des bayonnettes, ils emporteraient l'élection des villes, ils n'enchaîneront pas pour cela la représentation ; qu'ils n'y acquerront pas une influence qu'ils emploieraient à honorer et récompenser les égorgeurs. Mais que les campagnes seront d'autant plus vigilantes à faire le meilleur choix de représentants. Il est

urgent que cela leur soit démontré au plus vite ; et c'est pourquoi vous ferez bien de m'envoyer au plus tôt votre résignation pour la faire suivre d'une élection qui fera comprendre au gouvernement que ceux des membres du Conseil qui résignent demandent aussi bien que le peuple la convocation parlementaire et y seront disposés à agir avec lui comme il en aura agi avec le pays.

Des mesures sont prises pour demander aux autres conseillers leur démission.

Adieu. Si le cœur n'était pas plus malade que le corps et le courage, je vous dirais : je suis très bien. Adieu, santé et courage à tous les nôtres.

Votre frère affectionné,

L.-J. PAPINEAU.

Cette lettre contient quelques ratures et imperfections qui prouvent qu'elle a été écrite à la hâte. Elle montre aussi que mon grand-oncle était une des têtes dirigeantes du pays et se donnait beaucoup de peine pour ne pas laisser au gouvernement le champ libre pour des actes de despotisme.

Les choses n'allaient pas en s'améliorant. Au contraire l'autorité semblait s'appliquer à mécontenter tout le monde et à susciter des ennuis avec beaucoup de maladresse et d'entêtement.

J'ai parlé plus haut de l'union qui régnait dans la famille. Les lettres qui suivent feront voir que je ne suis pas sous une fausse impression.

Voici d'abord une lettre de mon grand-père, monsieur Jean Dessaulles à sa belle-sœur, madame

L.-J. Papineau pour l'inviter à venir faire un séjour chez lui. Cette lettre est datée de 1835.

Ma chère sœur,

Lorsque Charles partit pour Montréal dernièrement, des occupations multiples m'empêchèrent de vous écrire pour vous inviter à passer ici le printemps. Je vous en conjure, chère sœur, pour votre repos comme pour le nôtre, décidez-vous à prendre ce parti. Vous voyez comme vos ennemis sont exaspérés ; ne vous exposez pas délibérément à la rage de fous malicieux qui ne cachent ni leur haine, ni leurs projets de vengeance, ni leur soif sanguinaire. Ici, vous serez avec tous vos enfants ; vous jouirez des progrès des aînés (élèves au collège de Saint-Hyacinthe). Gustave et Ezilda pourront continuer leurs classes avec Mademoiselle Williams. La petite Azélie, et surtout sa bonne maman jouiront de tous les avantages du repos et du bon air. Ici, au milieu d'êtres qui vous chérissent et désirent également, j'ose vous assurer que vous trouverez repos, santé et sécurité.

Je vais écrire ce soir à mon cher Papineau pour lui faire goûter mon plan. S'il est agréé, je me trouverai aussi heureux que peut l'être quiconque ne tient plus à la vie du monde que par les liens si chers du sang et de l'amitié.

Ainsi, chère sœur, ne vous amusez pas à formuler des objections. Tout est prévu, pesé, discuté, répondu. Il ne reste plus que l'exécution. Pour ce qui vous regarde, quel autre endroit vous fournirait les mêmes avantages ?

La maison peut facilement vous contenir tous et en parfaite sécurité. Les messes, vous les avez tous les jours à choix. Pour les soins de médecin, vous trouverez dans le docteur Bouthilier un ami aussi affectionné que prudent et

éclairé ; une société suffisante ; les promenades variées ; la poste régulière ; et par dessus tout, une famille heureuse, doublement heureuse de vous posséder au milieu d'elle et de vous savoir échappée au danger qui vous menace.

Mandez-moi si vous aimez mieux que j'envoie une voiture chercher vos effets ; et ne tardez pas trop, afin que Papineau, vous sachant ici armes et bagages, y vienne en droite ligne en revenant de Québec.

J.-P. DESSAULLES.

Voici maintenant sa lettre à Papineau :

St-Hyacinthe, 28 janvier 1835.

Mon cher Papineau,

J'ai écrit ce matin à Julie pour la presser de venir avec toute ta famille s'établir ici ; et vous décider à y séjourner jusqu'à la belle saison et au delà, si tes ennuis ne deviennent pas plus raisonnables. J'espère que tu me seconderas, et que de ton côté tu feras des efforts pour la décider à s'éloigner de ce centre de corruption où la licence est au point qu'on ne craint pas, par les calomnies les plus exagérées, de vous noircir dans l'opinion publique ; où une bande de séditieux fanatiques et malicieux poussent l'exaspération et la haine jusqu'à mettre ta tête à prix ; promettant le plus profond secret, l'impunité et l'aisance pour le reste de ses jours au premier scélérat qui aura voulu se charger de cette affreuse fonction.

La maison est suffisamment grande pour nous contenir tous. Julie choisira les chambres qu'elle trouvera plus commodés. Elle sera ici comme chez elle, jouissant d'une société agréable, de l'air pur de la campagne, et éloignée de tout danger.

Elle aura pour la soigner le docteur Bouthilier dont tu connais la capacité et l'affection pour toute la famille. Sois certain que tout sera arrangé pour sa plus grande commodité.

.....

Tu vois que tout t'engage à te décider pour l'affirmative. Bien loin d'être une gêne pour nous, ce sera un plaisir bien grand que de pouvoir vous offrir un asile contre la persécution de vos ennemis.

Ainsi j'espère que tu ne te refuseras pas à une demande qui est raisonnable sous tous les rapports et qui n'offre aucun inconvénient ni pour vous ni pour nous.

J.-P. DESSAULLES.

La lettre suivante fut adressée par madame Louis-Joseph Papineau à sa belle-sœur, madame Jean Dessaulles, au manoir de Saint-Hyacinthe :

Montréal, 23 février, 1835.

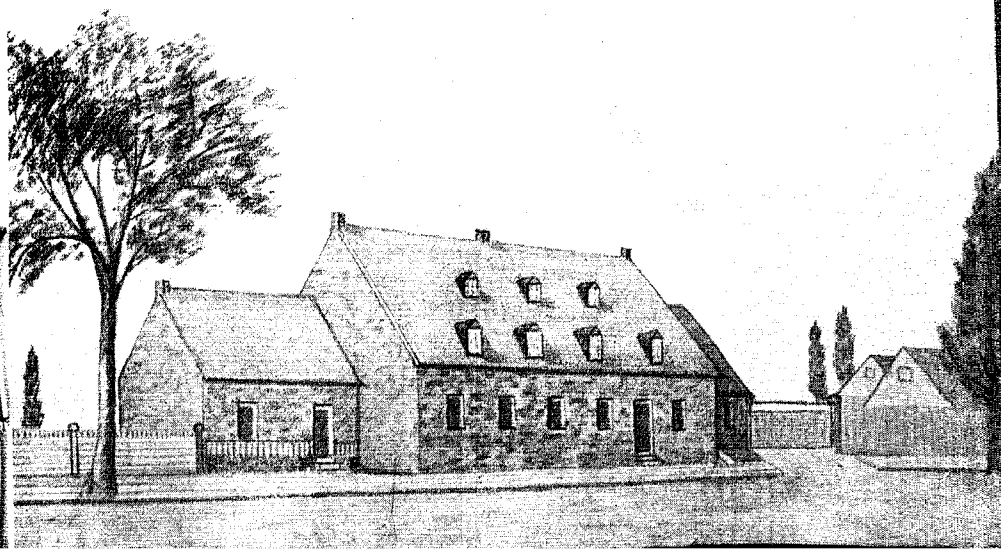
Ma chère sœur.

Je suis de retour de Verchères, d'où je ne vous ai pas écrit parce que j'attendais une lettre de Québec et que je ne croyais pas être si longtemps absente. Cette réponse que j'attendais peut être propre à nous décider sur le parti que nous devons prendre, puisqu'il n'y a rien de décidé au sujet de la liste civile, et que c'est ce résultat qui amènerait les choses à une fin heureuse ou malheureuse.

Quand le temps viendra, je me déciderai d'après le désir et la volonté de mon mari. Si nous sommes obligés de laisser la ville, soyez assurée que mon inclination me porterait à aller à Maskinongue (Saint-Hyacinthe), plutôt que partout ailleurs. Je ne saurais vous exprimer avec quelle reconnaissance et quel attendrissement j'ai reçu votre inté-



La maison sur l'île Bélique.



1868 - 1928

Réunion spéciale des Bâtonniers du
Barreau de Montréal

Tenue le vingt-quatre mars mil neuf-cent vingt-huit

Le Bâtonnier et les Anciens Bâtonniers
du Barreau de Montréal, désireux de témoigner à
L'Honorable Sénateur J. L. Beigue,
Membre du Conseil Privé du Canada et Conseil du Roi,
leur profonde admiration pour sa longue et remarquable
carrière professionnelle, se sont réunis afin de lui exprimer col-
lectivement leurs chaleureuses félicitations à l'occasion du soixantiè-
me anniversaire de son admission au Barreau.

Ils ne peuvent, en cette circonstance, omettre de ren-
dre hommage aux vertus civiques et à l'esprit public de leur
distingué collègue dont la vie si activement employée restera
un exemple et une inspiration.

Ils espèrent que leur Doyen sera, pour de longues
années encore, conservé à l'affection des siens, au respect de
ses concitoyens et à l'amitié confraternelle du Barreau tout
entier.

Le Bâtonnier
Charles Lacombe
Les Anciens Bâtonniers

W. J. White J. Robidoux A. A. Brown
J. Martin L. Lefebvre P. H. Lacombe
George E. Foster A. Lacombe
Charles Lacombe
J. H. Lacombe
John W. Cook
J. H. Lacombe
J. E. Meredith L. Lacombe
L. Lacombe

ressante lettre dans laquelle vous nous montrez tant de dévouement, de générosité, de pure amitié, et le plus vif désir de nous soustraire aux malheurs qui paraissent nous menacer. J'en suis très touchée et vous en remercie de tout mon cœur.

Il est inutile de vous faire envisager, je veux dire d'essayer de parler des embarras que cela vous occasionnerait ; vous me l'avez défendu. S'il fallait en venir là, je suis plus raisonnable et plus fine que vous pensez, et il ne faut ni tant d'arrangements ni tant de précautions pour m'engager à aller jouir du bonheur, de l'aisance, du repos, et de l'avantage encore plus grand et inappréciable de la société de personnes aimables, de vrais amis, de bons parents ; avantages que l'on rencontre si rarement réunis, dans l'état de société actuel, où, à la place, on rencontre de faux amis ou d'implacables ennemis.

Si toutefois nous y allons, nous prendrons des arrangements pour avoir le plaisir d'être auprès de vous et en même temps pour ne pas donner de trouble ; il y aura, j'espère, des moyens pour cela.

En attendant, je suis bien inquiète de la tournure que vont prendre nos affaires ; surtout par rapport à M. Papi-neau et l'ennui que j'éprouve pendant une aussi longue absence.

Je n'aurai pas le temps d'écrire aux enfants aujourd'hui. Dites-leur s'il vous plaît que je les embrasse, et que je les prie, au nom de l'amitié et du devoir, de faire tous leurs efforts pour contenter leurs parents ; surtout leur père qui a tant de sujets d'être malheureux ; dans un temps aussi orageux, qu'il ait, du moins, de la consolation à trouver en revenant au sein de sa famille.

J'ai reçu une lettre de Lactance, à Verchères ; je suis peinée de voir qu'il a été souvent malade cet hiver. Ici, à

mon retour, j'en ai trouvé une d'Amédée du 28 janvier, que je n'avais pas reçue. Je vous prie de faire mes amitiés à la chère Sophie ; je souhaite qu'elle se rétablisse.

Aussi à vos chers enfants et aux demoiselles de la maison.

JULIE PAPINEAU.

Lettre de Louis-Joseph Papineau à sa femme, restée à Saratoga Springs, et copiée par Amédée Papineau pour être envoyée à madame Dessaulles à Saint-Hyacinthe.

Paris, 24 juin 1839.

Ma chère bonne amie,

Je t'ai écrit une longue lettre qui a dû partir aujourd'hui par le Hâvre. Je t'y disais ce que j'entrevois de décourageant sur l'avenir du Canada... Je ne veux point dans la présente parler d'affaires publiques. M. Massue arrive aujourd'hui d'Italie et part de suite pour profiter du bateau à vapeur ; il m'a fait l'amitié de m'en venir informer et je ne veux pas le laisser partir sans t'écrire pour répéter ce que j'ai dit dans plusieurs lettres précédentes quant à ce qui nous regarde en particulier. Et d'abord combien mon chagrin de notre séparation est aggravé par l'inquiétude que me donne le mauvais état de ta santé. Néanmoins ta dernière lettre du 20 mai était plus rassurante et m'a été une douce consolation. Après cela il ne fallait pas laisser durer cette souffrance, et depuis longtemps j'ai conclu à ce que nous devrions laisser passer la plus grande fougue de l'orage, en venant demeurer une couple d'années ici.

Mon père faisant des efforts pour vendre quelque partie de mes propriétés et pressant le recouvrement plus que je ne l'ai fait, par le passé, de mes revenus et arrérages, nous

pourrons vivre ici aussi économiquement qu'aux Etats-Unis. La vente de ma bibliothèque et de tout ce qui nous restait de meubles de ménage devrait aussi fournir des fonds pour ce plan si tu l'approuves. Car si tu préférerais rester aux Etats-Unis, j'irais au premier mot t'y rejoindre. Je réservais de ma bibliothèque tout ce qui était relatif au Canada, dont j'écrirais l'histoire si notre bannissement devait se prolonger. Aussi les quelques ouvrages de botanique qui sont riches en gravures ; non qu'on ne puisse facilement les trouver ici par la suite, si des temps plus heureux me permettaient de former une bibliothèque qui ne coûtera pas ici le tiers de ce que m'a coûté la mienne, mais pour ne pas les sacrifier pour rien du tout. Je te répète ces détails en cas que celle-ci ne te parvienne plus vite que les deux dernières.

La détermination qui me paraissait la plus sage était que tu viennes avec Lactance et Azélie. J'exhortais mon cher Amédée au courageux sacrifice de demeurer jusqu'à ce qu'il eût pris sa profession et sa qualification de citoyen américain, en retardant pourtant cette dernière mesure aussi longtemps que possible, sans retarder son entrée en profession.

M. Roebuck ne pourra venir ici qu'après la session du Parlement. Bingham est en Italie. Je ne puis traiter de la vente de ma seigneurie qu'avec beaucoup de réserve, et de vive voix d'abord avec M. Roebuck. C'est cette considération qu'il m'oblige à souhaiter que mon Amédée se donne avant tout un état qu'il prendra dans dix-huit mois ; tandis que son absence lui ferait perdre entièrement pour sa profession et sa naturalisation les dix-huit mois qu'il a déjà passés aux Etats-Unis. Notre douloureuse séparation doit durer au plus ce temps ; elle serait abrégée si je vendais avant ce temps. Je voulais que ce qu'on pourrait réaliser

soit placé entre les mains de M. Corning ; qu'il m'allouât sur ce dépôt le plus haut intérêt qu'il alloue à ceux qui en font, avec faculté de retirer régulièrement ces intérêts, non de me gêner sur l'emploi du capital. Ici je le placerais chez des banquiers sûrs également, mais qui ne donneraient que trois et demie. Néanmoins l'avantage d'avoir toujours son capital disponible et à la main, pour profiter d'aucun bon emploi qui pourrait se présenter, vaut peut-être autant qu'un plus haut intérêt au loin. J'indiquais la nécessité de voir à ce que les messieurs qui m'ont donné leurs billets pour me faire obtenir de l'argent de M. Corning pour ce voyage se missent en mesure de les retirer à leur échéance au commencement d'août. Ce voyage n'a eu que peu de résultats avantageux sans doute à la cause du pays. Néanmoins cela tient à des causes que nul autre n'aurait pu maîtriser plus que moi.

Ce sont bien des embarras auxquels tu n'es pas habituée. Mais M. Corning est si bon, et s'est montré si bien notre ami, qu'avec l'aide de tes grands garçons et de quelques uns de nos amis d'Albany tu auras pu régler ces détails. M. Quesnel et son fils, et M. Fabre, doivent probablement venir dans le cours de l'été ; peut-être est-ce de compagnie avec l'un ou l'autre que tu fais le voyage en ce moment. Quel bonheur de nous revoir avec une détermination bien fière de ne plus nous séparer et soumettre à ces chagrins plus forts que nous ne pouvons supporter, maintenant que nous commençons à vieillir, par le malheur plus que par les ans. J'écris ces détails qui seront pour mon cher Amédée, si tu l'as déjà laissé, et qui l'engageront à écrire à son pépé, à sa tante pour faire avancer tout ce qui n'aurait pas été terminé de mes affaires.

Je suggérerais que si ma sœur voulait payer ses dettes, elle devrait venir passer ici deux ou trois ans ; qu'avec 500

louis elle pourrait vivre commodément à Paris, avec grand train en province. Quelle consolation si nous vivions ensemble. Ce serait retrouver dans le malheur de l'exil des jouissances que l'on ne pourra pas goûter au sein de la Patrie opprimée, sans que nous puissions porter remède. Je disais qu'à part les ressources provenant des ventes soit de ma maison, ou de terrains et de recouvrements de dettes, mon cher papa devrait prendre des arrangements pour me faire passer 150 louis de six mois en six mois, ce qui peut se faire facilement avec de la diligence, mon revenu excédant, s'il était recouvré, le double de cette somme. Le surplus irait à payer ou amortir mes dettes. Si rien de cela ne peut s'effectuer, je suis bien prêt à aller rejoindre ma chère famille, à ne rien craindre d'une vie humble et tranquille quand nous serons réunis.

Je disais que Louis Dessaulles au moins devrait pour finir son éducation venir passer une année en Europe si tu y viens. Que vous prendrez tous des passeports du Consul Anglais et m'avertirez du temps de votre départ pour que j'aille guetter votre débarquement au Hâvre. Que nos chers Ezilda et Gustave, sous les tendres soins de leur seconde mère, doivent demeurer avec elle, si ma bonne sœur ne vient pas, jusqu'à ce que tu aies fait ton noviciat par une année de séjour en Europe ; après quoi nous résoudrons mieux et en connaissance de cause de la suite de notre avenir. Sans fortune, il y a assurément plus de chances d'établir les enfants en Amérique qu'en Europe. C'est cette considération qui devra l'emporter finalement sur toute autre.

Adieu ma bien bonne amie.

Ton bon ami et fidèle époux,

L.-J. PAPINEAU.

En 1839, M. Papineau fut rejoint par sa famille. Mon père avait fait la traversée avec madame Papineau pour lui épargner une partie des ennuis et des embarras inséparables d'un trajet généralement long et fatigant pour une femme seule, pas habituée aux grands voyages, et accompagnée par trois enfants. Cette réunion fut des plus heureuse pour lui, et d'autant plus opportune qu'il devait passer encore six années à Paris.

Je citerai ici quelques lettres adressées de Paris à ses parents du Canada.

Paris, rue de Courcelles, No. 10 bis,

10 août 1840.

Ma chère bonne sœur,

Toi seule, depuis le retour de Louis au Canada, m'a écrit une lettre par M. Lévesque. Nul autre parent ni ami ne m'ont adressé un mot. Je te répète mes remerciements bien sincères sur les efforts gênants que tu as faits pour faire cesser la réclamation de M. Corning. Quand tu fais trop les autres ne font pas assez. Je commence à espérer que les persécutions menées contre moi ne seront pas portées à de nouveaux excès. Que j'aurai la consolation avant qu'il soit trop longtemps de pouvoir ne t'être pas à charge au milieu de tes propres embarras. Non que j'aie rien de nouveau à mander. Les ouvertures faites à M. Roebuck n'ont eu aucune suite. Il m'invitait à passer en Angleterre. Je lui ai dit que non, et notre correspondance est discontinuée depuis plus de deux mois. J'aurais été réjoui de vendre, parce que l'un de mes rêves chéris était que je pourrais

engager mon cher père à venir peut-être connaître un pays que par les rapports et les études il a connu depuis l'enfance, si j'avais pu l'entourer ici de soins et d'aisance. Que cela t'entraînerait à le suivre, et que ta jeune famille pourrait, sous le rapport de perfectionnement d'éducation comme de santé, y gagner beaucoup, et tes affaires n'en pas souffrir.

Je vois ici un de mes amis américains qui a été passer dix jours à Philadelphie, et qui est depuis trois jours de retour auprès de sa famille, demeurée à Paris en son absence. Ce séjour et cette double traversée sur le "Great Western" ne les a séparés que durant quarante-trois ou quatre jours. M. Masson m'a fait l'amitié de me venir voir et m'a beaucoup intéressé par la multiplicité des réponses aux intarissables questions que je faisais sur le Canada.

Mais le retour du "Great Western" sans lettres et sans papiers du Canada a redoublé ma surprise sur un silence aussi désobligeant pour ne pas dire plus, que celui qu'on garde avec moi. J'avais écrit à M. Donegani pour lui donner les plus amples détails sur la triste situation de son frère, que j'ai fait placer dans une maison de santé. Les paquets du Hâvre ayant été tout à fait réguliers, il n'aurait pas dû, non plus que quelques autres, omettre de profiter de cette occasion rapide pour me faire tenir des fonds pour son frère.

.....

Nous sommes rendus dans notre nouvelle demeure dans un quartier éloigné du centre de Paris, où je trouve une petite maison que j'occupe seul avec ma famille, et un jardin de plus d'un arpent et demie, et le tout à un moindre prix que le logement que j'occupais. Mes amis de Paris ne peuvent revenir de leur surprise que j'aie fait si jolie trou-

vaille, parce que les badauds ne savent pas sortir des quartiers à la mode.

.....

Je loue d'un couvent de bonnes religieuses qui ont des missions dans toutes les colonies françaises pour l'enseignement spécial des nouveaux sujets que le gouvernement français y possède, en vue de leur prochaine émancipation. L'une de ces dames a séjourné dans les quatre parties du monde, et plusieurs autres dans une ou plus de ces missions lointaines. Leur conversation m'a fort intéressé. Elle sera plus fréquente après ce temps de grande dévotion passé. Julie va journellement entendre quelqu'un de ces prédicateurs qui composent comme Bourdaloue. Mais l'on devient difficile avec l'occasion de voir et d'entendre du meilleur au milieu du bon, et ma sœur me revient parfois avec des critiques sur un son de voix ou un geste faux. Que n'êtes-vous ensemble à profiter de tant de bons et beaux discours ! Nos Dames de St-Joseph ont un pensionnat pour l'enseignement des parisiennes. Vu le bon voisinage et ma situation, elles recevront après Pâques mon Ezilda comme externe.

Dans la dernière lettre que j'ai adressée à Louis à Londres et qui paraît s'être perdue, était incluse celle que M. de Montalembert écrivait à M. Raymond. Il lui envoyait aussi la vie de Ste-Elizabeth comme étant son dernier ouvrage. Je vais le porter à M. Forsan. Il n'est pas nécessaire de répéter combien je respecte et chéris ces messieurs de St. Hyacinthe — (il s'agit du Supérieur et des professeurs du Collège de St. Hyacinthe) — et la bonne œuvre à laquelle ils se dévouent, et ce que je leur conserve de reconnaissance pour leurs soins, leurs services, leurs bontés pour ma famille et celles de tant de compatriotes.

Lettre de L.-J. Papineau à Mme Jean Des-
saulles.

Paris, 28 août, 1840.

Ma chère et bonne sœur,

Quelques-unes de tes lettres et de celles de Louis et d'autres parents à mon adresse ont été interceptées ; et pour cette raison, me dit Amédée, ils ne veulent pas écrire. Ma foi, tu es bien meilleure logicienne et moraliste que tous ces gens-là, si tu conclus que puisqu'il y en a qui se perdent et d'autres qui se rendent, il faut écrire deux fois plus souvent que si la poste était honnête. Néanmoins, avec l'attention que nous avons de ne pas parler politique, ils doivent avoir honte d'infidélités inexcusables puisqu'ils n'y apprennent rien. Ne penses-tu pas comme moi que c'est peut-être quelque inimitié de voisinage, la poste même de St. Hyacinthe ou de St. Jean qui m'a enlevé quelques lettres qui leur étaient bien inutiles et qui me sont si chères. Les subalternes sont presque toujours plus sots et plus méchants que les chefs et font souvent plus qu'on ne leur demande. J'incline donc à croire que si vous faites partir vos lettres de Montréal, elles arriveront plus régulièrement. Mais durant l'été il n'y a pas cette difficulté de rester à la merci de la poste. Tu verras bientôt nos bons amis des Etats-Unis ; alors il y aura une bonne occasion de nous écrire au long, sur la situation de tous nos parents et amis, après ton premier voyage à la Rivière-du-Loup et ton second voyage à la Petite-Nation. Mais je crains qu'au temps de leur promenade chez toi, ton juste empressement à les accueillir avec cette cordialité sans bornes, cette bienveillance infinie que ton bon cœur t'inspire pour tous tes amis, ton désir de les fêter, de les faire promener, ne t'occupent si entièrement qu'il ne restera que peu d'instantants à donner à ton pauvre

frère, à ta pauvre sœur, pour qui toutes les distractions qu'ils peuvent trouver à Paris sont bien pâles et bien fades comparativement au sensible plaisir qu'ils éprouvent les jours où une lettre de toi ou de mon père les initie de nouveau et malgré l'éloignement, aux douceurs de cette vie intime de famille, le premier des biens.

La privation d'un grand degré d'aisance, de l'excitation qui appartenait à une participation active à la vie publique, avec l'approbation de concitoyens chéris, et autant de popularité que l'on en peut avoir dans une Colonie, où les plus grands succès seront toujours bornés à retarder le développement du mal, sans pouvoir hâter celui du bien, je les supporte avec bien du sang froid et de la résignation. Mon amour de l'étude est une ressource aussi abondante que je l'avais imaginé. Mais je l'avoue, j'en ai moins qu'il ne faudrait peut-être contre la douleur d'être détaché d'un cercle de famille aussi parfaitement bon que celui dans lequel j'avais vécu jusqu'à l'âge de cinquante ans. Le déplacement de toute ma famille a été trop dispendieux pour songer, avec nos ressources restreintes, à le répéter d'ici à plusieurs années ; d'ailleurs, le principal motif de choisir cette retraite plutôt qu'une autre étant celui de procurer à Lactance la meilleure éducation médicale possible, cette considération nous enchaîne à ce poste. Il a déjà plus vu de malades et plus disséqué qu'il n'aurait pu le faire pendant toute une cléricature au Canada. Mais par cela même qu'il y a une infinie variété d'observations à faire, le cercle de la science s'agrandit au point qu'il faut de longues et laborieuses années pour le parcourir avec quelque fruit. Ce ne sont pas simplement la médecine, la chirurgie et les sciences qui s'y rapportent immédiatement que l'on fait étudier aux élèves, mais aussi les sciences qui s'y rapportent indirectement : l'histoire naturelle dans toutes ses ramifica-

tions, et la physique, et la chimie. Tout cela pourra lui être utile, et à son pays s'il y retourne, mais le retiendra longtemps si nos moyens le permettent.

En cas que le contraire arrive, il s'écarte un peu des cours ordinaires, s'applique davantage à ce qui est de l'essence de la profession : l'assistance au lit des malades et la dissection. Je souhaite qu'il devienne bientôt assez habile pour rajeunir sa mère. Elle a été indisposée une grande partie de l'été.

.....

Pour moi qui ne demande que 90 ans, tu vois que nous finirons ensemble. Mais après tout je ne les demande que bien faiblement et suis toujours prêt à subir la loi de nature sans murmure, sans autre regret que de laisser des affections si vives et si chères que celles de la famille, et ce mal n'est-il pas en partie consommé par la longue séparation, adouci par l'espérance seule de la réunion dans ce monde.

Les dernières lettres d'Amédée me donnent la consolation d'apprendre que mon cher père, le cher oncle Séraphin, le cher frère Augustin étaient tous mieux qu'ils n'avaient été précédemment ; quand il m'arrive pareils avis c'est toujours un bien bon et beau jour.

Les circonstances du moment se joignent à l'indisposition pour donner bien du noir à Julie. L'on parle beaucoup de guerre. Sans autres renseignements que vous, le fait de la coalition contre Méhémet, et les réflexions des journaux, je pense qu'elle peut éclater d'un jour à l'autre si les alliés attaquent le pacha à main armée, et s'il persiste à rejeter leurs conditions.

Les Etats-Unis voudront profiter des fautes de l'Europe, garder leur neutralité et s'enrichir des fautes de ceux qui, ici, n'oseront pas faire une guerre bien longue qui entraînerait trop de charges additionnelles quand tout le continent

supporte bien impatiemment le trop lourd fardeau que lui font porter, en pleine paix, des gouvernements peu populaires. Les communications ne seraient probablement pas interrompues entre le Canada et les Etats-Unis, entre les Etats-Unis et la France, et nous continuerons notre commerce de lettres.

S'il n'y a pas de guerre, ne manque pas de faire le généreux effort que tu contemples de venir nous voir et nous consoler ; de donner à tes enfants autant de plaisir et d'instruction que leur en procurerait ce voyage en Europe. Ce ne sont pas les plaisirs de la société que vous y viendrez chercher, excepté ceux de la nôtre qui seront vrais et infinis. Mais pour la société générale intime, telle que nous l'avons en Amérique, elle ne peut pas exister en France dans la bourgeoisie ; elle serait trop dispendieuse dans Paris où l'on est logé de manière à ne savoir comment se remuer si l'on a une demi-douzaine de visiteurs de plus que la famille. La grande fortune a des repas fastueux, mais la succession rapide d'étrangers fait que ses devoirs sont remplis quand elle les a reçus une fois pour toutes. Mais il faut venir comprendre la société européenne dont la nôtre dérive, pour comprendre comment ont vécu nos aînés, pour comprendre ce qu'ils ont gagné et perdu par le déplacement, pour avoir l'intelligence complète de l'histoire, des voyages, des beaux-arts, de tous les livres que nous lisons en Amérique.

La réunion de tous les musées du Louvre et des Tuileries dans leurs différents étages, s'ils étaient bout à bout, au lieu d'être superposés, formerait plus d'une lieue de longueur tapissée dans toute son étendue de statues, de sculptures, de peintures, de riches bijoux de tous les siècles, de tous les pays, d'après lesquels on peut bien mieux comprendre que par Rollin ou Montfaucon quelle a été la condition

de l'humanité dans l'Egypte, la Grèce, Rome, le moyen âge, et les temps modernes pour toute l'Europe.

Après avoir vu cela, quand on est rentré dans ses foyers, l'on peut lutter à armes égales dans les discussions de quelque genre que ce soit avec les Européens que l'on rencontre en Amérique. Sans ce voyage on ne peut pas comprendre la société européenne. Il est donc une partie essentielle de l'éducation de ma mère et de mon neveu, que tu ne serais pas justifiée de leur refuser, si tu peux la leur procurer sans trop de sacrifices. Pour Louis qui en a eu un aperçu qui lui sera toujours utile et agréable, je n'en doute pas, je lui dirai que tous les jours embellissent encore les splendeurs qu'il a admirées. Les galeries de Versailles se complètent, l'Hôtel de Ville s'étend de toutes parts, devient colossal et s'embellit de gracieux ornements gothiques du temps de la perfection de ce style ; et la colonne de Juillet, la colonne impérissable, j'espère, de la liberté, assise sur les ruines de la Bastille est un des plus beaux ornements de Paris. Des maisons nouvelles sur les boulevards du bord et dans tous les quartiers voisins, s'élèvent en nombre infini, et plus riches de décoration qu'à aucune époque antérieure. La Chambre des députés remise à neuf est fraîche et parée comme la Madeleine, son pendant.

Les deux magnifiques fontaines de la place de la Concorde déversent un torrent en jets d'eau, et sept autres belles fontaines sont distribuées dans les Champs Elysées, et sous peu mélangeront leurs arceaux de cristal avec les arceaux de verdure des arbres. Les dorures et les peintures les plus brillantes se découvrent chaque jour dans cette Madeleine où les prêtres qui doivent desservir le temple, blasphèment contre le temple, ne le voulant pas recevoir. Il n'y a pas d'ailes pour y faire des processions ; pas de recoins obscurs pour y encadrer des confessionnaux, une seule porte

par laquelle il faudrait que la jeune mariée couronnée de fleurs d'oranger, passât en frémissant à côté du cercueil chargé de cyprés.

Il n'y avait que les barbares de l'âge actuel capables de concevoir de telles incongruités. Dans l'âge de la foi et du génie, lorsque la terre méritait d'être en rapport (intime ?) avec le Ciel, elle inventa le Gothique, le seul genre qui correspondait au culte chrétien. Voilà ce que m'ont dit presque mot à mot et dans cinq ou six occasions de bons prêtres que l'on ne forcera à accepter la Madeleine pour paroisse, que pour l'empêcher de devenir protestante. Car on la livrera à ceux-ci dans le cas où les catholiques persisteront à la répudier. Que Louis dise cela à M. Demers, et ajoute que je trouve que ces prêtres ont raison.

Dans les fêtes de Juillet nous avons vu défiler 12,000 hommes de troupes et 15,000 gardes nationaux faisant convoi au magnifique cénotaphe de 50 pieds de longueur, douze de largeur et trente de hauteur, modelé sur celui qui porta le corps d'Alexandre le Grand.

Puis j'ai voulu mener Julie voir l'illumination et le feu d'artifice. Mais quand elle s'est vue au milieu d'une foule partout compacte et s'épaississant toujours sur une longueur de près d'une lieue, des Tuileries à l'Arc de triomphe, sur une largeur d'une quinzaine d'arpents, le courage lui a manqué, elle a voulu s'en dépêtrer, pendant qu'il n'y avait guère que 200,000 spectateurs, craignant si elle était malade quand il y en aurait 400,000, une heure plus tard, de ne pouvoir sortir. Elle a perdu la vue du plus magnifique feu d'artifice qu'il fut possible de voir.

Adieu, chère sœur ; je t'entretiens ainsi de quelques moments de distractions frivoles, mais qui nous intéresseraient fort si nous les voyions ensemble. Adieu derechef ; vois tous nos parents ; savoure de plus en plus le bonheur

qu'il y a de vivre avec ceux que l'on aime. Dis leur que les scènes passées avec eux sont toujours les plus chers de nos souvenirs.

Lactance vient d'obtenir aujourd'hui d'être attaché spécialement à l'hôpital Beaujon sous M. Robert, célèbre chirurgien, pour y aller journellement panser, sous sa direction, quelques malades, faire de la petite chirurgie, ce qui le prépare à la grande. Adieu ma bonne sœur ; nous t'embrassons et tes chers enfants, et les parents et amis, chez Augustin et Morrison ; à St. Denis, Verchères, Montréal, Petite Nation.

Ton frère affectionné,

L.-J. PAPINEAU.

P. S. — Si quelqu'un du sexe faible pouvait être parfait ce serait ma sœur, mais la jupe et ses distractions y mettent obstacle, car quoique je l'aie déjà réprimandée, elle est tombée dans son péché d'habitude ; sa dernière lettre n'est pas datée.

La bonne Marguerite (une bonne) fait toujours partie de la famille. Embrasse ses sœurs et ses neveux. Elle te fait ses saluts. Amitiés à M. Cherrier. Les Canadiens qui sont ici nous viennent voir. Chacun communique ses détails, Lévesque, Pelletier, les deux messieurs Bossange.

Lettre adressée de Paris à Emery Papineau, fils de Denis-Benjamin Papineau, probablement par Lactance, second fils de Louis-Joseph.

Paris, 22 janvier, 1841.

Mon cher Emery,

Ne recevant aucune réponse à mes lettres, je me proposais pour la dernière fois de t'en parler. Voici que la tienne m'arrive. Amédée a pris soin de la couvrir de son écriture

dans toutes les directions en sorte que en lisant pêle-mêle les nouvelles que tu nous donnes de la famille et les siennes sur la politique et les élections aux Etats-Unis, on a un tout sans parties, un cercle qui, comme l'univers de Pascal, a son centre partout et sa circonférence nulle part.

Quoique j'en sois bien éloigné, les nouvelles que je reçois de notre malheureux pays sont si affligeantes que je ne désire plus à peine d'en recevoir. Rien ne change. Toujours les mêmes fourberies du côté des gouverneurs ; toujours misère et malheur chez les habitants. On me dit que ce sont les dandys anglais qui revêtent le "capot du pays". Les Canadiens n'ont donc même pas le peu de vertu publique qui leur suffirait pour comprendre la nécessité, l'intérêt même présent qui les presse à ne s'habiller qu'avec la laine de leurs moutons, avec les tissus dont la matière première se trouve dans leurs champs !

Aujourd'hui les questions d'économie politique sont basées sur les richesses et le commerce des nations. Ce sont les Anglais surtout qui vont loin dans cette prétendue voie de progrès. En France on s'occupe de trouver des garanties de stabilité et de solidarité entre les différentes branches d'industrie. Quoique je sois loin de prétendre discuter, ni même comprendre ces questions épineuses que je n'ai pas étudiées, il me semble que les idées de mercantilisme vers lesquelles tendent les peuples ne sont pas les causes possibles du bonheur pour tous, et ne pourront jamais réaliser le vœu des vrais amis de l'humanité "le plus grand bien du plus grand nombre". Au contraire je crois que ces idées appuieront la féodalité moderne, l'aristocratie d'argent. Mieux vaudrait revenir aux gros sous de Lacédémone, et à une base large d'éducation comme elle était comprise par les législatures de l'antiquité.

Tu ne saurais imaginer combien de systèmes absurdes, ridicules, impossibles l'on invente tous les jours en France, dans le but de résoudre les questions de bonheur social. Parmi tant de cerveaux au travail, il n'est pas étonnant qu'il y en ait qui battent le fer à froid. La population de la France est prodigieusement accrue depuis dix à vingt ans (ce qui arrive toujours à la suite de longues guerres, Mars est ennemi de l'amour).

Ces accroissements de la population, le mauvais gouvernement du pays qui a détruit l'influence commerciale de la France en Amérique et en Orient ; l'esprit de centralisation vers Paris, qui fait que cette vaste capitale absorbe dans son sein toutes les capacités et tous les capitaux ; telles sont les causes principales qui paralysent l'industrie dans les provinces ; en éloignant tous ceux qui croyant avoir quelque talent, font regorger Paris d'une multitude de jeunes gens qui cherchent en vain à lutter contre le malheur. Les mœurs ne changent pas aussi vite que les gouvernements ; l'habitude de conférer ou recevoir des faveurs n'est pas encore perdue et ceux qui n'ont pas un parent haut placé ont fort peu de chances de parvenir. Je connais en particulier un jeune homme des plus recommandables pour ses talents, et ses connaissances très étendues en histoire, mathématiques, littérature, et qui cherche en vain depuis plusieurs mois à trouver un emploi qui puisse seulement le faire vivre. Il ne serait pas mieux s'il était médecin ; il y en a 1200 dans Paris qui meurent de faim ; ainsi de suite pour les avocats, les notaires, etc. C'est cette surabondance de besoins qui explique l'activité fébrile dont est agitée cette grande métropole. Pour vivre on invente ce qui doit paraître bizarre, extraordinaire ce qui peut faire éclat. Mais aussi dès qu'on a la réputation d'être un auteur ou un artiste, comme on est riche ! Comme on est comblé d'honneurs ! Comme cha-

que pamphlet, chaque page écoulee de sa plume est recouverte d'or ; comme on peut gaiement fouler aux pieds tous ses rivaux ! Tous cependant veulent jouir. Les théâtres, les bals, la société, les prodiges de l'art et de la mode, invitent, stimulent vivement ces jeunes cœurs qui n'ont de parents à aimer et à écouter. De là, débauche, luxe, malhonnêteté, crimes.

.....

Le Canada se trouve vraiment dans les conditions les plus favorables pour être heureux. Mais il faudrait s'armer d'énergie contre l'envahissement de l'anglicisation. Il faudrait venir chercher dans la mère-patrie les idées scientifiques, littéraires, artistiques, s'opposer de toutes nos forces contre les opinions trop exclusivement industrielles ; bannir le luxe, en deux mots se rapprocher autant que possible de la France, des vieilles mœurs et habitudes par un esprit de simplicité, de modération, d'union et de franche gaieté ; s'éloigner autant que possible des habitudes anglaises et américaines ; aussi de la soif de l'or, le mépris du pauvre, la bassesse en présence du riche, le luxe effréné, la destruction des liens de famille par la dispersion de ses membres qui vont chercher l'or partout. Ne soyons pas un grand peuple mais un bon peuple. Tâchons de comprendre l'importance de l'éducation prise dans sa signification la plus étendue, y compris l'instruction primaire.

La prochaine fois que tu iras au collège, aie donc la complaisance de dire à Tétreau qu'il est en arrière de deux lettres. Amitiés à Lévesque, LaMothe, Gravel, Guyon et tous les autres. Mes profonds et affectueux respects à MM. LaRocque, Raymond, Désaulniers. Ici un mot à dire sur une nouvelle découverte en chimie faite par M. Dumas de l'Institut et de l'Ecole de Médecine. D'après l'opération très longue et très délicate de cet illustre chimiste, le diamant

le plus pur laisse par la combustion dans l'oxygène un résidu impondérable, qui peut avec du diamant de deuxième qualité s'élever jusqu'à deux parties sur mille. Il a trouvé que l'acide carbonique était composé de 100 ox et 38.22 carbone au lieu de 100 ox et 40 carbone. Les causes d'erreur jusqu'ici étaient l'humidité du gaz employé. Toute la chimie organique va être bouleversée par cette rectification. M. Dumas y gagne beaucoup en faveur de sa théorie des substitutions.

Il est trop tard pour que je te souhaite une bonne année. D'ailleurs, c'est tous les jours que je forme mille vœux pour le bonheur de mes parents et amis. Quand on est si éloigné, il n'est pas nécessaire qu'un jour particulier vienne les rappeler à notre pensée et dans nos affections.

Présente mes respects à ma tante Dessaulles. Respects chez mon oncle Augustin, M. Morrison, chez les Thompson. Amitiés à Rosalie.

J.-B.-L. PAPINEAU.

Lettre découverte récemment par mon fils Victor à la Bibliothèque Nationale de Paris, département des manuscrits de la marine, adressée au Ministre de la Marine de ce temps :

Paris, 20 février, 1847, rue de Monceau.

Monsieur le Ministre,

Je m'adresse à Votre Excellence comme solliciteur ; mais je le fais dans un intérêt public Français et Canadien, non dans mon intérêt individuel. J'attache le plus grand prix à la faveur que je demande, celle d'avoir accès dans les archives du département de la Marine ; aux précieux dépôts qu'il contient de manuscrits relatifs à l'histoire de l'administration de la Nouvelle-France.

Les éléments de cette histoire, épars en un grand nombre de volumes imprimés, sont nombreux pour les 16ème et 17ème siècles ; ils deviennent rares pour le 18e siècle, pour l'époque où les difficultés de première colonisation ayant toutes été surmontées, les progrès étaient rapides et l'intérêt à les suivre proportionnellement agrandi.

Le Père Charlevoix, le plus complet et le plus judicieux de ces historiens, a sans doute fait un bon livre, et qui, à ce titre, mérite d'autant mieux d'être continué et refait aussi, oserais-je ajouter. Son état l'a entraîné dans des détails trop diffus, je ne dis pas sur le dévouement héroïque et digne de tous éloges des missionnaires ses confrères, mais au moins sur les amples biographies de quelques sauvages convertis et les minutieuses pratiques de leurs dévotions.

Les détails qui, dans l'âge actuel, paraîtraient les plus utiles et les plus intéressants, sont omis dans son ouvrage. Il est loin d'avoir réuni aussi complètement qu'il le pouvait faire, des renseignements instructifs de *statistique sur le mouvement des populations* dans les principales divisions de ces vastes contrées, l'Acadie, le Canada, la Louisiane. Il est loin de nous faire connaître *quelles furent les différences adoptées* dans leurs divers systèmes de législation et de concessions des terres ; *quelles furent les causes de ces différences* et les résultats qu'elles eurent sur les progrès des défrichements ; sur le développement du commerce, sur le caractère, l'aisance, les habitudes des colons. Il néglige toute étude d'économie politique, toutes recherches sur le coût et les profits des nouveaux établissements ; sur les conditions de régie les plus favorables au rapide accroissement de leur prospérité ; en un mot, il a trop délayé l'histoire ecclésiastique des pays sur lesquels il a écrit, et laissé trop incomplète leur histoire politique et civile.

C'est en vue de tenter de combler ce vide pour les temps dont il s'est occupé, et pour continuer son œuvre quant aux temps postérieurs, que je demande à puiser à une source pure et abondante. Cette faveur a, récemment, été accordée à d'estimables citoyens des Etats-Unis ; j'espère qu'elle pourra être étendue à quelqu'un qui ne peut chercher dans ces matériaux que des témoignages utiles et honorables à ses compatriotes Canadiens, à ses ancêtres Français.

Plus de 700,000 des fils de la France habitent encore les régions qu'elle a colonisées. Fiers de leur origine, ils conservent dans leurs traditions orales les noms chéris d'un grand nombre de Français respectés pour les services rendus à leur Patrie, pour les dangers partagés en commun, et les succès longtemps obtenus contre les Anglais et les Sauvages par le soldat et le colon associés, dans une foule d'expéditions pleines de gloire et de périls.

Sous des dominateurs étrangers, leur origine a été pour eux la cause de longues vexations ; un titre à une jalouse et mesquine exclusion des charges d'honneur et de profit dans le pays de leur naissance ; un motif de malveillance rarement dissimulée, souvent insolemment affichée contre tout un peuple parce qu'il est demeuré fidèle au culte de ses pères, attaché à l'usage de sa langue maternelle, à la conservation des lois civiles françaises qui régissent ses propriétés ; et que les réformes dont elles sont susceptibles, il les peut chercher, non dans le chaos du droit commun anglais, mais dans les admirables codes que la France s'est donnés.

Quand, par la suite, le Canada se retrouvera dans une situation moins anormale que celle où il est aujourd'hui, resté français par sa langue, son éducation, sa foi et ses usages, et fait anglais seulement par le malheur de son vaselage colonial, la France y retrouvera, et sur ce point seulement dans l'Amérique Septentrionale, des souvenirs d'en-

tière confiance et de vif attachement ; la connaissance générale de sa belle littérature et de sa glorieuse histoire, avec toutes les sympathies qu'elles inspirent ; des fils qui accueilleront à bras ouverts des frères venant s'établir près d'eux dans un climat salubre, sur un sol fertile et de vaste étendue ; sans avoir à craindre les mécomptes et les chagrins qui trop souvent découragent l'émigrant porté au milieu de populations étrangères à sa langue et à ses habitudes sociales.

En défendant pendant trente années dans le Parlement du Bas-Canada les droits et la nationalité de mes compatriotes, je ne laissais pas que de défendre subsidiairement les intérêts français. Ce sont là, monsieur le Ministre, des garanties de la prudence circonspecte avec laquelle je veux faire usage de la grâce que je sollicite, et ne rien écrire qui militât contre les intérêts ou l'honneur de deux pays : celui de ma naissance et celui de mon origine, qui ont mes plus chères affections.

Pendant que j'étais au Canada, j'ai rassemblé des matériaux pour son histoire depuis sa Cession par le funeste traité de 1763. Depuis que je suis à Paris, j'ai trouvé dans les bibliothèques publiques et particulières d'amples matériaux pour son histoire pendant les premières époques de sa colonisation. Mais il y a une lacune, il y a une insuffisance de renseignements authentiques dans les livres imprimés, pour la période qui s'étend depuis 1700 jusqu'à 1763. Les publications anglaises et anglo-américaines sont beaucoup plus nombreuses pour ces temps de luttes sanglantes que ne le sont les écrits français ; mais presque toutes elles sont entachées d'une grossière partialité. Il y a donc beaucoup de reproches mal fondés à réfuter. Je sais qu'avec le plus inflexible respect pour la vérité historique, les pièces officielles me fournissent le moyen de détruire un grand nombre de calomnies qui furent alors dirigées contre la conduite

du gouvernement français en Amérique. Ce ne sera pas moins un plaisir qu'un devoir de le faire. Il est d'ailleurs beaucoup de noms historiques qui se sont perpétués dans les anciennes possessions de la France ; des familles illustrées par leurs services publics et par les récompenses qu'elles reçurent du gouvernement paternel. Il n'est qu'équitable de sauver ces noms de l'oubli ; d'en réhabiliter quelques-uns contre les reproches immérités que leur ont décochés de leur cabinet, des ennemis qu'ils avaient battus sur les champs de bataille. J'aimerais à remplir cette tâche ; à trouver de fréquentes occasions d'applaudir, ou bien à n'en trouver que de rares de censurer ; à ne le faire qu'avec modération et seulement quand il le faut pour ne pas cesser d'être vrai. Les recherches que je désire faire dans cet esprit sont indispensables pour compléter celles que j'ai déjà faites, et pour me laisser l'espérance de pouvoir utiliser les uns et les autres.

Agréez, monsieur le Ministre, le profond respect avec lequel je demeure,

de Votre Excellence,

le très humble et très obéissant serviteur,

L.-J. PAPINEAU.

Bibliothèque Nationale (Manuscripts).

(Nouvelles Acquisitions Françaises). No. 9268 FF 30 à 31.

Collection Margry.

Quand M. Lafontaine et ses amis eurent obtenu pour les patriotes l'amnistie qui leur permettait de rentrer au pays, M. Papineau revint aussi. Après quelque temps, il sollicita les suffrages dans un comté et fut élu député.

Mais les impressions d'autrefois avaient été trop amères et trop vives pour qu'il lui fut possible d'évoluer un peu. Il ne pouvait se rallier au sentiment d'espoir qui soutenait ses amis d'autrefois au sujet des revendications qu'ils continuaient à présenter au gouvernement. Peut-être à cause de cela, il ne trouvait plus la sympathie à laquelle il était habitué. On le disait trop intransigeant et attaché à un point de vue politique qu'on ne jugeait plus utile.

Il renonça pour jamais à la vie publique et se retira dans sa seigneurie de la Petite-Nation. Il se fit construire une belle demeure sur une pointe de l'Ottawa qui domine une grande étendue de la rivière, et qu'il se plut à embellir sans cesse. Il y recevait à bras ouverts les parents et amis qui venaient y faire un séjour.

Monte-Bello ne fut pas, de son temps, la maison brillante des réceptions mondaines. Le désir d'éclat et de splendeur était loin de sa pensée. Gentilhomme jusqu'au bout des ongles, ce qu'on trouvait chez lui c'était l'accueil charmeur, la gaîté de bon aloi, la causerie grave ou vive et joyeuse ; l'élégance de l'esprit et une culture très étendue mais discrète, et toujours, à l'occasion, le mot qui encourage. Aussi la bonté souveraine qui règle toutes les actions de la vie. Dans une de ses lettres, il raconte que, levé à cinq heures, il est allé surveiller des travaux qu'il a entrepris sur sa ferme

pour aider de cette manière les gens des alentours qui sont dans une position difficile. Quand la récolte est moins bonne, il est distribué aux censitaires, par ses soins et à ses frais, des grains de semences qui donneront l'espoir de jours meilleurs. On est assuré de trouver chez lui des secours en cas de maladie. S'il survient des discussions ou des dissentiments entre voisins, il s'emploie à apaiser la rancune des adversaires, et sa parole fait loi. Il est entouré d'une atmosphère de respect, de reconnaissance et d'amitié, due au souvenir d'éminents services rendus, de marques d'un intérêt sans cesse en éveil, de bienveillance toujours égale.

Outre les membres d'une famille nombreuse qui avaient pour lui un véritable culte, il recevait souvent la visite de personnages de marque qui venaient au Canada et tenaient à saluer au passage la personnalité qui avaient été connue et appréciée à Paris par des hommes tels que Lamartine, Lamennais, Montalembert qui resta longtemps en correspondance avec lui, et plusieurs autres.

Cela me rappelle que deux de ces étrangers étaient arrivés après plusieurs jours de pluie. Les chemins se trouvaient dans un état déplorable, et cousine Ezilda, qui était la maîtresse de maison, désirait garder propres les voitures qui devaient, le lendemain, conduire ses invités à la messe du dimanche. Elle pria M. Napoléon Bourassa, son beau-frère, de se rendre à la gare avec une vieille

voiture qu'elle lui indiqua. Monsieur Bourassa, ayant mis les quelques paquets de ces messieurs à côté de lui sur le siège d'avant, leur avait offert le siège d'arrière qu'il croyait plus confortable. Au beau milieu de la conversation qui s'engagea, ne recevant tout-à-coup aucune réponse, il aperçut en se retournant les deux Français tombés, avec le siège malencontreux, dans un profond trou de boue gluante. Il alla les repêcher et les ramena tant bien que mal sur le seul siège restant.

Ces messieurs se trouvaient dans un si piteux état qu'ils ne voulurent pas se présenter devant la société assez nombreuse réunie au manoir ce jour-là. Entrant par la cuisine, ils allèrent se cacher dans une chambre à coucher où M. Bourassa entreprit de leur prêter des vêtements pendant que les leurs seraient nettoyés et séchés. Ceux de M. Bourassa étaient sensiblement trop courts, ceux de mon oncle Papineau beaucoup trop larges. Il fallut donc patienter. Quand le dégât fut réparé, l'heure du départ en chemin de fer était arrivée, et les deux invités s'en allèrent en gardant probablement un exquis souvenir de leur grotesque aventure.

Une personnalité du pays qui témoigna à M. Papineau une grande estime et une sincère amitié fut Monseigneur Guignes, O.M.I., évêque d'Ottawa. Ce prélat, d'esprit éminemment distingué, acceptait avec plaisir de loger au manoir de Montebello pendant ses visites pastorales. Ces courts sé-

jours étaient pour mon oncle Papineau une des meilleures joies de sa vie.

Un jour d'août 1871, en faisant le tour de ses propriétés avec deux visiteurs français de passage chez lui, il prit froid, et il mourut huit jours plus tard d'une pneumonie.

Je me permettrai de nouveau d'emprunter un passage de la biographie de mon grand-oncle Louis-Joseph Papineau publiée par l'Hon. L.-O. David en 1873 :

"L'éloquence de M. Papineau se distinguait par la véhémence de la pensée et du langage ; la grandeur des sentiments, l'abondance de la parole, l'amour de la liberté, la chaleur du patriotisme.

"Il y avait dans son extérieur, dans son geste et sa déclamation comme dans sa pensée, un cachet de noblesse, de grandeur et d'énergie qui donnait au peuple l'idée d'un être supérieur et imposait le respect et l'admiration".

Et pour finir, je ne peux résister au plaisir de citer un mot écrit par lui dans mon album de jeune fille. Mon grand âge ajoute à ce souvenir une saveur toute particulière :

"Ma bien-aimée petite nièce, Caroline Dessaulles, désire avoir dans son Album quelques lignes écrites de la main de son vieux grand-oncle. Je me rends volontiers à son désir, dans la ferme foi qu'elle vivra ornée de toutes les vertus, et qu'en particulier, elle sera constante en amitié.

"Je la vois donc relire ce souvenir dans un très grand nombre d'années. Je souhaite que toutes et chacune de ces années soient heureuses pour elle.

“Aujourd’hui, à près de quatre vingt-deux ans, je jouis du plaisir de me dire : quand la chère Caroline aura dépassé mon âge, elle pourra et devra se répéter, et répéter à d’autres : Cet oncle m’a tendrement aimée, tant qu’il a vécu ; je dois, en retour, chérir sa mémoire, tant que je vivrai.

“Monte-Bello, 17 juillet, 1868.

L.-J. PAPINEAU.”

MON GRAND ONCLE AUGUSTIN

JE ne voudrais pas omettre, parmi mes souvenirs de famille, celui de mon oncle Augustin, frère de ma grand'mère, madame Jean Dessaulles.

C'était l'être le plus singulier, le plus invraisemblable qui se peut imaginer. Grand, élancé, de manières et d'apparences tout-à-fait distinguées, il était d'une indifférence incroyable au sujet de l'opinion ou des impressions d'autrui. Il était partout chez lui, nullement préoccupé de l'ennui qu'il pouvait causer.

Il avait étudié le notariat et pratiquait à Saint-Hyacinthe, quand il lui prit l'idée de devenir marchand. Les journaux étaient rares à ce moment et les nouvelles n'arrivaient qu'une fois la semaine. Le pays était agité ; son frère était une des têtes dirigeantes d'un parti politique très actif, et mon oncle s'intéressait beaucoup à ce qui se passait un peu partout. Quand son journal hebdomadaire lui arrivait, il ne se dérangeait pour personne et priait les clients d'occasion d'aller faire leurs achats chez le marchand voisin afin de le laisser poursuivre sa lecture en paix.

Ayant un jour hérité d'une belle perruque, il résolut de s'en servir pour laisser reposer la racine de ses cheveux en se faisant complètement raser la tête.

Or, la fameuse perruque était faite pour une grosse tête ronde, tandis que mon oncle avait une tête plutôt étroite, et il ne réussissait pas à la garder en place. Sitôt qu'il voulait saluer une dame dans la rue, la perruque s'en allait choir dans la poussière. Très vexé par ces accidents qui arrivaient souvent, il se mit à chercher le moyen d'assurer la stabilité de cet ornement précieux. Il imagina de poser à sa perruque deux galons de coton gris qui passaient en avant et en arrière de l'oreille, pour se joindre au dessous, et aller s'attacher sur l'épaule à sa bretelle. C'était tout-à-fait ingénieux et devait ajouter beaucoup à l'aspect d'un homme encore assez jeune.

Il assistait toujours à la grand-messe et arrivait invariablement avec un bagage qu'il s'empressait de ranger dans le banc de façon à en obstruer l'entrée et forcer les autres occupants à passer par la petite allée et entrer par l'autre bout du banc. Il y avait une fissure au fond de la tablette qui était à mi-hauteur du prie-Dieu. Il y introduisait le bord d'un large chapeau de feutre dont il se coiffait toujours. Il fermait soigneusement la porte et installait son chapelet sur la penture qui excédait du banc en dehors, ce qui lui permettait de temps à

autre de faire glisser un grain de chapelet qu'il ne tenait jamais dans sa main.

Après cela, il étalait sur le prie-Dieu, une longue trousse de voyage contenant tous les instruments utiles pour une toilette complète ; ciseaux, pince, cure-dents, cure-oreilles... A côté de cela, deux livres de prières, dont un grand missel qui lui servait à prendre part au chant du chœur de l'église ; puis une tabatière contenant du tabac en poudre et une autre remplie de bonbons.

Quand tout ce ménage était en ordre, mon oncle qui était placé dans le banc seigneurial, c'est-à-dire au premier rang, se trouvait en face de Monseigneur l'Évêque. Ce dernier assistait presque toujours à la grand-messe, et pouvait jouir de tous les détails de la cérémonie qui se passait dans le banc de mon oncle Dessaulles, qui avait été d'abord celui de ma grand-mère. C'est la seule chose qui explique que tout cela fut toléré ; ma grand-mère avait personnellement un tel prestige, qu'on n'aurait pas voulu lui faire de peine en s'opposant aux débuts de ces agissements, qui avaient du être revus et augmentés au cours des années. Quand j'en ai été témoin moi-même et cela pendant plusieurs étés, mon oncle Augustin n'avait évidemment plus le moindre doute sur ce droit de faire en grande partie sa toilette à l'église.

Il commençait généralement par couper sa barbe avec les ciseaux de la trousse, étalant large-

ment son grand missel devant lui pour éviter de recevoir des poils sur ses habits. Cela fait, il humait une prise et prenait son miroir pour s'assurer s'il ne restait pas un poil follet qu'il arrachait avec sa pince. Puis il prenait un bonbon, qu'il lançait du bout de son bras dans sa bouche, en l'aspirant avec bruit.

Il s'était fabriqué une calotte avec du carton et de l'étoffe noire. Cette calotte était faite de huit morceaux diminuant graduellement jusqu'à se joindre au bout. Le long de ces arêtes courait un fil de laiton, qui tordu au sommet avec le fil des autres arêtes, formait un large anneau où il pouvait passer un doigt. Quand les prêtres dans le chœur soulevaient leur calotte, mon oncle, d'un grand geste solennel, mettait son doigt dans l'anneau de sa propre calotte et saluait avec dignité. De temps à autre, il élevait le coude, toujours avec majesté, et faisait glisser en dehors du banc un grain de son chapelet. Tout cela le plus naturellement du monde et sans s'inquiéter de ce que pouvait en penser le reste des fidèles.

Il avait pourtant été élevé dans un milieu spécial où chacun avait le plus grand usage du monde, où la bienséance n'était jamais outrepassée.

Mon oncle s'était fait construire une maison ayant des divisions en brique solide, et des portes revêtues en fer blanc pour n'avoir pas d'incendie à craindre.

Un feu ayant commencé dans la cuisine, la bonne vint en toute hâte avertir mon oncle. Lui, occupé au salon, lui rappela que sa maison ne pouvait pas brûler et ne prit même pas la peine d'aller voir ce qui se passait. Au bout de quelques minutes, le feu gagnant toujours, la bonne revint donner l'alarme, et il fallut se rendre à l'évidence. La fameuse maison construite à l'épreuve du feu brûlait comme une vulgaire maison ordinaire, et on dut appeler les pompiers.

La maison fut plus tard achetée par mon oncle Dessaulles qui fit ajouter une rallonge considérable, et vint l'habiter quand il laissa définitivement le vieux manoir.

Lors des funérailles de son frère à Montebello, mon oncle Augustin eût naturellement le désir d'y assister, car tous ces Papineau étaient très attachés les uns aux autres. A son retour, sur le bateau venant d'Ottawa, il se sentit fatigué et demanda une cabine pour prendre un peu de repos. Il avait dans son sac de voyage une robe de chambre d'étoffe à grands ramages, suivant la mode du temps. L'ayant revêtue pour se coucher il déposa dans le sac l'habit qu'il portait sur lui. Je ne sais comment il se trouva qu'à son réveil le sac était disparu et mon oncle Augustin n'avait plus que sa robe de chambre. Il avait des achats à faire avant de retourner à Saint-Hyacinthe et courut de magasin en magasin toujours avec sa robe de cham-

bre et suivi dans la rue par une bande de gamins émerveillés.

Il demeurait chez son fils Camille et, un jour, madame Papineau entendit des jurons si extraordinaires qu'elle alla voir ce dont il s'agissait. Mon oncle récitait son chapelet, assiégé de distractions continuelles : "Je vous salue, Marie, sacr... ! pleine de grâces, sacr... ! le Seigneur est avec vous, sacr... !" Armé d'une paire de pinces, il raccommodait son chapelet tout en le récitant et s'impatientait quand la pince faisait fausse route.

Du temps de ma grand-mère, il était à chaque instant au manoir. Après la mort de madame Desaulles, il en avait gardé l'habitude, et pour s'épargner quelques pas il pénétrait dans la maison par la bibliothèque ; or, cette pièce donnait sur la chambre de ma mère où il entrait sans jamais frapper à la porte. Si ma mère s'en plaignait, il répondait imperturbablement : "Tu as des rideaux, cache-toi". Il l'avait vue toute petite, et n'attachait aucune importance à ce qu'elle pouvait dire.

Un jour de grand bal il était venu dans l'après-midi dire qu'il avait une bonne attaque de rhumatisme et ne pourrait assister à la soirée. Par politesse, ma mère avait exprimé un regret. Mon oncle s'amena malgré sa maladie et après un certain temps, il se répandit dans le salon une insupportable odeur de térébentine. Mon oncle avait eu l'heu-

reuse inspiration de s'entourer les jambes de bandages imprégnés de térébentine ; la chaleur de ses jambes aidant, l'effet était vraiment désastreux, et il fallut s'arranger pour lui faire comprendre qu'il ferait mieux de soigner ses rhumatismes chez lui. Il faut dire pour l'excuser un peu qu'il était tout-à-fait dénué du sens de l'odorat.

Il ne faut pas oublier non plus qu'il y avait autrefois des types d'hommes beaucoup plus accusés qu'on n'en rencontre de nos jours. Chacun suivait son idée ou son caractère sans avoir été façonné par des études qui sont vraiment très égalitaires.

Voici une autre preuve de ce que j'avance ainsi. Nous avions à Saint-André, deux vieilles cousines qui tenaient la maison de leur frère, veuf depuis quelques années. La mode était alors aux grands chapeaux dits cabriolets, qui avaient en arrière un peu la forme d'un bonnet orné d'une garniture de ruban descendant dans le cou. De face, ce bonnet fait de paille rigide s'épanouissait en hauteur et en largeur autour de la figure. L'une des sœurs, venue en promenade, avait acheté une forme de chapeau pour elle-même et pour sa sœur. Ne sachant comment empêcher les fameux chapeaux de se froisser, car le chemin était très mauvais, elle finit par les mettre tous les deux par dessus le sien, qui était déjà de taille respectable. Elle traversa dans cet accoutrement la moitié de

la ville et tous les villages qui se trouvaient sur la route de Saint-André. Son frère, qui conduisait la voiture, ne trouva rien à redire et l'amena sans protester.

L'HONORABLE G.-C. DESSAULLES

MON cher oncle, le sénateur Dessaulles, était le type du gentilhomme d'autrefois. D'une courtoisie parfaite, il était dans sa vie privée d'un commerce très agréable et d'une bonté vraiment remarquable. Peu d'hommes ont trouvé et surtout cherché l'occasion de rendre service à autant d'amis.

Sa maison était réellement la maison paternelle ou plutôt familiale où non seulement ses enfants étaient accueillis mais aussi des parents peu heureux à qui il rendait d'immenses services sans avoir l'air d'y toucher, simplement parce que tout en n'étant pas du tout riche, il avait un grand cœur. Il fut toujours celui à qui on s'adressait dans le malheur et les embarras.

Il fut maire de Saint-Hyacinthe pendant à peu près vingt-cinq ans et contribua pour une forte partie aux progrès rapides de la ville.

Lors du grand incendie qui dévora presque tout le bas de la ville, en 1877 ou 1878, il organisa des secours un peu partout et s'exposa si bien aux flammes qu'il eut les sourcils et la barbe à moitié brûlés.

Ce jour-là, la brigade du feu de Montréal rendit à Saint-Hyacinthe un service inappréciable. Les autorités du chemin de fer, alors le Grand Tronc, donnèrent un convoi spécial qui emportait les pompes à vapeur et les nombreux pompiers avec droit de passage sur tout le parcours, et une demie-heure après la réception du télégramme sollicitant de l'aide, les pompiers de Montréal étaient à Saint-Hyacinthe.

Il faisait grand vent et l'incendie était déjà très étendu ; il fallut se contenter d'empêcher le feu de se répandre davantage.

Tous les prêtres, les élèves du collège, les religieuses des différents couvents aidèrent au sauvetage des meubles et objets qui se trouvaient dans les demeures menacées.

La cour très spacieuse de la maison de mon oncle, située dans le haut de la ville, était encombrée de colis de toutes sortes, qu'il fallut plusieurs jours pour rendre aux propriétaires. Il y avait là des choses que des religieuses y avaient déposées et qu'elles n'étaient plus capables seulement de soulever le lendemain. La surexcitation et la peur du danger leur avait donné des forces factices qui avaient ensuite disparu.

Un grand journal anglais de Montréal, qui avait envoyé un reporter pour profiter le premier d'une nouvelle sensationnelle, écrivit le lendemain dans son rapport qu'une vente de pain avait été

organisée, à son profit, par le maire de la ville. La vérité, beaucoup plus simple, était que les boulangeries ayant été presque toutes brûlées, mon oncle avait télégraphié à Montréal pour faire envoyer du pain. Ce pain était distribué aux incendiés aux frais de la ville, mais les autres citoyens avaient aussi besoin de pain et ils étaient heureux d'en payer pour leur consommation ; l'argent servait à en acheter d'autre pour les pauvres.

Après avoir été député à la législature de Québec pendant quelques années, il fut nommé sénateur. Il était déjà vieux, mais resta tout de même au Sénat pendant une vingtaine d'années.

Un jour que j'étais à Ottawa chez ma bonne tante, Madame Coursolles, il vint nous présenter ses amitiés tout en s'en allant faire visite chez des amis. Il avait alors quatre-vingt-quatorze ans.

Ses enfants s'inquiétaient beaucoup de savoir qu'il se promenait ainsi le soir, seul, à pied ou en tramway. Il restait sourd à toutes leurs représentations, et les enfants eurent recours aux bons offices de mon mari qui eut quelque peine à l'amener à changer ses habitudes.

Il consentit à se faire accompagner par sa fille, Emma, qui tenait la maison depuis la mort de sa mère, et avait pour lui des soins assidus.

Il aimait à se servir seul, et avait le sentiment que c'était abdiquer son indépendance que de se soumettre à une surveillance qu'il jugeait inutile.

A Saint-Hyacinthe, il sortait tous les jours dans une voiture que l'un ou l'autre de ses petits-enfants mettait à sa disposition. Ils étaient heureux de lui faire plaisir, car il était adoré de tous.

Lors de son centième anniversaire, les autorités de la ville, juge, maire, shérif, échevins et plusieurs de ses anciens concitoyens se rendirent chez lui pour lui offrir leurs hommages et l'expression de leur appréciation des services qu'il avait rendus. En réponse aux adresses qui lui furent présentées il parla, d'une voix forte et encore pénétrante, des événements qui s'étaient déroulés autour de lui depuis sa si lointaine jeunesse. Il avait vécu sous le règne de cinq souverains d'Angleterre, malgré la vie si longue de la bonne reine Victoria. Il se rappelait tout cela avec certitude et étonna les assistants par la vigueur de son maintien, sa voix et sa mémoire.

Au Sénat, on lui fit aussi une fête unique en lui présentant un beau portrait qui figure à côté de ceux des anciens présidents du Sénat. Le président du Sénat, le premier ministre, monsieur Bennett, monsieur Dandurand firent des discours de félicitations et de bons souhaits, remplis d'éloges sur sa carrière dont l'utilité s'était manifestée de tant de manières.

Ses deux dernières années furent pénibles bien qu'il ne lui échappait que très peu de mots de

plainte. Il avait subi une attaque de grippe dont il ne put jamais se remettre complètement.

Trois ans avant sa mort, sa fille l'entendit marcher la nuit dans la chambre voisine de la sienne. S'étant levée pour demander ce qu'il cherchait, il répondit que le collège brûlait et qu'il voulait voir ce qui se passait. Elle le calma de son mieux en disant que ce serait un malheur qui attirerait toute la ville, et qu'on eut entendu passer les pompiers avec leurs machines. Il retourna à sa chambre sans être tout-à-fait satisfait.

Quinze jours plus tard le collège brûlait effectivement.

Quatre ou cinq jours avant sa mort il se mit à dire que sa maison brûlait ; la garde-malade essaya de le rassurer car elle venait de parcourir une partie de la maison pour chercher du lait et n'avait rien vu d'insolite. Il lui répondit : "Pourtant, la maison brûle et on m'emmène en voiture sans personne de ma famille".

Le lendemain, par suite de l'imprudence d'un locataire, un incendie éclata dans le toit du voisin et la maison commençait à brûler. Le chef du service du feu déclara qu'il fallait transporter mon oncle hors de la maison en grande hâte. L'ambulance fut appelée et il fut, en effet, emmené sans personne de sa famille jusqu'à l'hôpital. Mademoiselle Dessaulles avait dû le laisser partir ainsi parce qu'il fallait sauver plusieurs choses précieuses de

la maison. Il était habitué à voir sa garde-malade sans cesse auprès de lui, et se résigna sans mot dire.

Dix minutes après son départ, l'eau coulait à grands flots dans l'escalier intérieur et tout était inondé.

Dans le cours de son dernier automne, en causant avec sa fille, madame Saint-Jacques, il parlait de sa fin prochaine, disant : "Crois-tu qu'il y en aura des parents pour me recevoir là-bas ? Et maman y sera".

Il avait perdu sa seconde femme depuis plusieurs années bien qu'elle fut plus jeune que lui. Sa première femme, mademoiselle Émilie Mondelet, fille du juge Mondelet, des Trois-Rivières, était morte jeune en laissant trois enfants, dont une fille, madame Maurice Saint-Jacques, écrit des chroniques intéressantes et pleines de pondération et de jugement.

Il avait épousé quelques années plus tard Fanny Leman, petite-fille de Denis-Benjamin Papineau, et tante de monsieur Beaudry Leman, devenu le président de la Banque Canadienne Nationale après en avoir été longtemps le gérant général.

C'était une femme tout-à-fait intelligente qui avait acquis une solide culture et qui causait avec un grand charme. Je lui dois, ainsi qu'à mon oncle, de beaux mois de vacances et des attentions de toutes sortes.

LA FAMILLE THOMPSON

LA famille Thompson descendait, par les femmes, d'un médecin français, le docteur Rieutord, venu au Canada avant la conquête.

Il s'établit d'abord à la baie Saint-Paul, où il épousa une Canadienne âgée de dix-neuf ans, Pélagie Perron ; puis à Château-Richer, où il passa quelques années.

Le *Bulletin des Recherches historiques* le fait arriver au pays en 1759 ; mais cela ne concorde pas avec les récits que j'ai entendus de la bouche de personnes qui avaient connu autrefois les gens dont il s'agit. Il y a évidemment là une confusion que je ne suis pas en mesure d'éclaircir ; mais mes informations reposent sur des faits qui m'ont été relatés si souvent que je ne puis les mettre en doute.

D'après le *Bulletin*, dont je suis bien aise toutefois de me servir car j'y trouve plusieurs faits que j'ignorais, il fut appelé à Trois-Rivières par le gouverneur de cette ville et s'y fixa définitivement. Ayant probablement fait des études plus complètes que n'en avaient fait la plupart des mé-

decins canadiens de ce temps, il acquit une grande renommée et ses services étaient requis de très loin.

Sa fille aînée, Marie, épousa d'abord Jacques Hubert, frère de Monseigneur Hubert, puis Mathieu Thompson, irlandais de naissance, venu au Canada en qualité de chirurgien d'un régiment anglais.

Un des sujets de confusion est qu'il avait un fils du même nom que lui, François Rieutord, médecin comme lui, et que les actes de décès ont prêté à un malentendu. D'ailleurs il est certain que le changement d'un seul chiffre suffit à embrouiller toute une généalogie et que la vieille encre de ce temps est peut-être un peu effacée.

En tout cas, voici les détails de sa mort tels qu'ils m'ont été racontés par ma grand'mère, madame John Thompson, qui avait bien connu sa belle-mère, madame Mathieu Thompson, fille du docteur Rieutord.

Agé de cent cinq ans, le vieux docteur n'allait plus aux malades depuis longtemps et avait passé sa clientèle à son fils. Celui-ci vieilli à son tour et âgé de quatre vingts ans ne sortait plus la nuit.

Le curé, s'étant senti très malade, appela le vieux docteur Rieutord, français comme lui, qui ne voulut pas refuser la demande de son ami.

L'éclairage des maisons était alors bien précaire ; la servante du curé était descendue à la cave, laissant la trappe qui y conduisait grande

ouverte, et emportant avec elle la seule lumière qu'il y eut dans la chambre.

Familier de la maison, le docteur était entré par la cuisine, et crut pouvoir, sans danger, faire quelques pas dans l'obscurité. Il tomba dans la cave et se brisa l'os de la cuisse. A cet âge il n'y avait pas de remède et il mourut trois mois plus tard.

Le *Bulletin des Recherches historiques* rapporte que sur l'acte de décès on lui donne cent quatre ans, mais que c'est une erreur et qu'il avait quatre-vingt-cinq ans. Il me semble que ceux qui étaient autour de lui à cette époque devaient savoir à quoi s'en tenir mieux que ceux qui font des recherches sur ce temps si lointain. Son fils avaient quatre-vingts ans lors de la mort de son père et ce doit être lui qui est mort à quatre-vingt-cinq ans.

Madame Mathieu Thompson mourut à quatre-vingt-dix-neuf ans, ayant gardé jusqu'au bout toutes ses facultés. Ma mère l'avait vue à quatre-vingt-seize ans, un dimanche où elle était allée à la messe à pied, et se plaignait vivement qu'on ne l'eut pas laissé retourner à l'église dans l'après-midi.

Pour fêter la visite de ma mère, sa petite-fille, elle voulut lui montrer de quoi elle était encore capable, et confectionna d'excellents gâteaux de pâte feuilletée.

Elle mourut en laissant quatre filles : madame Bazin, aïeule du juge Bazin d'à présent, deux dames Mauger et madame Potvin.

Mon grand-père était devenu chef de famille à la mort de son père et ne se maria lui-même qu'après que ses quatre sœurs eurent quitté la maison. Je crois que madame Mathieu Thompson est morte chez madame Bazin.

Une génération plus tard, mon grand-père Thompson, qui avait épousé une Trudeau, fille de Marie-Louise Papineau, était père de quatre filles et quatre garçons. Des quatre filles, l'aînée avait épousé un musicien allemand, monsieur Eglauch, et mourut jeune. Les trois autres filles étaient madame Louis-Antoine Dessaulles, la révérende sœur l'Ange Gardien et madame T.-G. Coursolles, qui habitait Ottawa où son mari était à la tête du bureau des traducteurs français.

La sœur l'Ange Gardien avait la volonté bien arrêtée d'être une véritable sœur de charité. Son dévouement près des malades était vraiment extraordinaire. Elle fut choisie par sa communauté pour prendre soin de Monseigneur Bourget au cours de sa dernière maladie, et resta près de lui deux ou trois ans à l'hôpital des vieux prêtres malades au Sault-au-Récollet. Elle avait pour lui un véritable culte et le considérait comme un grand saint.

J'eus l'avantage de l'avoir près de moi dans une maladie presque mortelle à l'époque où il n'y avait

pas de garde-malades diplômées. Elle s'installait dans un fauteuil près de mon lit pour la nuit, et le moindre mouvement de ma part l'amenait de suite près de moi. Je la sentais si fatiguée que je n'osais remuer un doigt.

Elle était d'une propreté méticuleuse, ce qui explique ses succès dans les cas d'opérations. Plusieurs chirurgiens la réclamaient parce qu'elle prenait un si grand soin de leurs instruments, qu'il y avait une sauvegarde contre la contagion, à un temps où l'asepsie était encore inconnue.

A l'occasion d'un anniversaire, on lui avait offert une fête dans son couvent. Une des religieuses avait composé une chanson où elle appelait Sœur l'Ange Gardien, l'apôtre de l'eau.

Elle avait été au nombre des premières religieuses de la Providence ayant prononcé ses vœux à la troisième prise d'habit de la communauté nouvelle. Elle avait donc subi beaucoup des difficultés qui accompagnent toujours la fondation d'une grande œuvre. Elle nous racontait qu'elle avait eu pour maîtresse des novices la révérende Sœur Vincent, qui fonda plus tard l'Orphelinat des sœurs de la Providence.

Les novices, comme les sœurs, étaient alors plus que jamais assujetties à un travail bien fatigant. Si l'un d'elles se plaignait, la maîtresse de lui dire : "Travaille ma fille, cela va te reposer".

C'était pourtant un grand cœur et d'une sensibilité extrême, mais son couvent était si pauvre, qu'elle sentait la nécessité d'aguerrir ses novices à tous les travaux.

Je l'ai souvent vue dans les bazars annuels que les dames du quartier Saint-Jacques organisaient chaque année pour aider les religieuses. J'y faisais ma très petite part en circulant dans la foule avec une amie pour offrir des chances sur de menus objets que j'avais souvent confectionnés moi-même.

Une autre religieuse que j'ai beaucoup admiré dans ma jeunesse était la Révérende Mère Caron, qui était elle aussi une des anciennes de la maison de la Providence. Sa charité était inépuisable et portée jusqu'aux plus grands sacrifices personnels. Un jour, ma tante l'Ange Gardien la surprit derrière une porte, se dissimulant de son mieux et très occupée. Après quelques instants, ma tante put voir de quoi il s'agissait. Elle s'était débarrassée d'un chaud jupon pour le porter à une pauvre femme qui l'attendait au parloir. Elle avait essayé de se cacher parce qu'elle n'avait pas la permission de se dépouiller ainsi et s'exposait à devoir sortir au grand froid sans protection suffisante.

Lors de mon mariage, elle était supérieure générale de la communauté et m'avait offert, comme elle avait fait pour madame Surveyer, un beau livre de prières relié en ivoire. Cela parce que nous

étions les seules jeunes filles qui fussent dames patronesses de son couvent. Ce livre est une des choses de mon passé dont je garde le meilleur souvenir.

J'ai aussi connu la sœur Sainte Mathilde, qui a tant fait pour l'institution des Sourdes Muettes, et la mère Amarine, quand elle quêta des lits pour sa maison des Incurables.

Depuis quelques années, je vois surtout la Révérende Sœur Jean, cousine de l'une de mes brus. Je lui dois une grande reconnaissance pour l'affectueuse sympathie qu'elle m'a témoignée dans les deux grandes épreuves que j'ai subies depuis plusieurs années.

Ma chère tante l'Ange Gardien est morte, malgré sa constitution robuste, à l'âge de soixante-cinq ans, d'une pneumonie causée par les soins trop assidus qu'elle avait donnés à un prêtre qui mourut quelques jours avant elle.

Pour en revenir à la famille Thompson, l'aîné des garçons, Toussaint, était mon grand ami. Il aimait beaucoup les enfants au point d'en arrêter quelques-uns dans la rue pour les caresser quand il les trouvait beaux. Il va sans dire qu'il avait pour moi des attentions de toutes sortes, car j'étais la seule enfant de la famille.

Grand et mince, il était d'une souplesse et d'une force extraordinaires. A le voir passer dans la rue on n'eut jamais soupçonné la force hercu-

léenne dont il était doué. J'ai vu de mes yeux trois exemples de cette force que je n'ai jamais oubliés.

Mes parents étaient venus passer quelques jours à Montréal, et comme j'étais la seule enfant à la maison, j'avais été de la promenade. Ma grand-mère, madame Thompson, avait acheté un baril de farine qu'elle avait fait déposer près de la porte d'entrée, et avait prié les garçons de le monter au grenier, ce qu'ils avaient négligé de faire. Comme elle attendait des visites à cause de la présence de mes parents, elle se mit à faire des reproches aux garçons. Alors, Toussaint, qui avait fait sa toilette pour se rendre à la messe, prit le baril entre ses deux mains ; et le tenant éloigné de lui pour ne pas salir ses habits, il monta ainsi deux escaliers dont le second était étroit et incommode. Il redescendit sans avoir sur sa personne la moindre trace de son exploit.

Comme ils étaient tout-à-fait jeunes, lui et son frère Napoléon étaient employés au journal *Le Pays*, et se taquinaient souvent. Quand ils venaient prendre leur dîner du midi, ils n'avaient qu'un temps très limité à leur disposition. Dans le corridor qui longeait l'escalier se trouvaient des crochets où ils suspendaient leurs habits. Toussaint, plus vif que son frère, prenait toujours l'escalier le premier ; il attrapait Napoléon par le collet, montait cinq ou six marches avec lui au bout de son bras, et puis le passant par dessus la rampe, le

déposait dans les marches devant lui. Napoléon, presque aussi grand et plus lourd que Toussaint, était tout-à-fait vexé de faire ainsi l'ascension à l'étage supérieur à moitié dans le vide. Il ne cachait pas sa colère, ce qui n'était qu'une raison pour Toussaint de renouveler son tour de force.

Une fois que ma tante Emma, alors toute jeune femme, m'avait emmenée en ville pour faire des emplettes, Toussaint nous rejoignit dans une petite rue que nous suivions pour rentrer à la maison. Le trottoir était séparé d'un terrain vague par une haute clôture de planches.

Un garçon de quinze ou seize ans ayant adressé une parole un peu leste à ma tante, Toussaint le saisit par l'épaule et se tournant l'enfonça dans la clôture en brisant une planche. Le pauvre gamin était si bien pris au piège qu'il fut obligé d'appeler Toussaint pour l'aider à se dégager.

Après le grand incendie qui avait détruit des rues entières, la rue Craig était une suite de décombres où des malfaiteurs se cachaient quelquefois pour attaquer les passants. Toussaint qui revenait une nuit du journal *Le Pays*, où il avait été retenu longtemps, suivait l'autre côté de la rue où une clôture de six pieds défendait l'accès du Champ de Mars. Il fut assailli, à coups de poings, par deux Irlandais qui lui demandèrent de l'argent. Prompt comme l'éclair, il saisit au collet les deux Irlandais surpris, jeta vivement l'un d'eux par des-

sus la clôture, et ce fut un jeu d'enfant pour lui que de faire prendre le même chemin au second.

On peut penser si de semblables hauts faits excitaient mon admiration. Son frère, Casimir, avait fait la guerre américaine de sécession et était revenu sérieusement blessé. Après quelque temps, il était parti pour New-York où il était employé et revenait quelquefois pour une vacance. Il avait le don de siffler d'une façon extraordinaire. Dès son arrivée à Montréal, plusieurs de nos amis connaissaient sa présence pour l'avoir entendu siffler le soir dans la rue.

Lors de la construction de la dernière partie de notre maison de Vaudreuil, mon oncle Toussaint, alors âgé de soixante-dix ans, et qui faisait un court séjour chez nous, regardait les ouvriers aller et venir autour de la bâtisse.

Il s'agissait de commencer le deuxième étage et de placer les poutres qui devaient soutenir le plancher du haut. Ces poutres, longues et larges, étaient très lourdes. Les ouvriers les portaient du quai à la maison à deux hommes. Monsieur Thompson, qui voulait s'assurer de sa propre force, en apporta plusieurs sans le secours de personne.

LES TRUDEAU

AU nombre des anciens de la famille il y avait aussi les Truteau qu'on appelait plutôt les Trudeau. Le père, que je n'ai pas connu, était entrepreneur menuisier et fit exécuter en majeure partie le travail de bois du marché Bonsecours. Il habitait une maison qui existe encore, au coin des rues Bonsecours et Saint-Louis.

C'était un grand chrétien ; lui et ses ouvriers assistaient presque journellement à une messe basse à l'église de Bonsecours.

La mère était une Papineau, sœur de Joseph Papineau. Mes deux grands-mères étaient donc des cousines germaines.

Les Trudeau eurent dix-sept enfants, dont onze vécurent d'assez longues années et eurent des vies exemplaires. Ils étaient tous d'une piété qu'on ne voit que rarement de nos jours.

Les filles avaient chacune leur tour pour voir à la besogne de la maison. Des garçons, l'un fut notaire, un autre médecin, mais mourut jeune. Un troisième se fit prêtre et fut, pendant à peu près vingt-cinq ans, le vicaire-général de Monseigneur

Bourget, et à plusieurs reprises l'administrateur du diocèse, pendant les absences de l'évêque.

C'était un homme d'une bonté remarquable, et capable de s'imposer des sacrifices constants pour venir en aide à ceux de la famille qui avaient besoin de secours.

Une belle-sœur veuve, entre autres, mit sa patience à une rude épreuve, car elle était sans ressource et incapable de s'aider en rien. Elle était toujours dans des scrupules excessifs et pouvait s'attarder à confesse pendant des heures. Monsieur le chanoine Paré, de l'Évêché, prenait la peine chaque semaine de venir pour elle à la chapelle des Sœurs de la Providence, rue Sainte-Catherine. Il avait fini par lui dire qu'il l'entendrait au confessionnal pendant une demi-heure, et qu'au bout de ce temps il s'en irait ; mais qu'elle devait communier le lendemain quand même il ne lui aurait pas donné l'absolution. Cela la fit se hâter, car elle regardait, comme une faute grave, le fait d'aller communier sans avoir reçu l'absolution.

Mon grand oncle, monsieur le grand-vicaire Trudeau, était un véritable prêtre par la sévérité des mœurs, et la charité la plus entière. Il se privait de tout ce qui n'était pas trop apparent dans sa mise, et trouvait ainsi le moyen de rendre service à d'autres. Il était très attaché à la famille, et c'était une joie pour lui et ses sœurs quand il lui

arrivait de pouvoir s'échapper et venir prendre un repas chez l'une d'elles.

Il rendit aux Sœurs de la Providence des services signalés, et son portrait existe encore dans la plupart de leurs missions. Son tombeau est resté dans une pièce basse du couvent de la rue Sainte-Catherine. On le vénère dans cette maison où il était l'ami de tous les jours et le protecteur insigne.

J'ai bien connu deux sœurs de ma grand-mère Thompson, mesdemoiselles Mélanie et Desanges Trudeau. Ma tante Mélanie mourut vers l'âge de soixante-cinq ans. Elle n'avait jamais, depuis l'âge de sept ans jusqu'à sa dernière maladie, manqué la messe du samedi en l'honneur de la Sainte Vierge ; jamais manqué de dire l'angelus à genoux trois fois par jour. Chez mes tantes, au premier coup de cloche de l'église, tout le monde se mettait à genoux, étrangers ou non.

Ma tante Mélanie mourut un samedi, jour de l'Immaculée Conception, à midi juste. Il semble que Dieu ait voulu récompenser ainsi sa fidélité et sa haute piété, et manifester d'une manière presque tangible, sa miséricorde et sa paternelle bienveillance.

Ma tante Desanges était aussi une âme d'élite. Affligée sur ses vieux jours d'un cancer à la figure, elle endura de grandes souffrances avec la plus parfaite résignation. Comme elle ne pouvait se servir

de ses yeux, c'était lui faire un sensible plaisir que d'aller chez elle lui lire quelques prières.

Les deux sœurs, dans leur jeunesse et leur maturité avaient bien souvent soigné les malades pauvres, veillé les morts et exercé leur charité auprès de gens qui avaient besoin de leurs secours.

Toutes deux professaient la propreté la plus méticuleuse, poussant la minutie et l'ordre jusqu'aux plus extrêmes limites. Par exemple, elles avaient des tasses qui ne devaient servir qu'aux malades ; les unes pour du bouillon, les autres pour du thé ou des tisanes. Toutes deux ne se décidaient qu'avec la plus vive répugnance à boire du thé dans une tasse à bouillon ou du bouillon dans une tasse à thé.

Les mouchoirs étaient numérotés par douzaine, et il ne fallait jamais prendre le numéro dix après le numéro huit. Toute la maisonnée cherchait jusqu'à ce que le malheureux numéro neuf fut retrouvé.

Jamais on ne versait un médicament du côté de l'étiquette, pour la garder sans tâche. Une vieille bonne qui avait été avec elles vingt-cinq ou vingt-six ans était tellement dressée à ces habitudes, qu'elle n'aurait voulu pour rien au monde y déroger le moins.

Ces vieilles gens ont été pour moi d'une amabilité sans égale. Mon arrière grand-père, M. Joseph Papineau, leur oncle, avait donné à ma tante

Mélanie, sa filleule, une paire de ciseaux en argent qui devait être une merveille à cette époque. Ces ciseaux, dont on tenait un soin parfait, ne servaient plus qu'à couper les cloches produites par les vésicatoires qui étaient d'usage très fréquent. Ma tante Desanges qui les avait gardés, me les laissa à sa mort, en sorte que c'est pour moi un triple souvenir très précieux.

Au cours de ses dernières années, ma tante Desanges, qui subissait un martyre journalier, était sans cesse préoccupée du sort qui attendait sa maison, qui semblait être placée tout exprès pour devenir une taverne, car elle était au coin des rues Bonsecours et Saint-Louis. Elle avait fini par la vendre en exigeant de l'acquéreur, par acte notarié, qu'il n'y laisserait pas établir une buvette. La pensée que le bon Dieu serait offensé à chaque instant dans cette demeure qui lui tenait au cœur, la suffoquait littéralement.

Malheureusement, malgré les précautions prises, il ne fallut pas longtemps pour que la fatalité suivit son cours. Ma tante était si malade qu'elle était allée s'installer dans un couvent, et je crois qu'elle eut, avant de mourir, le chagrin de voir la transformation s'accomplir.

La génération suivante eut de grandes relations avec toute ma famille. Monsieur Toussaint Trudeau, l'aîné, qui avait fait des études de génie civil

à New-York, fut pendant de nombreuses années à la tête du bureau fédéral des travaux publics.

Madame Louisa Papineau, femme du juge, avait une intelligence rare ; amusante et fine, sa maison était un rendez-vous préféré. Madame Joseph Beaudry, devenue veuve prématurément, s'abîma pendant des années dans un chagrin profond. Douée d'un grand jugement, elle avait cette bonté attentive qui devine les épreuves et les ennuis ; elle était toujours prête à offrir des sympathies actives, d'une manière invariablement affectueuse et discrète. J'eus moi-même à plusieurs reprises l'occasion de voir des exemples de cette charmante qualité du cœur chez elle.

SIR WILFRID LAURIER

NOTRE vieil ami, Sir Wilfrid Laurier, fut une personnalité fascinante et qui eut fait sa marque dans tous les pays. D'une intelligence rare, comprenant tout, appréciant à leur juste valeur les hommes et les événements, son cœur d'or le rendait indulgent pour les vaincus de la vie. Bien au-dessus des mesquines considérations qui guident d'ordinaire des humains, il était d'abord un intellectuel s'intéressant à tout ce qui regarde les choses de l'esprit.

D'une séduction personnelle extraordinaire, il exerçait sur ceux qui l'approchaient un attrait singulier, tout en étant, quand il le fallait, réellement intransigeant. Grand, beau, avec une tête splendide et des manières princières, il avait une éloquence qui l'avait fait surnommer par les Anglais du parlement, "Laurier à la langue d'argent". Il n'avait rien du tribun. Toujours maître de lui-même, il possédait surtout le genre parlementaire ; exposition lucide, raisonnement solide, arguments probants, envolées passionnées parfois, mais toujours contenues par un sentiment de sagesse innée. Homme d'un idéal élevé et aussi d'un jugement

sûr, il n'a pas perdu son temps à faire des projets splendides mais de réalisation impossible. Son passage au pouvoir a donné le résultat d'études approfondies sur le rôle d'un homme d'État. Ayant lu et relu les discours des grands parlementaires anglais, il avait acquis une sérieuse connaissance des affaires et du gouvernement d'un pays, des raisons et des dessous qui conduisent ces affaires, et des méthodes efficaces pour arriver à une application raisonnable des mesures qui tendent à l'amélioration des conditions sociales. Son attitude générale était celle de la conciliation mais il n'admettait aucun écart dans l'administration du gouvernement qu'il présidait.

Du moment que son attention était attirée, avec preuves à l'appui, sur un abus de pouvoir ou une apparence de malversation, la carrière de celui qui s'en était rendu coupable, fut-ce un ministre, était finie. Au bout de peu de temps le personnage disparaissait de l'arène politique, sans bruit, mais complètement.

Il a été critiqué par des esprits étroits, qui eussent désiré ne le voir occupé que des intérêts canadiens-français. Porté au premier rang par le chef de parti démissionnaire, Édouard Blake, qui lui aussi était au-dessus des préjugés de race, et ne regardait qu'à l'intelligence et la probité, il ne pouvait oublier qu'il était le protecteur de tout le

pays. Il était tenu en conscience à ce que fut maintenue une balance égale entre tous.

Quand, lors de la guerre sud-africaine, on lui a reproché amèrement la participation du Canada à ces hostilités, il savait que le parti tory faisait une propagande acharnée pour profiter de l'occasion, le jeter à bas, et s'emparer du pouvoir. Il savait que s'il s'opposait au mouvement du pays tout entier (exception faite de la province de Québec), il serait obligé de s'en aller ; c'est-à-dire de laisser l'emballement anglais suivre un libre cours et engager le Canada dans une voie néfaste.

Il consentit à permettre aux Canadiens désireux d'aller combattre pour l'Angleterre, de s'enrôler dans l'armée anglaise aux frais du gouvernement anglais, garda ainsi le pouvoir pendant plusieurs années et guida les affaires pendant une période de prospérité sans exemple.

On lui a reproché d'avoir capitulé au sujet des écoles catholiques dans l'Ouest. La vérité est qu'il a réagi autant que possible, mais qu'il ne faut pas s'attendre à ce que les vœux d'une seule province l'emportent sur les désirs des huit autres.

Le premier ministre du Canada doit être celui de tout le pays. S'il avait démissionné à ce moment comme quelques-uns de ses partisans un peu fanatiques le voulaient, il n'eut fait que laisser gâter davantage une position déjà assez épineuse.

Maintenant qu'on commence à agiter la question d'un changement à la constitution fédérative qui nous régit, voilà que quelques esprits chagrins s'avisent de blâmer Laurier pour ne pas avoir changé lui-même la constitution au profit des Canadiens français.

Il est très douteux qu'il eut pu la rectifier à notre avantage, et je suis à peu près certaine qu'avec l'expérience qu'il avait, il aurait craint sérieusement d'ouvrir la porte à bien des vexations.

De plus, quelques-uns se mettent à parler de son impérialisme et à l'interpréter comme une défection. La vérité est que cet impérialisme n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques adversaires fanatiques qui ne voient pas qu'ils penchent eux-mêmes vers un chauvinisme dangereux. Sir Wilfrid a lutté avec vigueur pour sauvegarder l'indépendance relative de son pays en maintes occasions.

Lorsque le premier des Chamberlain forma le dessein d'entraîner les colonies dans un mouvement d'étroit rapprochement et, peut-être, d'assujettissement à l'Angleterre, Sir Wilfrid eut à faire la bataille de sa vie, mais il ne faillit pas à la tâche. Il était allé à Londres pour une réunion intercoloniale. La lutte qu'il eut à soutenir fut si vive, si rude, si prolongée, si pénible, qu'à son retour, monsieur David, monsieur Dandurand, mon mari, furent atterrés devant son apparence d'épuisement.

sement, de fatigue sans limite, et presque de découragement. Dans la position qu'il occupait, il ne pouvait se plaindre de personne ni attribuer à rien de particulier l'état de faiblesse physique où ces difficultés l'avaient plongé.

A son arrivée à Ottawa, au lieu du repos dont il avait un si urgent besoin, il eut à combattre des ambitions qui avaient été suscitées par cette faiblesse momentanée que d'aucuns avaient cru définitive.

Toutefois, son énergie qui était grande bien que très réservée, sa mentalité facilement haussée à la sérénité philosophique qui permet de planer au dessus des contingences de la vie, lui aidèrent à passer cette crise fâcheuse, sans trop s'émouvoir ni s'énervier. Après un temps relativement court, il retrouva le courage de faire face aux tracas inévitables du poste de premier ministre.

Lors des fêtes du jubilé de la reine Victoria, il fut invité ainsi que les premiers ministres des grandes dépendances de l'Angleterre à y assister, et il s'y rendit avec Lady Laurier. Là, son charme si prenant, ses manières si nobles, son éloquence sans égale parmi les visiteurs, lui valurent un succès extraordinaire. Dans le cortège qui suivait le carosse de la grande reine se rendant à l'église pour des actions de grâces solennelles, sa voiture fut saluée tout le long du parcours par des acclamations enthousiastes. Les grandes villes sollicitè-

rent sa visite et lui offrirent en même temps que la franchise de leur cité, des cadeaux superbes. Ces cadeaux formaient une collection considérable et précieuse pour lui et Lady Laurier.

Sir Wilfrid avait une mémoire des noms et des figures vraiment merveilleuse. Lors d'une réception que je donnais pour lui et sa femme, un de nos cousins par alliance lui fut présenté. Il le reconnut de suite et lui dit qu'il se rappelait bien que vingt ans auparavant monsieur Cusson avait pris les notes sténographiques d'un procès qu'il plaidait.

Quand il allait dans l'Ouest, à l'époque des élections, un grand nombre de gens tout le long de la route venaient le saluer. Quatre ou cinq ans plus tard quand il refaisait le voyage il se rappelait toutes ces figures et leur donnait la main en les appelant par leur nom, ce qui leur causait un plaisir indicible.

Chez nous, il avait vu les enfants si nombreux et se ressemblant beaucoup entre eux. Un jour que Freddy était à la gare pour reconduire un ami quand Sir Wilfrid lui-même s'en retournait à Ottawa, il voulut faire de l'épate avec ses amis, disant qu'il allait saluer Sir Wilfrid, entouré en ce moment de plusieurs personnages influents. Freddy croyait pouvoir passer près du groupe officiel sans attirer l'attention, la gare étant pleine de monde. Sir Wilfrid l'aperçut au passage et lui dit aussitôt "Bonjour, Freddy".

A l'occasion d'une visite du prince de Galles, plus tard Sa Majesté Georges V, Caroline se tenait avec quelques petites amies sur la rue Dorchester pour voir passer le cortège. Sir Wilfrid la reconnut aussi et lui adressa le plus cordial salut en l'appelant par son nom.

Un don comme celui-là est infiniment précieux pour un homme élevé au premier rang parmi les siens, car il peut ainsi donner un véritable moment de bonheur, le plus simplement du monde, à des gens qui ne l'oublient jamais.

Je voudrais rappeler ici un épisode qui n'est pas très connu. Le représentant officiel du parti conservateur de la province de Québec au parlement fédéral était alors M. De B. M..., homme très intelligent et qui parlait bien. Il devait un jour faire un discours sur le budget et l'un de ses frères qui habitait Montréal était allé à Ottawa pour l'entendre. Le discours fini, l'orateur s'en alla dans la tribune rejoindre son frère qui s'y était placé.

Sir Wilfrid les aperçut et monta à son tour dans la tribune. Le fameux discours était d'un adversaire et avait porté de rudes coups, mais Sir Wilfrid était dénué de rancune. Il invita les deux frères à dîner chez lui le jour même. Une fois là, il exerça sur cet inconnu sa séduction ordinaire et, au sortir de la maison, le frère dit au député : "Ne

me demande jamais de voter contre cet homme, car j'en serais incapable".

Sir Wilfrid et Lady Laurier ont été tous deux animés d'un haut sentiment de charité et profitèrent de leur position pour rendre des services signalés à un grand nombre de personnes, mais toujours avec une discrétion et une simplicité parfaites.

Les obsèques de Sir Wilfrid furent organisées par l'État et très solennelles. Les Pères oblats d'Ottawa, qui avaient été chargés de la partie religieuse de la cérémonie, eurent l'heureuse pensée de faire imprimer le service funèbre catholique traduit en anglais et en français et présenté dans une brochure de deuil d'une très belle tenue. Un exemplaire fut déposé sur chaque siège de l'église. Les assistants, dont une bonne proportion étaient des protestants, purent suivre dans ce petit livre les détails de la messe pontificale. Pour ceux qui étaient dans le jubé, ce fut une chose impressionnante que de voir tous ces hommes à peu près sans exception manifester un intérêt aussi suivi et aussi profond.

Il y eut deux beaux discours, ou plutôt deux oraisons funèbres. L'une par Monseigneur Mathieu, archevêque de Régina, un ancien ami de Sir Wilfrid, qui parla avec l'émotion causée par l'amitié et le regret sincère. L'autre fut prononcé par le Révérend Père Burke, qui avait été lui aussi un ami

de Sir Wilfrid qui lui avait souvent parlé avec admiration de Louis-Joseph Papineau. Il établit un parallèle tout à fait saisissant entre ces deux hautes figures. Pour moi qui avait connu les deux hommes dans l'intimité, ce rapprochement était d'un intérêt plein d'émotion. J'y retrouvais les qualités, les mérites, la valeur individuelle que j'avais tant admirés en eux. Il y avait bien eu chez les deux, la même noblesse d'intelligence et de caractère ; le désintéressement et le dévouement à la patrie ; la probité scrupuleuse, la vaste culture, l'amabilité et la distinction parfaites, et avec cela la bonté toujours en éveil, alliée au désir sérieux de justice sociale et de justice politique.

QUELQUES HOMMES POLITIQUES

A PROPOS de cette époque lointaine, je voudrais dire un mot de quelques hommes politiques qui ont exercé une grande influence sur leurs contemporains et qui avaient été en relations intimes avec mes parents.

Le plus ancien parmi eux, M. Côme-Séraphin Cherrier, avocat à Montréal, ancien député, avait une réputation peu ordinaire d'esprit, de savoir et d'honneur. Rien n'était plus curieux et intéressant que de l'entendre causer avec mon grand-oncle, Louis-Joseph Papineau, son cousin germain. Très amis, ils passaient leur temps à se taquiner, bien qu'ils fussent très âgés quand je les ai vus, à l'occasion de réunions de famille. Mon oncle Papineau était généralement d'attaque, mais il trouvait à qui parler. M. Cherrier jouissait d'un esprit de répartie remarquable, et c'étaient alors des joutes interminables entre eux, au grand amusement des auditeurs.

M. Cherrier était d'une courtoisie poussée à l'extrême limite. Les messieurs Aimé et Wilfrid Dorion étaient jeunes associés dans son bureau légal. Chaque soir, avant de laisser le bureau, il

leur disait un au revoir cérémonieux, et si, au hasard d'une préoccupation spéciale, il oubliait cet adieu, il remontait l'escalier malgré son grand âge, même quand il était déjà monté dans sa voiture, et allait s'excuser de sa distraction.

Nous allions parfois passer une soirée chez lui au cours de nos premières années de mariage, M. Béique et moi, et nous y recevions l'accueil le plus amical. Il était alors veuf depuis quelques années et vivait avec ses deux filles, madame Sénécal et mademoiselle Cherrier. Nous y rencontrions quelquefois M. Chauveau, lui aussi un homme important de son temps et un brillant causeur. Il y avait de même M. Napoléon Bourassa, l'artiste si bien doué, si bien renseigné, et capable de tenir sa partie dans une causerie soit sérieuse, soit enjouée. Comme j'avais appris depuis ma plus tendre enfance à avoir pour eux une respectueuse mais affectueuse estime, c'était pour moi un plaisir inexprimable que des les entendre causer.

Les messieurs Dorion, que j'ai mentionnés tout à l'heure, étaient aussi doués de talents exceptionnels. L'aîné, M. Antoine-Aimé Dorion, fut pendant de longues années le chef du parti libéral ; il supportait les défaites politiques qui furent presque toujours son lot avec une grande égalité d'âme et n'avait jamais un mot d'amertume. Gentilhomme accompli, il n'eût jamais recours au genre d'invectives et de personnalités qui marquaient les luttes

politiques d'alors. Il vécut sans beaucoup d'argent et mourut de même, et pouvant se dire qu'il avait toujours eu les mains propres. Il était, lors de sa mort, juge en chef de la Cour d'Appel et universellement estimé. Ses jugements ont été fréquemment cités par les grands jurisconsultes en Angleterre ; et en France, dans ses commentaires sur le Code Civil, Laurent invoque son opinion en disant : Le grand jurisconsulte américain canadien, Sir A.-A. Dorion.

Son frère, le juge *Wilfrid Dorion* avait aussi la réputation d'un jugement ferme et incorruptible ainsi que d'une science légale peu commune.

Rappelons aussi deux membres de la famille *Geoffrion*, *Félix*, contemporain et grand ami de Sir *Wilfrid Laurier*, et *Alphonse*, le montréalais si sympathique, d'une science légale universellement reconnue, d'une gaîté communicative qui lui faisait des amis de tous ceux qu'il rencontrait ; ils moururent tous deux sans laisser de grandes richesses, bien qu'ils avaient été au premier rang des hommes politiques, carrière fort à la mode en ce temps-là.

L'éminent avocat d'aujourd'hui, *M. Aimé Geoffrion*, est le fils de *M. Alphonse Geoffrion* et le petit-fils de *Sir Aimé Dorion* et il ajoute un beau fleuron à cette lignée de grands avocats.

Je mentionnerai aussi les deux juges *Loranger*, *Thomas* et *Onésime*, tous deux d'un grand esprit,

et bons comme le pain. Le juge *Eugène Lafontaine*, homme droit et énergique. D'un aspect plutôt froid, il avait un cœur d'or qui eût souvent l'occasion d'exercer sa vertu.

Napoléon Bourassa

M. Bourassa fut, outre son talent artistique reconnu par tous, l'homme des sentiments exquis, de la bonté très dévouée, de l'intelligence très cultivée. D'un esprit plutôt caustique, ses façons d'apprécier ses contemporains étaient amusantes au possible et dévoilaient une connaissance avertie de la faiblesse humaine. C'était un ami incomparable s'intéressant à tous les détails de la vie de ses parents, comme le témoigne le billet suivant que je reçus de lui, après une séance au Monument National donnée par notre société de la Fédération Nationale, qui était alors à ses débuts.

"Ma chère Caroline,

"J'étais resté par mal inquiet de voir votre nom
"au programme d'hier soir ; non pas que je crai-
"gne que votre état maladif de ces derniers temps
"vous fisse extravaguer dans vos discours. En vous
"entendant, j'ai été bien agréablement rassuré, et
"convaincu encore une fois qu'une femme d'esprit
"peut toujours nous faire oublier qu'elle est ma-
"lade. Mais je ne vous pardonnerais pas pourtant,
"si le retour du mal allait vous faire oublier que
"vous avez toujours de l'esprit.

“Je vous félicite toutes de votre excellent débüt, et je vous embrasse, vous, ma chère Caroline, avec tout mon cœur de vieux vieux cousin, hélas !

N. Bourassa”.

M. Bourassa, comme plusieurs de ses contemporains, était affligé d'une distraction aussi remarquable que sa distinction. Il venait souvent chez mes parents chercher un parapluie oublié pour laisser sa canne, ou chercher ses gants pour laisser l'écharpe qu'il aurait dû se mettre autour du cou.

Cet esprit distrait lui joua un jour un tour particulièrement désagréable. Il avait cédé aux instances de madame Papineau et de madame Dessaulles, de Saint-Hyacinthe, et avait promis de donner une conférence pour un but de charité.

Il arriva donc un samedi soir chez madame Dessaulles ; il n'y avait alors aucun service de chemin de fer le dimanche. Heureusement, madame Dessaulles, qui le connaissait bien, lui suggéra, au sortir de la messe du matin, de mettre sa lecture en ordre pour ne pas avoir d'embarras le soir. Il s'aperçut alors qu'il l'avait oubliée à Montréal et fut obligé de la récrire en entier, ce qui ne lui laissa pas un instant de repos. Cette conférence, intitulée “Nos Grand-Mères” fut imprimée et j'en ai un exemplaire chez moi.

Sir Louis Jetté

Figure spéciale. De taille moyenne, d'apparence plutôt frêle, le front haut, les yeux affables mais observateurs, d'une courtoisie naturelle de même que voulue, c'était l'homme aimable, obligeant, dont l'accueil agréable cachait la volonté très ferme de rester non seulement au-dessus de la faute, mais au-dessus du soupçon.

M. Jetté et M. Béique furent pendant quelques années associés dans la pratique du droit ; ils avaient pu se connaître et avaient une grande estime l'un pour l'autre. M. Jetté, qui était l'aîné, donna à plusieurs reprises, après qu'ils furent séparés, la preuve du cas qu'il faisait du bon jugement de son ancien associé.

M. Jetté avait fait à son parti le sacrifice de poser sa candidature dans une élection contre l'un des hommes les plus influents de son temps, Sir George-Étienne Cartier, un des Pères de la Confédération et qui était considéré, surtout dans les campagnes, à l'égal d'un demi-dieu. Chacun croyait donc qu'il courait à un insuccès retentissant. Une victoire assez complète lui donna beaucoup de prestige et il entra à la Chambre des Communes sous les plus heureux auspices. Mais il n'était pas homme à se consacrer entièrement à une vie politique. Il fut nommé juge et devint un des profes-

seurs de droit les plus marquants à l'Université, ce qui était conforme à son caractère.

Après quelques années, il fut élevé à la position de lieutenant-gouverneur, et il occupa ce poste pendant deux termes ordinaires. Il se fixa à Québec, près d'une de ses filles qui s'y était mariée, et ne revint jamais habiter Montréal. Ce fut une des plus belles figures de son temps.

L'hon. L.-O. David

M. David avait été l'un des fondateurs du Parti National. Patriote s'il en fut, désintéressé et sincère, il était à ce moment entré en relations suivies avec M. Béique qui fut un de ceux qui se donnèrent le plus de peine pour faire un succès de cette tentative politique.

Plus tard, M. David, qui avait foi dans l'avenir au Canada de la race française, s'occupa avec zèle de mettre la société nationale Saint-Jean-Baptiste sur un pied d'utilité générale. Il demanda encore une fois l'aide de M. Béique, qui avait fait au Barreau une carrière rapide et était un des avocats les mieux connus de ce temps. Ils furent donc en relations étroites durant une bonne partie de leur vie et avaient beaucoup d'estime l'un pour l'autre. Quand M. David fut un peu plus tard nommé sénateur, ils furent tous deux enchantés de se retrouver. Ils avaient les mêmes opinions sur

une foule de sujets d'actualité, et aussi les mêmes idées sur ce qui regardait la religion et l'amour du pays. Ils étaient en outre rapprochés par un sentiment commun de grande admiration et d'amitié pour Sir Wilfrid Laurier. M. David avait un véritable culte pour ce dernier, qui le regardait d'ailleurs comme à peu près son meilleur ami.

M. David et mon mari faisaient journellement de longues promenades autour du Parlement d'Ottawa, discutant de politique, de religion ou de philosophie. Ces causeries leur étaient précieuses et comptaient au nombre des bons moments de leur existence.

Le sénateur Raoul Dandurand, — qui était un des lieutenants les plus estimés de Sir Wilfrid Laurier, et dont les activités forment partie intégrale de l'histoire politique du Canada au cours des cinquante dernières années, non seulement à cause des postes élevés qu'il a occupés au sein des gouvernements libéraux mais aussi à cause du rôle important qu'il a joué dans les affaires internationales, — consacrait les rares loisirs dont il pouvait disposer à prendre part à ces promenades, avec M. David et mon mari. C'était un trio d'amis parfaits.

Sir Lomer Gouin

Un des hommes qui, à mon avis, laisseront le meilleur souvenir dans l'histoire du Canada. Son

nom restera attaché à plusieurs réformes et à plusieurs initiatives dont la province continue à bénéficier.

C'est lui qui attaqua ce géant qu'était alors le commerce de l'alcool et qui brava les rancunes et les inimitiés d'un si grand nombre de gens qui profitaient de ce commerce. Il eût le courage civique de considérer d'abord l'avantage que la province retirerait indubitablement du changement qu'il inaugurerait, et il ne se laissa impressionner ni par les menaces ni par l'opposition de ceux qui étaient intéressés à garder la situation telle qu'elle était. Il y avait alors dans Montréal, dont la population était encore restreinte, six cents buvettes, la plupart dans l'est de la ville. Beaucoup de pères de famille laissaient là le plus clair de leur salaire ; on voyait à chaque instant, dans la rue, un pauvre malheureux à peine capable de regagner son logis, et dans un grand nombre de maisons régnait la misère pour la femme et les enfants. Tous ceux qui s'occupent d'œuvres sociales doivent savoir gré à Sir Lomer Gouin de l'énergie et du véritable patriotisme qu'il déploya à cette occasion.

Il était premier ministre quand l'École Ménagère fut commencée, et il comprit, comme peu d'hommes de son temps, l'importance et l'utilité de cette nouveauté. Il visita l'École officiellement à deux reprises, en laissant à tous l'impression d'une personnalité remarquable.

François-J. Bisailon

Un des meilleurs amis de notre École ménagère, qu'il protégea de son mieux, au moment où nous nous débattions dans les embarras qui surgissent à peu près sûrement devant ceux qui commencent une fondation appelée à prendre de l'importance. C'est alors qu'il fut l'ami généreux et dévoué, le conseiller bienveillant et désintéressé, toujours prêt à rendre service, et qui contribua si aimablement à soutenir le courage et la persévérance de tous. Il aida à obtenir des souscriptions dont nous avions un besoin si urgent, se dépensa indéfiniment sans compter sa peine ni ses démarches. Sa bonne humeur invariable, sa bonté de cœur, nous furent un soutien et un réconfort inappréciable. Il consentit à se laisser élire président de l'École et le resta trois ans, je crois.

C'était pourtant un homme très occupé, car, tout en étant à la tête d'un bureau légal tout à fait connu, il était l'organisateur du parti conservateur dans le district de Montréal. L'intérêt qu'il nous portait ne se démentit jamais et jusqu'à la fin de sa vie il resta l'appui sur lequel nous pouvions compter.

Élu bâtonnier de Montréal, il fut délégué par le barreau à un grand congrès d'avocats convoqué à Paris. Il y représenta très bien son pays et sa profession et y reçut un accueil très sympathique.

On m'a raconté que M. Bisailon ayant un jour plaidé une cause importante contre M. Béique, les pauvres témoins appelés dans l'affaire, tourmentés par l'un, étourdis par l'autre, étaient sortis si éberlués de l'interrogatoire auquel ils avaient été soumis qu'ils ne savaient plus au juste s'ils appartenaient au monde des vivants.

Gaspard DeSerres

En même temps président de l'École Technique et de l'École Ménagère, M. DeSerres prit à cœur son rôle de protecteur de notre école et nous rendit les services les plus signalés. C'est à lui qu'est due en grande partie la survivance de l'École. Très influent à Québec, il obtint du gouvernement les subsides qui nous permirent de vivre. C'est lui qui réussit à nous loger pendant plusieurs années à l'École Technique. Ami de la première heure, il le fut toute sa vie, et il m'est impossible d'apprécier la valeur de la coopération qu'il apporta à notre œuvre. Un intérêt aussi complet, aussi persistant, ne se décrit pas, et ceux-là seuls qui ont pu comme moi en mesurer toute l'étendue peuvent se faire une idée de ce que son apport fut pour nous. Il resta jusqu'à la fin un des plus solides piliers de l'École et ne regarda ni à son temps ni à son argent.

Il y fut secondé par madame DeSerres, l'aimable femme dont la beauté et le sourire nous gagnaient l'amitié de tous ceux qui la voyaient à l'œuvre.

ŒUVRES SOCIALES

FÉDÉRATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

LA Fédération Saint-Jean-Baptiste ne fut d'abord qu'une association de dames patronnesses, instituée pour venir en aide aux messieurs du bureau de direction de la société nationale Saint-Jean-Baptiste. Comme je l'ai déjà dit dans mes notes sur mon mari, M. F.-L. Béique, l'érection du Monument National, entreprise sans moyens suffisants, avait mis ces messieurs dans une impasse dont il était difficile de sortir. M. J.-X. Perrault et M. L.-O. David avaient été les instigateurs de ce mouvement patriotique ; leur but était de ne pas laisser le sentiment national, qui excitait beaucoup d'enthousiasme à certaines dates, se perdre dans des manifestations dont il ne subsistait aucune trace et qui aboutissaient au néant. C'est à cette époque que mon mari, sur la demande de M. L.-O. David, se joignit à ces messieurs pour unir ses efforts aux leurs.

Quelques dames, dont plusieurs étaient les épouses des directeurs de la société, résolurent de commencer un mouvement de leur côté. Une assemblée fut convoquée en avril 1902, et l'auditoire fut nombreux. Je vais citer quelques passages du discours fait par madame Raoul Dandurand.

"A la vérité, Mesdames, les signataires de la circulaire que vous avez reçue vous doivent des remerciements pour votre empressement à répondre à leur appel. Votre présence prouve que vous avez cru comme nous que, quelles que soient vos occupations, quels que soient les intérêts qui engagent votre vie, il faut réserver du temps et des efforts pour l'œuvre patriotique, car la patrie cela représente la grande famille canadienne-française dont tous les membres sont solidaires. Quand on nous dit que le pays a besoin de nous, nous ne sommes plus libres d'agir ou de ne pas agir.

"Mesdames, nous sommes portés quelquefois à envier les institutions anglaises dotées par des millionnaires. Chez nous on est plus riche en enfants qu'en écus, et voilà justement le secret de notre force et de notre pouvoir. Puisque nous sommes le nombre, que chacune fournisse sa quote-part d'efforts, et nous accomplirons les grandes choses qu'ailleurs a réalisées l'argent d'un seul".

Voici maintenant une partie de ce que je dis moi-même :

“Pardonnez-nous, Mesdames, si, vous ayant vues en toute occasion prêtes à vous mettre au service de ceux qui ont besoin de vous, nous venons vous demander aujourd’hui d’aider au succès d’une œuvre d’un genre tout différent de celles qui vous ont occupées jusqu’ici.

“Si vous avez parcouru la circulaire qui vous a été adressée, vous avez vu que depuis quelques années la société Saint-Jean-Baptiste a fait un grand travail pour être utile à nos compatriotes moins favorisés du sort. Les cours publics et gratuits qu’elle a fondés ont une valeur sérieuse et pratique, et ont été suivis par un bon nombre de personnes. Vous comprenez toutes, Mesdames, combien il serait désirable que nos Canadiens puissent acquérir une compétence réelle dans l’état que chacun d’eux veut embrasser. Malheureusement le bon vouloir de la société se trouve paralysé par le manque d’argent.

“Si nous n’avons pas la richesse, nous avons le nombre, et avec de la bonne volonté nous pouvons obtenir des résultats très honorables et qui nous mettront sur un pied d’égalité avec nos concitoyens d’autre origine.

“Quand la société aura enfin acquis une position pécuniaire satisfaisante, songez, Mesdames, à quel point elle deviendra une force ; une force puissante pour conserver notre nationalité, pour défendre nos droits au besoin, pour aider à la cul-

ture intellectuelle et relever le prestige de notre race”.

Quand, après beaucoup de sacrifices de toutes sortes et d'aide pécuniaire, la société Saint-Jean-Baptiste fut mise hors d'embarras, il se trouva que notre société de dames patronnesses avait acquis une certaine autorité. Toutes nos dames étaient depuis longtemps des femmes d'œuvres. Plusieurs avaient une grande habileté et jouissaient d'une influence assez étendue. Comme je parle de toutes ces personnes au sujet de l'École Ménagère, car elles étaient en même temps les fondatrices et les patronnesses des deux institutions, je ne le répéterai pas ici.

J'en avais été dès le début nommée la présidente, probablement parce que mon mari était le président de la société des messieurs. A ce titre, je fus invitée à faire partie du “Local Council of Women”, filiale du “National Council of Women”, établi en Angleterre depuis quelques années. Lady Aberdeen, épouse du Gouverneur d'alors, qui s'intéressait si vivement à toutes les œuvres utiles à la société, avait fondé une filiale au Canada, sachant qu'il y avait ainsi moyen de rendre de grands services.

Les membres du Local Council avaient déjà à leur crédit plusieurs initiatives heureuses. Elles étaient à peu près les seules à représenter l'élément féminin lorsqu'il s'agissait de s'adresser pour des

questions d'intérêt public au gouvernement fédéral, au gouvernement provincial, ou aux autorités de la ville. Les différentes sociétés catholiques de dames patronnesses poursuivaient chacune un but spécial, et n'avaient aucun lien entre elles.

Mon esprit fut alors frappé de ce que représenterait pour l'élément canadien-français une société ralliant les divers groupes de nos activités catholiques. Cela deviendrait une véritable source d'influence et un moyen d'action incomparable.

J'exposai mon idée aux dames de notre comité qui approuvèrent toutes le projet de faire de notre société une organisation de coopération sociale et d'utilité générale en même temps que nationale.

Nous nous expliquâmes en toute franchise et amitié avec les dames du Local Council, dont les plus actives à cette époque étaient mademoiselle Derrick, qui devint plus tard professeur en titre de botanique à l'Université McGill, madame le docteur Ritchie England qui avait été la première ou la seconde à obtenir le titre de docteur de cette même Université, madame Walter Lyman, alors secrétaire, et qui devint la présidente du Council. Ces dames désiraient vivement une union complète de toutes les forces féminines ; mais, de notre côté, il nous paraissait qu'il valait mieux pour tout le monde créer un corps indépendant parce que nous serions naturellement mieux au fait des besoins particuliers de nos nationaux, et que pour remplir

tous les buts que nous avions en vue, il nous fallait une entière liberté de travail. Nous avions d'ailleurs promis une coopération sérieuse dans les cas de portée générale.

J'allai d'abord, avec madame Raoul Dandurand, soumettre notre projet à Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal. Il vit de suite, avec son jugement si prompt et si sûr, l'avenir qui s'offrait à un dessein de ce genre. Il nous promit son adhésion, et nous engagea à nous mettre en communication avec les curés des différentes paroisses de Montréal, qui étaient au nombre de vingt-six.

Messieurs les curés nous reçurent bien, car nous avions une lettre de Monseigneur, mais avec toutefois une nuance d'ironie ou de méfiance. Il était évident que la plupart d'entre eux n'imaginaient pas que de simples femmes puissent, avec le moindre espoir de succès, commencer une œuvre d'aussi grande envergure et susceptible de se développer de tant de manières.

Monseigneur Bruchési fut un des seuls à voir la valeur de l'idée et les résultats qu'on en devait attendre. Il nous avait de suite indiqué comme conseiller monsieur l'abbé Georges Gauthier, qui est maintenant Monseigneur l'archevêque-coadjuteur de Montréal. Au cours des nombreuses entrevues que nous eûmes l'honneur d'avoir avec Monseigneur Bruchési, nous pûmes constater chez lui des lumières exceptionnelles et une clairvoyance qui lui

montrait instantanément les conséquences bonnes ou mauvaises, quelquefois très éloignées, des actes que nous nous proposons de poser.

L'organisation d'une telle association, nécessairement complexe, était tout à fait difficile; c'était la première du genre et on la comprenait mal ou pas du tout. D'ailleurs, au temps où le comité des dames patronnesses de la Saint-Jean-Baptiste fut institué, c'est-à-dire en 1902, l'action sociale, telle que nous la voyons aujourd'hui, était à peu près inconnue du grand public.

A la fondation de l'École Ménagère, puis au moment de la transformation de la société mère en fédération des œuvres canadiennes-françaises, il fallut une lutte assez sérieuse, pour donner l'essor à ces deux groupes dont l'utilité apparaît maintenant à tous les yeux.

Pendant tout un hiver, les détails de la direction à suivre pour assurer le succès de l'œuvre nouvelle occupèrent les activités du comité. Madame Gérin-Lajoie se distingua particulièrement par son habileté et son enthousiasme, et le comité réussit à mettre debout un système et des règlements dont le temps a prouvé l'efficacité et la sagesse.

Il fut décidé que l'action de la Fédération serait divisée en trois groupes : les œuvres de charité, les œuvres d'éducation et les œuvres sociales.

Les grandes institutions de charité et d'éducation furent priées de vouloir bien nous accorder

leur concours, se rendirent avec la meilleure grâce à notre demande et devinrent des œuvres affiliées à la Fédération. Quant aux œuvres sociales, elles prirent presque toutes naissance chez nous.

Dès ce temps, il se faisait parmi les ouvrières et les jeunes filles employées dans les banques, les bureaux ou les fabriques, une campagne socialiste et anti-religieuse. Ce fut le désir de les protéger contre ces dangers qui fit instituer les associations de jeunes filles associées à la Fédération, dirigées dans un esprit chrétien, et retirant de grands avantages de leur formation en groupes.

Elles s'organisèrent de manière à avoir chacune un bureau de direction, un chapelain et un fonds de secours en cas de maladie. Elles eurent, à des dates fixes, des réunions qu'elles surent rendre intéressantes par des lectures ou des cours d'utilités diverses.

Il y en eut d'abord quatre : les jeunes filles employées de bureaux, de magasins, de téléphone et de manufactures. Mademoiselle Maria Auclair fut une de celles qui montrèrent le plus de talent et de zèle dans la mise au point de ces groupes.

Un peu plus tard, la société des femmes d'affaires fut commencée, grâce à l'habileté et au dévouement de madame Bouthillier. Un congrès fut convoqué en 1907, et Monseigneur Bruchesi voulut bien en présider la séance d'ouverture.

Le premier jour fut consacré aux œuvres de charité affiliées à la Fédération. Les religieuses vouées aux différentes œuvres d'éducation et de charité nous firent l'honneur d'assister aux séances du matin et de l'après-midi, mais, par un sentiment d'humilité qu'il fut inutile de combattre, ne voulurent pas donner personnellement le rapport de leurs activités si importantes pour la population. Une semblable réunion n'avait encore jamais eu lieu dans le pays, et les religieuses de partout éprouvaient une timidité invincible à l'idée de se mettre ainsi en évidence. Les instances les plus vives, plusieurs fois réitérées, ne réussirent pas à ébranler leur décision et nous n'eûmes pas le plaisir de voir les héroïnes de tant de sacrifices divers, de tant de dévouements multipliés, exposer le but et le fonctionnement des maisons où elles prodiguent leur intelligence, leur charité et leur ingéniosité. Il fallut les faire représenter par les dames patronnesses de leurs couvents ou leurs anciennes élèves.

Comme je l'ai dit plus haut, le premier jour fut consacré aux œuvres de charité, et les dames patronnesses de chacune des grandes institutions furent chargées d'expliquer le labeur qui s'accomplit dans ces demeures où l'on reçoit toutes les misères et les infirmités. Ces dames réussirent à en donner une très bonne idée, parce qu'elles suivaient depuis longtemps le progrès accompli et les

grands services rendus par les maisons auxquelles elles s'intéressaient.

Nous eûmes ainsi un aperçu des bienfaits dus par exemple aux Révérendes Sœurs de la Providence, à l'Institution des Sourdes-Muettes. Deux ou trois religieuses étaient allées en Europe pour étudier les méthodes en cours dans les maisons où on s'occupait de la même infirmité et en avaient rapporté des lumières nouvelles. L'œuvre s'est encore développée depuis, se tient au courant de ce qui se fait ailleurs, et est devenue une institution vraiment nationale.

L'ancien Institut des aveugles de Nazareth eut aussi un rapport très bien fait de ce que les religieuses de la communauté des Sœurs Grises ont su faire d'un asile si nécessaire, qui aide d'une manière efficace les pauvres, affligés de cécité, à mener une vie un peu normale, et leur éviter le découragement complet qui pourrait être le leur.

Il y eut un rapport venant de l'Hôpital Notre-Dame, qui, malgré les difficultés du début, était connu dans toute la Province et recevait des malades de partout, grâce à la bonne administration assurée par les Sœurs Grises et le dévouement des médecins dirigeants.

D'autres rapports vinrent des asiles pour les vieillards des deux sexes tenus par les Sœurs Grises et les Sœurs de la Providence ; de l'orphelinat de la Providence, et de l'Orphelinat Catholique ; de

l'organisation des secours aux bébés, inauguré par les Révérendes Sœurs de la Miséricorde ; de l'asile pour les aliénés des Sœurs de la Providence ; de la crèche des Sœurs Grises ; et de quelques maisons moins connues.

Le second jour appartient aux communautés vouées à l'éducation, qui furent représentées par des anciennes élèves. Mademoiselle Bibaud était là aussi, au nom de l'École Marchand, si avantageusement connue et dont elle était devenue la directrice.

L'École Ménagère, de fondation plutôt récente, exposa aussi son but et ses progrès.

Au troisième jour vinrent les représentantes des œuvres sociales, dont plusieurs avaient été fondées par la Fédération. Les jeunes déléguées, guidées et encouragées par mademoiselle Auclair qui avait tout ce travail si à cœur, s'acquittèrent vraiment bien d'une tâche difficile et si nouvelle pour elles.

Elles étaient soit la présidente soit la secrétaire d'une forme tout à fait neuve de l'activité féminine et ne s'appliquant que depuis peu de temps à faire, d'une chose nouvelle, un organisme vivant et de portée sérieuse.

Monseigneur Bruchési eut la bonté de nous donner un résumé intéressant des rapports faits au Congrès. Il sut apprécier de façon élogieuse le rôle joué par madame Lajoie qui avait assuré le succès

du Congrès au prix d'un grand travail. C'était une entreprise compliquée, dont tous les détails avaient été prévus avec justesse et à propos. Madame Rinfret avait aussi grandement contribué à la réussite de cet événement très important pour la Fédération. Quant à moi, j'avais eu à faire une correspondance considérable et j'avais présidé les réunions où il m'incombait de parler à chaque instant.

Devant l'exposé clair et précis de ce qui était dirigé et conduit à bien par des Canadiennes, il était impossible de ne pas éprouver un sentiment de fierté.

En 1909, il y eut un nouveau Congrès où j'eus à agir encore en qualité de présidente, et où je présentai de nouveau le rapport de l'École Ménagère, que je n'eus pas la peine d'expliquer comme au premier Congrès, et dont les cours prenaient de plus en plus d'ampleur et d'efficacité.

Quelque temps après, il se forma au sein de la Fédération un comité de tempérance, sous la présidence de madame Leman, mère du président actuel de la Banque Canadienne Nationale.

Le commerce de l'alcool était alors considéré comme un colosse inattaquable, ayant des amis partout, des moyens illimités, une influence énorme et une clientèle innombrable décidée à le soutenir envers et contre tous. Les licences, ou droit de vente de l'alcool, se transmettaient de l'un à l'autre à peu près sans contrôle, à des prix très élevés,

les profits étant considérables. Je suis à peu près certaine que le prix des licences, pour des buvettes bien situées, allait jusqu'à quarante mille dollars, ce qui était une somme tout à fait forte pour l'époque.

Il s'était aussi formé un comité de messieurs aidés par la société Saint-Jean-Baptiste, ayant à leur tête monsieur Eugène Lafontaine qui fut plus tard juge en chef de la Cour d'Appel. Il va sans dire que Monseigneur Bruchési et son clergé appuyèrent de tout leur pouvoir une campagne si opportune. Parmi les plus zélés étaient les Révérends Pères Franciscains, qui publièrent des tracts en grand nombre, firent des sermons un peu partout et eurent une grande part au succès.

Madame Leman, avec l'aide de mademoiselle Sophronie Renauld, qui montra beaucoup d'intelligence et une activité sans bornes, entreprit de faire une enquête minutieuse sur les agissements des propriétaires de buvettes, et sur les effets désastreux que cet état de choses produisait sur notre population.

Après un travail ardu d'une année, et avec l'aide du comité des messieurs, il fut envoyé au premier ministre de la Province, qui était alors l'honorable Lomer Gouin, un rapport écrasant sur ce qui se passait, surtout dans l'Est de la ville, où il y avait six cents buvettes. Six cents buvettes dans un espace de moins du quart de ce que la

ville occupe maintenant ! A ce propos, il est bon de dire que, des deux côtés, des requêtes formidables furent adressées à la législature. La nôtre, enroulée sur un appareil en bois, ne pouvait être maniée que par deux hommes.

A la première session du parlement provincial, après quelques délibérations, Sir Lomer Gouin fit passer une loi supprimant d'un coup la moitié des buvettes, celles qui étaient le plus compromises, et une loi soumettant les autres à des règlements plus sévères, et plus en rapport avec le bien public, ce qui enlevait beaucoup de la valeur des licences. Ce fut là le coup de mort du trafic des liqueurs fortes tel qu'il existait alors.

Sans vouloir faire de politique, je crois qu'il est bon de noter en passant le courage de ces ministres qui s'exposaient ainsi à des rancunes violentes et même à des représailles. Aussi, dans une autre sphère, l'intelligence et l'énergie de madame Leman et de mademoiselle Renauld qui donnèrent la preuve d'un dévouement et d'un esprit public qu'on ne rencontre que rarement.

Les dames du Local Council avaient de leur côté mené une enquête dans l'Ouest de la ville.

En 1910, il se passa un événement très important pour la ville, le Congrès Eucharistique mondial qui attira ici un grand nombre d'évêques et de prêtres de tous les pays. Monseigneur Bruchési en avait fait l'invitation au dernier Congrès de Ma-

drid, où il avait brillé au premier rang des orateurs.

La Fédération alla offrir à Monseigneur d'organiser des réunions de couture afin de confectionner du linge d'autel dont il faudrait un nombre illimité. Monseigneur accepta avec son amabilité ordinaire.

Madame Choquet, épouse du juge F.-X. Choquet, voulut bien se charger de présider un comité qui devait fournir un travail assidu pendant plusieurs mois. Elle commença par solliciter des souscriptions qui permirent l'achat d'un bon nombre de pièces de toile fine, et de dentelles diverses. Quelques dames de la Fédération invitèrent leurs amies à aller faire de la couture chez elles, et chacune se mit à l'œuvre.

Au mois d'août, nous avons réussi à confectionner un grand nombre d'objets divers. Dans le seul cercle qui se réunissait chez moi une ou deux fois la semaine, nous avons à offrir près de cinquante aubes, plus de quatre-vingts surplis et un nombre considérable de nappes d'autel, d'amycs, de voiles de calice et autres objets du culte.

Nous allâmes présenter notre cadeau à Monseigneur en y joignant un joli ostensor, un calice et une ou deux autres choses que j'oublie. Il parut enchanté de notre zèle, nous remercia très aimablement, et nous dit qu'après avoir servi au Congrès,

ces ornements seraient offerts à des églises pauvres de son diocèse, où il voyait un grand besoin.

Madame Lajoie et moi-même fûmes invitées à parler à une séance féminine du Congrès, ce qui constituait une haute faveur.

Ce Congrès présenta des traits inoubliables. L'affluence à toutes les cérémonies ; l'attitude vraiment recueillie et respectueuse des foules innombrables lors de la messe en plein air, et aussi pendant la grande procession qui suivit un long parcours, où toutes les maisons étaient pavoisées et ornées, où chacun avait fait de son mieux pour offrir un hommage de foi et d'amour.

Le Pape lui-même avait envoyé un représentant, Son Éminence le cardinal Vincent Vanutelli, qui eut vite fait de conquérir l'admiration de tous par son apparence si digne et si distinguée, sa bonté et la peine qu'il se donna en toute occasion.

Je me rappelle à son sujet un petit épisode, que je fus peut-être la seule à remarquer. Il avait naturellement fait une visite officielle à Monseigneur Bruchési, dans sa cathédrale. Notre banc à l'église était à la troisième rangée et nous pouvions suivre tous les détails de la cérémonie. On avait préparé, en avant des bancs ordinaires, plusieurs fauteuils pour les personnages marquants qui devaient assister à la solennité.

Au nombre des invités était Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du gouvernement fédéral.

Son Éminence le cardinal Vanutelli était entré par la grande porte, et s'avancait vers le chœur dans une attitude de dignité incomparable. Tout le monde était tourné vers lui.

Au moment où il atteignait notre banc et à un instant où je pouvais voir sa figure très clairement, il aperçut évidemment Sir Wilfrid très grand lui aussi, et qui dominait un peu la tête de ceux qui l'entouraient. La figure du Cardinal s'illumina soudain d'une expression de bonheur. Ce ne fut qu'un éclair, mais son plaisir avait été certain pour qui avait pu le saisir.

Quelques deux ans plus tard, j'offris ma démission comme présidente de la Fédération. Je laissais la société entre des mains plus capables que les miennes ; la tâche devenait chaque jour plus lourde parce que le mouvement prenait plus d'ampleur ; j'avais atteint mes soixante ans, et ne me sentais plus la force de mener de front deux mouvements importants, celui de la Fédération et celui de l'École Ménagère. La Fédération entreprenait des œuvres nouvelles pour répondre à des besoins nouveaux et tout cela devenait compliqué et trop fatigant.

J'ai dit que je laissais la Fédération entre bonnes mains. Chacun sait que madame Lajoie, qui m'a succédé à la présidence, a eu l'intelligence avertie, la persévérance tenace qu'il fallait non seu-

lement pour diriger ce qui existait déjà de la société, mais pour assurer le progrès constant d'une institution qui est maintenant vraiment nationale et de la plus haute utilité. Elle en a fait l'œuvre de sa vie et avait les talents et les qualités requises pour continuer le succès et l'accroître sans cesse.

Je me permets de reproduire ici une notice un peu trop élogieuse qui parut dans *La Patrie* du 18 mars 1919, sous la signature de notre bonne amie Madeleine (Mme Huguenin) :

Nos Canadiennes

Dans tous les mouvements où le patriotisme, la charité et le progrès s'affirment hautement, nous avons, depuis des années, retrouvé Madame Béique fidèle à la tâche, prête aux généreux sacrifices, se dépensant sans compter et donnant le concours de son esprit lucide, de son jugement impeccable et de son zèle absolu, au succès des causes qu'elle jugeait utiles à la société. Nous pourrions faire à cette femme distinguée, le compliment que bien des hommes politiques n'ont jamais, hélas ! mérité ; à savoir qu'elle a de l'esprit public, et du meilleur, du plus éclairé, et surtout du plus désintéressé et du plus sincère.

En 1903, je la rencontrai la première fois, à l'assemblée où se créait dans la Société Saint-Jean-

Baptiste, une section féminine. Avec une extrême clarté et une simplicité gracieuse, Madame Béique nous traça alors un programme. La Canadienne-française, si dévouée dans son foyer aux traditions nationales devait à son heure faire œuvre d'éducation patriotique. L'Association Saint-Jean-Baptiste lui ouvrait ses portes. Ce jour-là se posa la première base d'une œuvre qui voulut par la suite, avoir son autonomie complète et son action propre, et qui ne garda avec la Saint-Jean-Baptiste de commun que le nom, afin de bien marquer son idéal national. Madame Béique fut la première présidente de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, et elle déploya dans l'orientation de ce mouvement féminin, les qualités d'intelligence et de sympathie qui la rendent extrêmement populaire. Depuis la guerre, nous avons vu cette éminente Canadienne dans tous les comités de secours, se prodiguant profondément et complètement pour le soulagement des victimes du terrible fléau que notre jeune patrie s'appliquait héroïquement à combattre, et elle apporta dans tous ces mouvements un patriotisme large et sincère, qu'elle énonçait chaleureusement, portant ainsi dans toutes les âmes, la conviction, et dans tous les cœurs le réconfort. Elle devint l'une des plus dévouées zélatrices de la Croix Rouge, fut nommée présidente de la section française de la Ligue Khaki, dirigea le comité du 69^{me} Régiment, travailla avec le

même zèle pour l'Association du 22^{me} et des Unités Canadiennes-françaises, passa par les hôpitaux pour consoler les blessés, et enfin donna à tous le bel exemple de l'action.

La dominante de Madame Béique est l'humilité. Je ne sais pas de femme plus humble, comme je n'en sais pas de meilleure, et de mieux douée sous le rapport intellectuel. Son opinion, dans une assemblée, fait loi. Elle est toujours inspirée par une rare sagesse, dénuée de tout parti-pris, étrangère à toute mesquinerie comme à toute idée de rancune. D'une loyauté parfaite, Madame Béique inspire à tous ceux qui l'approchent, du respect d'abord, et de plus une véritable affection. Les temps nouveaux imposent aux femmes des devoirs publics plus étendus et plus rigoureux. Madame Béique, dont nous reconnaissons l'initiative toujours en éveil, a secondé la création de la première école politique pour les femmes, et elle a accepté de présider le Club des Femmes Libérales. Ses idées politiques sont nettes et sincères. Alors que tant d'entre nous veulent réserver leur sentiment, et ne savent pas de quel côté orienter leurs sympathies de futures voteuses, Madame Béique ne connaît ni les hésitations ni les incertitudes, elle reste attachée aux principes qu'elle a vu pratiquer et dont elle est la fervente admiratrice.

Nous pouvons dire de Madame Béique qu'elle nous a fait honneur, et aussi qu'elle nous a fait du bien. Elle est, du mouvement féminin canadien-français, l'une des dirigeantes, et ce qui aidera toujours au succès des idées qu'elle mettra de l'avant, c'est sa manière si jolie et si émouvante de les servir : simplement, discrètement, sincèrement. L'activité qu'elle a prodiguée au dehors n'a rien entravé de son action au foyer. Mère d'une nombreuse famille, elle trouve encore à se dévouer pour ses petits enfants, et nulle ne pratique plus fièrement qu'elle le culte familial, ni ne sait mieux tenir uni le groupement de la famille. Elle personnifie pour ceux qui la connaissent bien, l'idéal de la femme accomplie, celle qui peut, dans tous les rôles, donner sa pleine et complète mesure, et qui sait exercer son action dans toutes les sphères, sans jamais entamer la prérogative superbe qui fait de la mère, l'ange du foyer.

Madeleine.

N. B. — *La Presse* du lundi, 27 mai 1907, reproduisait le discours de bienvenue que je prononçai en ma qualité de présidente de la Fédération et celui de Madame Lajoie en sa qualité de secrétaire.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

LE sept novembre 1904, il fut tenu au Monument National une assemblée convoquée par les dames de notre comité, avec l'appui des directeurs de la société Saint-Jean-Baptiste, pour établir

l'École Ménagère, à la suggestion de monsieur J.-X. Perrault.

Une réunion nombreuse avait répondu à notre invitation. Il y eut plusieurs discours de messieurs Israël Tarte, alors ministre à Ottawa, Dandurand, Bisaillon, Béique, Sir William Hingston.

On nomma un comité de messieurs pour s'occuper de l'organisation financière de l'œuvre, dont faisaient partie messieurs Tarte, Dandurand, Hingston, Robert Archer, R. Thibaudeau, J.-X. Perrault, G. DeSerres, F.-J. Bisaillon, Dr E.-P. Lachapelle, Damien Rolland, A. Richard, L.-A. Wilson.

Puis on élit un comité de dames : mesdames R. Thibaudeau, Dandurand, Lady Hingston, Lady Lacoste, mesdames H. Hamilton, L.-O. Loranger, A. Prévost, J. Leman, F.-J. Bisaillon, H.-G. Lajoie, Rinfret, Damien Rolland, L.-G. Beaubien, F.-X. Choquet, E. Globensky, H. Beaudry, J. Beaudry, mademoiselle Barry (notre ancienne amie Françoise), mesdemoiselles de Beaujeu, Adèle Loranger et moi-même. Nous avions aussi Madeleine, madame Huguenin, qui écrivait dès lors si gentiment et qui nous fit à plusieurs reprises une propagande très utile.

Dans la pensée des dames du comité, il ne s'agissait pas de fonder simplement des cours de cuisine ou de coupe et couture. Nous désirions

surtout une formation post-scolaire qui tendrait vers une amélioration des conditions de la vie de famille ; une continuation des conseils donnés pendant l'instruction proprement dite, l'acquisition d'une connaissance sérieuse, d'une habitude, d'un tour de main qui faciliterait la tenue de maison ; aussi l'appréciation un peu plus juste, parce que reçue un peu plus tard, des devoirs et obligations de chacune.

Aussi quelques principes de l'hygiène requise dans le soin des enfants, qui, à cette époque, étaient plutôt traités au petit bonheur, et sans règle définie.

Je ne puis pas m'attarder aux détails de l'organisation qui fut longue et difficile. Pour la plupart, les mères étaient réputées savoir mieux que quiconque ce qu'il fallait à leurs enfants, et la cuisine était enseignée d'une génération à l'autre par la tutrice normale, la maîtresse de maison. Je reçus même des lettres m'avertissant que je faisais fausse route et que j'insultais les mères canadiennes. L'École fut tout de même fondée et je citerai ici le rapport qui fut fait après trente années d'existence à l'occasion d'un congrès de l'enseignement ménager organisé chez nous par monsieur Alphonse Désilets, qui faisait partie de notre comité depuis une couple d'années et nous avait donné maintes preuves d'intérêt. Monsieur Désilets avait convoqué les

autorités de toutes les écoles ménagères de la Province, et toutes avaient délégué des représentantes ou envoyé un rapport, en sorte que les séances furent des plus intéressantes.

“Cette fête est pour nous, de l'Ecole Ménagère, une occasion de réjouissance et de fierté puisque c'est la manifestation officielle du succès de l'Institution et le couronnement d'efforts si prolongés et parfois si pénibles”.

L'École Ménagère eut à faire face à de nombreuses difficultés dès l'origine. Pour une école comme la nôtre, la meilleure volonté ne suffisait pas. Il fallait des fonds considérables. Nous n'avions pas au Canada les éléments d'une fondation sérieuse. Nous avions à choisir entre deux solutions : faire venir quelqu'un d'Europe pour prendre charge des cours, ou envoyer quelqu'un à l'étranger pour étudier ce genre d'enseignement.

Après délibération, les deux comités décidèrent d'envoyer des jeunes canadiennes à Paris, puis à Fribourg. Nous n'eûmes qu'à nous louer de cette décision. Nous avons eu la bonne fortune de choisir des sujets d'élite qui ont donné des preuves, je dirai journalières, d'intelligence, de jugement, de dévouement et d'une compréhension très noble de l'esprit qui doit diriger tout enseignement ménager digne de ce nom.

On me permettra de donner un aperçu des conditions qui régnaient à l'école après une année d'existence. Voici quelques paroles que j'adressais à une assemblée des dames du comité. "Il y a un an, Mesdames, nous ne possédions pas une épingle ; tout l'argent de la souscription des messieurs et de la contribution annuelle des dames patronesses ayant été dépensé pour le voyage et les études de nos maîtresses. Maintenant nous avons une installation tout à fait simple, mais qui peut fournir à plusieurs personnes des conditions de vie acceptables. Il y a un an, nous nous demandions si nous réussirions à avoir un petit nombre d'élèves ; maintenant plus de cent personnes fréquentent l'école chaque semaine".

Après deux ans de leçons, voici ce que disais devant une réunion assez nombreuse :

"Je crois qu'il est bon que nous jetions ensemble un regard sur le travail accompli et sur les résultats obtenus. Ce sera un encouragement pour ceux qui ont aidé à ce travail, de même que ce sera le meilleur éloge des personnes à qui nous devons le succès dont nous avons à nous féliciter, c'est-à-dire nos maîtresses ménagères. Si jamais l'École devient une institution permanente, c'est à elles que nous le devons. Ce qu'il leur a fallu faire de sacrifices, subir d'ennuis, de contrariétés, de fatigue, ceux-là seuls qui les ont vues de près peuvent s'en rendre compte.

“Je désire dire un mot d'une autre personne qui s'est dévouée aussi pour l'œuvre, et qu'il n'est que juste de remercier au nom de toute la société. Je veux parler de la mère d'une de nos maîtresses, de madame Lajoie mère, qui, s'oubliant elle-même absolument, a renoncé au plaisir d'avoir sa fille près d'elle, pour lui permettre de se consacrer au bien de l'école. A mon avis, c'est elle qui a fait le plus grand sacrifice parce qu'elle est rendue à un âge où elle ne devrait plus avoir de sacrifices à faire. Nous lui devons la plus entière reconnaissance.

“Madame Lacroix vous parlera ce soir de mademoiselle Anctil qui, malheureusement, est morte prématurément après plusieurs années de travail ardu et fécond. Tous ceux qui l'ont connue regrettent amèrement qu'elle n'ait pu voir le succès définitif de l'œuvre qui lui tenait tant à cœur, et qu'elle soit partie sans avoir la récompense qu'elle avait si bien méritée.

“Notre autre maîtresse ménagère, mademoiselle Lajoie, qui est à présent à la direction de l'École, s'est aussi révélée à la hauteur d'une tâche compliquée et peu commode. Ce m'est un grand plaisir de lui rendre aujourd'hui un témoignage d'estime et d'admiration qui lui est bien dû”.

Ces deux demoiselles ont été vraiment au-dessus de tout éloge par leur courage, leur persévérance,

leur esprit d'initiative, et leur ambition de faire progresser l'École et d'étendre son action bienfaisante. Elles ont été, en un mot, les apôtres d'une conception familiale et sociale toute remplie de l'idéal chrétien qui doit guider les mères et les femmes de notre race.

Mademoiselle Lajoie avait poussé le désintéressement jusqu'à donner plus de deux années de son temps, sans avoir le moindre émolument.

Je ne dois pas oublier une autre maîtresse ménagère, mademoiselle de Beaujeu, qui après avoir pourvu elle-même aux frais de son voyage et de ses cours à Paris, s'en revint au pays après une année d'études et fit une propagande en faveur de l'enseignement ménager encore tout-à-fait méconnu, par des causeries données dans quelques couvents, et à plusieurs reprises au Monument National, devant des auditoires nombreux.

Au retour de mademoiselle Anctil et de mademoiselle Lajoie en 1906, l'honorable Rosaire Thibault, qui était alors le shérif de Montréal, s'arrangea avec les autorités provinciales pour mettre à notre disposition un immeuble de la rue Saint-Jacques, où s'étaient tenues les séances de la Cour de Circuit. Il fit meubler ce local improvisé en se servant des anciens bancs de la Cour pour asseoir les élèves. Les leçons furent données avec quelque

difficulté, car l'endroit n'était pas aménagé pour cela, et il fallut beaucoup d'ingéniosité et de travail de la part des maîtresses pour organiser une installation plutôt sommaire dont elles surent tirer le meilleur parti possible.

Puis l'école ayant gagné quelque importance, fut transportée au No 22 rue Sherbrooke ouest. Là, malgré bien des obstacles, nos maîtresses, avec leur vaillance accoutumée, purent commencer un cours normal pour trois élèves et continuer les cours publics.

Les conditions s'améliorèrent un peu, mais les dames et messieurs du comité se trouvaient à chaque instant en face d'embarras qui semblaient insurmontables. Heureusement pour nous que nos maîtresses, malgré toutes sortes d'ennuis, se contentèrent d'une rémunération dérisoire, comparée à la somme de travail qu'elles avaient à fournir. Elles ne nous abandonnèrent pas et persistèrent à désirer par-dessus tout l'avantage de l'École.

En 1907, le cours normal régulier fut placé sous la direction de mademoiselle Anctil, pendant que mademoiselle Lajoie s'occupait des cours publics.

M. l'abbé Henri Gauthier, qui avait bien voulu accepter d'être, à titre gratuit, l'aumônier de l'école, donna un cours d'apologétique et de morale.

Messieurs les docteurs Boucher et Saint-Jacques avaient eu la bonté d'organiser un comité de médecins qui vinrent régulièrement donner des leçons pour les élèves normales. Ces cours furent jugés si intéressants que les dames patronnesses demandèrent la permission d'y admettre le public. Les leçons étaient données par les docteurs Boucher et Saint-Jacques, pour l'anatomie ; le docteur Bernier, pour la bactériologie ; les docteurs Asselin, Laramee et Raoul Masson, pour l'hygiène et le soin de l'enfance ; le docteur Jean Décarie, pour l'hygiène de la jeune mère et de la jeune fille ; le docteur Laurent, pour l'hygiène des yeux, des oreilles et de la gorge ; le docteur Léo Parizeau, alors très jeune, pour la chimie alimentaire, et la physique. Le docteur Valin avait bien voulu donner un cours d'hygiène générale avec projections lumineuses. Madame Henri Gérin-Lajoie se chargea d'un cours de droit usuel. Madame Maurice Saint-Jacques vint donner des leçons sur l'éducation physique et morale de l'enfance, et M. Freddy Béique fit un cours de comptabilité domestique.

En 1908, l'honorable Arthur Boyer nous donna une très jolie conférence avec projections lumineuses, sur le Japon qu'il venait de visiter.

Nous eûmes l'honneur d'une seconde visite de Sir Lomer Gouin, qui se déclara enchanté de nos progrès. Il eut même la bonté de nous dire qu'après

trois années d'existence, il trouvait chez nous presque une université.

Nous eûmes aussi l'honneur de recevoir monsieur Benjamin Sulte, l'historien si connu, qui était l'oncle de mademoiselle Lajoie, et qui nous fit le plaisir de donner à deux reprises une conférence sur l'histoire canadienne. C'était un conférencier émérite, et un grand nombre de personnes voulurent assister à ces soirées, dont chacun garda un souvenir inoubliable.

M. l'abbé Curotte fit une série de conférences sur le Modernisme, nous expliquant d'une manière claire et lucide les raisons qui avaient motivé la condamnation prononcée par le pape Pie X. Il nous fit comprendre qu'en réalité le Modernisme était la négation du Christianisme.

En 1909, la maison rue Sherbrooke était devenue trop petite et fut abandonnée. M. Gaspard DeSerres, qui était depuis une couple d'années le président du comité des messieurs, avait dès lors formé le projet de nous faire entrer à l'École Technique qui était en construction, et dont il était le président.

Pour ne pas interrompre les cours, mademoiselle Anctil reçut, dans son logement plutôt exigu, les élèves du commencement de l'année.

Mademoiselle Lajoie alla prendre charge de

l'enseignement ménager chez mademoiselle Bibaud qui dirigeait l'École Marchand.

En 1910 et 1911, des cours d'enseignement normal furent organisés pour les mois d'été, mais il fallut y renoncer parce que c'était un trop grand surcroît de fatigue pour nos maîtresses qui n'avaient jamais un moment de repos.

De 1914 à 1918, mademoiselle Anctil alla donner, à la demande du gouvernement de Québec, des cours ruraux dans un bon nombre de petites villes et villages de la Province. Ces leçons eurent un grand succès et se donnent encore dans le Québec par des maîtresses ménagères nommées par le Gouvernement.

De 1906 à 1926, plus de cent maîtresses ménagères reçurent leurs diplômes et exercèrent leur activité dans différentes institutions. Plusieurs furent demandées par des sociétés importantes qui voulaient procurer à leurs ouvrières l'avantage de leçons si utiles.

Je citerai parmi nos diplômés mademoiselle Prévozt, qui mourut jeune ; mademoiselle Boulet, qui se fit religieuse et fut envoyée en Chine où elle est la supérieure d'une mission ; mesdemoiselles Edmée et Blanche Painchaud, qui ont fait pendant bien des années des cours d'économie domestique pour le compte de la Fédération ; mesdemoiselles Bétour-

nay, Blanche Clément, Juliette Brault, Hermine Sicotte, qui restèrent plusieurs années comme maîtresses à l'école, ainsi que mademoiselle Zappa ; mesdemoiselles Éva Paré, Anita Dubois, Hélène Durand, Juliette Mireault, Ménard, Chartier, Smith, Sauvé, Bachand, Beauchemin, Beaudoin, Duval, Gingras, Papineau, qui elle aussi se fit religieuse au couvent de la Présentation à Saint-Hyacinthe et institua dans cette maison un enseignement ménager important. Nous eûmes aussi mesdemoiselles Durand, Laflamme, Champoux, Perras, Véronneau, Bourdages, Laflamme et madame Lacroix qui, après quelques années de cours ruraux pour le compte du Gouvernement, est revenue à notre école comme assistante directrice et occupe maintenant le poste de directrice. Nous avons de même, mademoiselle Major, qui donne des cours de cuisine et qui est aussi une de nos diplômées.

Le 4 décembre 1926, nous eûmes le chagrin de perdre mademoiselle Anctil qui mourut après quelques jours de maladie, malgré les soins dévoués qui lui furent prodigués par mademoiselle Clément, alors assistante directrice. Ce fut un deuil général parmi les amis de l'institution, car elle s'était attiré la sympathie de tous ceux qui fréquentaient l'école.

Après l'avoir vue à l'œuvre pendant tant d'années, suffisant chaque jour à un travail écrasant,

toujours de bonne humeur, ayant le talent d'encourager les élèves tout en leur imposant un labeur incessant, après avoir vu ce qu'elle avait fait en surcroît de sa besogne régulière, tout en se tenant au courant de ce qui se faisait ailleurs pour l'instituer dans notre école si cela était utile, les dames du comité ne pouvaient se faire à la pensée qu'elle ne reviendrait jamais.

C'était vraiment une perte très lourde, parce qu'on ne trouve que rarement un ensemble de qualités aussi éminentes et aussi solides.

Les leçons de cette fin d'année furent données au prix de beaucoup de sacrifices par mademoiselle Clément qui put heureusement trouver un peu d'aide chez quelques-unes de nos anciennes élèves.

L'année suivante, ce fut mademoiselle Lajoie qui prit la direction de l'École avec madame Lacroix comme assistante-directrice, et mademoiselle Major.

Je puis dire en toute sincérité que mademoiselle Lajoie a fait merveille depuis son retour, ainsi que madame Lacroix. La maison va de progrès en progrès ; les élèves semblent très satisfaites des leçons qu'elles reçoivent et sont plus nombreuses que jamais. Nous voyons à chaque instant une preuve de l'estime que nos maîtresses inspirent à celles qui viennent en rapport avec elles. L'utilité de l'œuvre

est généralement reconnue et nos maîtresses peuvent voir qu'elles rendent un véritable service à la société.

Il y eut aussi à l'École un cours normal spécial pour les religieuses de plusieurs de nos grandes institutions, qui mieux préparées que nos élèves ordinaires et plus appliquées aussi, furent bien vite capables de recevoir des diplômes et de commencer dans leurs couvents des cours d'économie domestique. Il y eut aussi pendant plusieurs années des leçons de diététique et de cuisine pour malades, données aux gardes-malades de grands hôpitaux.

Il m'est impossible de rappeler tout ce qui s'est passé dans la maison, qui dure maintenant depuis près de trente années. Il m'est impossible de remercier tous ceux qui ont droit à notre reconnaissance. Je voudrais tout de même mentionner quelques noms dont le souvenir nous est particulièrement précieux.

Au nombre de ceux qui nous ont aidées de leurs conseils et de leurs lumières, je dois placer au premier rang Son Excellence Mgr Bruchési, dont l'intelligence si vive et si forte semblait scruter l'avenir, tandis que sa bonté parfaite lui faisait prendre aux œuvres l'intérêt qui suscite l'enthousiasme et la bonne volonté. Celles qui ont eu le privilège de recevoir ses avis n'oublieront jamais son cœur exquis et son jugement remarquable.

M. l'abbé Henri Gauthier a rendu en maintes occasions des services inestimables. Il a donné ici des cours nombreux, au plus haut point intéressants, et ne se laissait jamais de plaider notre cause auprès de l'autorité provinciale ou municipale.

Un autre ami de la première heure fut Mgr Lepailleur, qui fut longtemps membre du bureau de direction de l'École. Il institua, dans son ancienne paroisse du Saint-Enfant-Jésus, des cours ménagers dont il fut lui-même le mentor et le guide. Mademoiselle Anctil donna ces leçons d'abord, et puis fut obligée d'y envoyer quelques autres de nos maîtresses.

Ces messieurs du comité dont j'ai déjà cité les noms se sont toujours chargés de la régie financière, nous épargnant ainsi une suite interminable de démarches et de déboires.

Ils devinrent l'un après l'autre le président du comité et rivalisèrent entre eux de complaisance, de générosité et d'ambition pour l'École. Ils sollicitèrent maintes fois le secours de leurs amis et obtinrent des subsides essentiels pour nous. Si l'École subsiste, c'est grâce à l'aide pécuniaire qu'ils donnèrent ou obtinrent pour nous.

Qu'il me soit permis de citer entre autres M. Robert Archer, dont la bourse était toujours ouverte, comme aussi celle de M. L.-A. Wilson : M. Damien Rolland, M. Bisailon dont l'amabilité et l'obligeance étaient sans égales, M. Gaspard De-

Serres qui nous fit organiser un beau logement à l'École Technique et fit auprès des autorités provinciales des sollicitations qui eussent été difficiles pour nous, M. Béique, qui obtint de la Législature la charte qui nous régit encore.

Si je devais parler de leurs mérites à tous, de leur bonté pour nous et de leur zèle, ce serait vraiment trop long.

Enfin, nous avons maintenant l'honorable sénateur Dandurand, à qui sont dûs, ainsi qu'aux membres du comité, les succès récents de l'École. Ces messieurs, dont MM. Guy Vanier et C.E. Gravel, par leur persévérance, leur talent de persuasion, aidés par le prestige personnel du président, ont réalisé un progrès qui a longtemps semblé problématique à leurs devanciers, et qui a un caractère de durée très rassurant.

Depuis quelques années, M. Alphonse Désilets, le président actif de ce congrès, a bien voulu consentir à faire partie du comité de direction. Ses connaissances très sérieuses au sujet de l'enseignement ménager dans toute la province et son expérience assez longue nous ont été d'un secours inappréciable. Il a compris d'une façon très aimable les efforts qui ont été faits dans notre école pour mettre la science ménagère sur un aussi bon pied que possible, et à maintes reprises, il a encouragé nos maîtresses dans leur travail si ardu. Tous les membres du comité rendent hommage à son esprit pra-

tique, à sa courtoisie et aux services nombreux qu'il a rendus, malgré la distance, à l'école de Montréal. De plus, M. Désilets a obtenu pour nos maîtresses une décoration bien méritée certes, et qui a fait un plaisir infini à notre société ainsi qu'à tous nos amis.

Je ne puis terminer ces notes déjà trop longues sans rappeler le souvenir des anciennes du Comité des dames patronnesses de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ces dames étaient mes amies et je ne pense à elles qu'avec le plus vif sentiment d'estime et d'amitié. Comme elles ont été oubliées dans une célébration du même genre que celle-ci, il y a quelque temps, je ne voudrais pas qu'elles fussent ignorées une fois de plus.

Ces dames me firent le grand honneur de me garder à la présidence des deux organisations pendant plusieurs années. C'est pour moi un devoir de reconnaissance de rappeler aujourd'hui leur nom et leurs mérites.

Faisaient partie de ce comité : madame Rosaire Thibaudeau, alors présidente depuis plusieurs années des dames patronnesses de l'Hôpital Notre-Dame et qui, avec les autres que je vais nommer, a aidé aux débuts de l'École Ménagère comme à ceux de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, les deux sociétés ayant eu la même origine et les mêmes fondatrices.

Nous avons, outre madame Thibaudeau, madame Raoul Dandurand, qui m'avait accompagnée chez Monseigneur Bruchési pour lui exposer nos projets et demander son approbation. Mgr Bruchési nous avait fait la faveur de nous donner une lettre adressée à messieurs les curés des paroisses de la ville, et nous étions allées ensemble solliciter leur patronage.

Madame Henri Hamilton, qui a réalisé la belle organisation de l'Assistance Maternelle.

Madame Joseph Leman, qui entreprit et sut mener à bien, avec le concours dévoué de mademoiselle Renauld, une campagne que tout le monde déclarait vouée au désastre, contre l'intempérance et les buvettes. J'ai parlé plus haut des résultats de cette campagne.

Lady Hingston, qui fut un membre actif de toutes les sociétés catholiques anglaises.

Lady Lacoste, dont nous ne pouvons oublier les belles qualités et le zèle pour les œuvres de charité.

Madame Louis Beaubien, dont on admire la bonté extraordinaire et l'activité sans bornes à l'Hôpital Sainte-Justine.

Madame F.-X. Choquet, qui fut la tête du comité de couture de la Fédération, lors du Congrès Eucharistique de 1910.

Madame Amable Prévost, dont chacun recherchait les conseils judicieux.

Madame L.-O. Loranger, présidente pendant quelques années, des dames patronnesses de l'Hôpital Notre-Dame.

Madame Rottot, femme du médecin distingué dont presque tous nos médecins professeurs avaient été les élèves, et elle-même présidente des dames de l'Hôpital Notre-Dame.

Mademoiselle Françoise Barry, qui fit dans les journaux une propagande qui nous fut très utile.

Madame U.-H. Dandurand, d'une habileté et d'une activité sans limites.

Madame Désy, l'amie des mauvais jours, mère de nos deux concitoyens distingués, MM. Jean et Anatole Désy.

Madame Arthur Gagnon, qui se donna un mal infini pour l'organisation d'un des congrès de la Fédération, mère de M. le juge Rinfret, de la Cour Suprême et de M. Fernand Rinfret, ministre du gouvernement libéral à Ottawa.

Mademoiselle Surveyer, maintenant madame Laflamme, qui fut longtemps secrétaire du Comité de l'École Ménagère, dont les rapports de nos séances furent très remarquables, et dont l'intelligente collaboration nous fut très précieuse.

Madame Arthur Léger, qui assista les maîtresses pour les cours de coupe et de couture, présidente pendant je ne sais combien d'années du Ladies' Morning Musical Club.

Mesdames Sam MacKay, Alfred Thibaudeau, Gustave Papineau, Henri et Joseph Beaudry, L. A. Cusson, d'Astous, mademoiselle Loranger, qui, plus jeunes que les autres dames, nous furent d'un grand secours en bien des occasions.

Enfin, madame Gérin-Lajoie qui me succéda, après sept ou huit années, à la présidence de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, et dont tout le monde connaît la carrière brillante et les services exceptionnels. Elle a voué une bonne partie de sa vie au développement de la Fédération, et en a fait une œuvre de haute valeur au point de vue national.

Plusieurs de ces dames nous ont laissées pour un monde meilleur, mais c'est un véritable plaisir de rappeler à leurs amis le souvenir de leurs mérites, de leur dévouement à toutes les grandes causes et du bel exemple qu'elles ont laissé à celles qui les suivent dans les bonnes œuvres.

Que celles qui vivent encore veuillent bien accepter l'hommage de la reconnaissance qui s'attache à la mémoire de l'appui moral qu'elles nous ont offert, du motif d'émulation qu'était pour nous le prestige dont elles jouissaient, et de la manière amicale et pleine de tact dont elles secondaient la direction et le personnel de l'École.

Tout cela fut, pour nous, inappréciable. Je ne puis trouver les mots pour remercier convenablement ceux et celles, si nombreux, qui ont encour-

ragé nos efforts : les dames patronnesses, les messieurs du Comité, nos deux aumôniers : M. l'abbé Henri Gauthier et Mgr Olivier Maurault, les autorités provinciales et municipales, qu'une voix plus autorisée que la mienne doit remercier pour nous ; enfin les maîtresses ménagères passées et présentes ainsi que les professeurs du dehors qui viennent leur prêter main forte.

Je leur offre à tous et du fond du cœur l'expression d'une gratitude mal exprimée mais bien sincère.

LA COUR JUVÉNILE

UNE autre œuvre à laquelle je m'intéressai vivement fut l'institution d'un tribunal spécial pour les enfants. Autrefois, un enfant accusé d'une faute un peu grave était envoyé en prison avec les criminels avérés, ce qui était infiniment regrettable pour eux-mêmes comme pour la société. Un club de femmes, le Women's Club, s'émut de cette situation. Quelques-unes de ces dames furent chargées de s'enquérir des faits, et de voir s'il y avait un moyen d'améliorer cet état de choses.

La plus grande partie de la population étant canadienne-française, je fus invitée à titre de présidente de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, à faire

partie de ce groupe nouveau, qui s'assembla chez moi chaque semaine pendant à peu près trois ans.

Il y eut une campagne dans les journaux, des lettres aux autorités de la province et de la ville, des lettres aux États-Unis où le mouvement avait commencé; une étude assez poussée de l'organisation de cours spéciales pour enfants, des résultats acquis, des maisons de détention où les enfants étaient reçus et surveillés.

Madame Choquet, dont le mari était juge, fut priée de se joindre à nous et réussit à l'engager à s'intéresser au salut des enfants en position si dangereuse. Une fois gagné à la cause, M. le juge Choquet y voua tout son talent et toute sa volonté.

Après une propagande active dont le juge fit sa grande part, le projet fut adopté par le gouvernement de Québec, ayant alors Sir Lomer Gouin pour premier ministre. La Cour Juvénile (traduction imparfaite de l'anglais Juvenile Court) fut instituée, avec Son Honneur M. le juge Choquet, pour premier président. Cette cour n'a cessé de prendre de l'importance avec l'accroissement rapide de la population.

Maintenant, les parents ne redoutant plus un contact pernicieux pour leurs enfants viennent eux-mêmes solliciter l'intervention du juge. Des officiers de la Cour vont visiter les parents chez eux pour ensuite rendre compte des conditions de vie

de l'enfant dont on se plaint. Si l'offense est légère, l'enfant est tenu sous observation au nom du juge qui a fait comparaître la famille devant lui, et a donné des conseils à chacun.

L'officier fait un rapport mensuel ou hebdomadaire suivant le cas, l'enfant est suivi et encouragé dans la bonne voie. Bien des gens respectables d'aujourd'hui doivent leur carrière honorable aux avis qu'ils reçurent du juge ou de l'officier de la Cour.

M. le juge Choquet s'acquitta de cette mission difficile avec le plus grand succès. Lui qui n'avait pas d'enfants trouvait pourtant toujours le mot qui devait impressionner l'accusé ou exercer une bonne influence sur lui, ou sur les parents, qui souvent méconnaissaient leurs obligations les plus évidentes.

M. le juge Robillard préside maintenant cette Cour devenue très importante et qui est installée dans un édifice imposant, sur la rue Saint-Denis, à l'angle de l'avenue Laurier. L'un de mes fils, avocat, qui a occupé devant cette Cour à quelques reprises pour des cas difficiles, m'informe que le président actuel s'est acquis une renommée enviable par la sagesse, la bonté ferme et éclairée qui le distinguent, alliées à une grande courtoisie.

M. le juge Cusson avait succédé au juge Choquet et fait profiter cette institution de sa longue expérience comme magistrat à la Cour des Sessions

de la Paix. Il a abandonné cette charge pour prendre la présidence de la Commission des Tramways.

LE CLUB LIBÉRAL DES FEMMES DE MONTRÉAL

AU cours de la grande guerre, il y eut des élections générales pour la législature d'Ottawa, et le suffrage électoral fut accordé aux femmes. Il était évident qu'il se ferait une propagande intense pour attirer le vote féminin et pour influencer les femmes des soldats partis pour l'Europe, ces femmes recevant du gouvernement une indemnité dont elles avaient un besoin urgent.

Pour nous autres, épouses ou filles de libéraux, il s'agissait de laisser les autres voter seules, ou d'essayer de neutraliser le suffrage des adversaires en organisant de notre côté une campagne active. Il y eut réunion convoquée chez madame Casgrain, épouse du sénateur P.-B. Casgrain. Plusieurs femmes anglaises des plus intelligentes agitaient la question entre elles depuis quelque temps, et se joignirent à nous. Il fut décidé de former un club de femmes libérales. Ces messieurs du Reform Club, ou en traduction incorrecte Club de Réforme, nous aidaient, et après un court espace de temps nos réunions eurent lieu chez eux.

Madame docteur Ritchie England en fut la première présidente, avec moi-même comme vice-présidente, avec l'entente qu'il y aurait alternativement une Française et une Anglaise à la tête de la société. Le comité de direction était moitié anglais, moitié français, et nous eûmes ensemble les rapports les plus agréables. La propagande qu'il y avait à faire était à peu près divisée, l'est de la ville étant presque tout français, et l'ouest anglais. Un bon nombre de nos dames consentirent à aller de porte en porte dans le but d'influencer l'opinion, et le vote féminin libéral fut, du moins nous le croyions, assez considérable ; le scrutin étant secret, il est impossible d'avoir une certitude. Ce fut un grand travail, car outre la propagande active faite de maison en maison, ou dans des assemblées convoquées par nous, il fallait s'assurer les services d'un grand nombre de voitures pour transporter les électrices qui ne voulaient pas promettre de se rendre aux polls, et dont naturellement plusieurs profitaient de l'aubaine.

L'activité de nos dames fit fort bonne figure, et comme le vote féminin devait rester, ce fut le commencement d'une action qui dure encore.

Après tant de peines, nous fûmes toutes déçues et probablement dégoûtées de voir que le gouvernement, par un abus de pouvoir que nous pensions inexcusable, fit voter les soldats qui étaient en grand nombre au front, et attribuer

leurs votes aux comtés où ils pouvaient être avantageux.

Tout cela était en apparence légalisé parce que le gouvernement avait envoyé des agents spéciaux qui prenaient les votes d'une façon qui était proclamée régulière.

Le chiffre des suffrages fut ensuite transmis ici en bloc et utilisé suivant les décisions des membres du gouvernement.

Naturellement, l'attitude des chefs libéraux, avec Sir Wilfrid Laurier en tête, ne pouvait être la même qu'en temps ordinaire. La situation était si grave qu'il ne pouvait être question d'une lutte parlementaire qui eut été inévitable en d'autres circonstances. Les protestations ne furent pas poussées très loin et le tout fut étouffé autant que possible.

Le Club libéral des femmes eut des séances régulières. Une ou deux fois le mois, nous invitions un orateur qui nous faisait une conférence sur un sujet d'actualité.

J'avais à présenter à l'auditoire les orateurs français. J'eus ainsi à deux reprises le plaisir de parler des fils de deux anciennes amies. Monsieur Fernand Rinfret, qui devint plus tard Secrétaire d'État, et monsieur Joseph Archambault, qui est depuis bien des années juge de la Cour Supérieure. Nous eûmes, à d'autres séances, M. Dandurand, M. Léonce Plante, M. Prévost, de Terrebonne,

M. Casgrain. Sir Wilfrid nous fit l'honneur de venir parler pour nous au cours d'un déjeuner qui fut une grande fête libérale. Une autre fois, ce fut monsieur Lapointe, et M. Taschereau. Il y a deux ans, le Très Honorable monsieur MacKenzie King fut le héros d'une fête spéciale.

J'ai eu à diverses reprises l'occasion d'assister à des réunions du Club, au cours de ces dernières années, et je suis toujours très touchée de l'accueil infiniment cordial qui m'est fait par ces dames du Club, chaque fois que je m'y rends.

CONCERTS SYMPHONIQUES

JE voudrais aussi dire un mot du plaisir que m'a causé l'établissement de la société musicale qu'on a nommée Société des Concerts Symphoniques de Montréal.

Cette fondation est due à l'esprit patriotique de l'honorable Athanase David, dont le passage au ministère de Québec a été marqué par un grand nombre d'initiatives heureuses.

Il a été aidé dans cette entreprise par madame David et par un groupe d'enthousiastes qui, MM. Ernest Tétreau et Jean Lallemand en tête, ont prodigué leurs efforts sans compter. Ils n'ont été rebutés ni par les embarras qui ont surgi sous leurs

pas, ni par l'importance des obstacles qu'ils avaient à vaincre. Mais surtout, l'inspirateur de génie qui a rendu possible l'essor définitif de la société, c'est monsieur Wilfred Pelletier qui a donné gracieusement tout ce que son talent exceptionnel, sa vaste érudition musicale, son énergie inlassable et son désir de contribuer à une œuvre patriotique pouvaient fournir.

Je dis bien œuvre patriotique, car jusqu'à présent nos musiciens instrumentistes ne pouvaient vraiment donner leur mesure. Plutôt isolés, dépourvus de moyens pécuniaires, ils ne pouvaient pas aborder les grandes œuvres qui forment le goût et donnent l'expérience nécessaire. Ils n'avaient pas eu non plus l'avantage inappréciable d'être dirigés par un homme situé dans un milieu où il entend chaque jour la plus belle musique interprétée par les directeurs les plus compétents.

M. Pelletier, outre le talent et l'expérience que tous lui reconnaissent, possède de plus un charme personnel qui communique dès le premier abord à ses musiciens l'enthousiasme, le désir de faire toujours mieux, le sentiment musical dont lui-même est animé. Ils sentent tous qu'il leur demande l'application, l'effort soutenu, la volonté dont ils sont capables, et aucun n'a le désir de se dérober ni même de limiter ses efforts. Comme résultat, l'orchestre a réalisé des progrès surprenants et s'ache-

mine vers les hauteurs de l'exécution orchestrale de l'espèce supérieure.

Les séances de musique pour les enfants sont dues à une idée très généreuse de M. Pelletier. Son sentiment national ne s'arrête pas à des mots. Il prodigue son temps, son argent, et un effort physique énorme, comme peuvent le constater ceux qui le suivent de près.

Il désire aussi préparer l'opinion publique à une appréciation éclairée de la musique. Il désire de même faire du Festival musical annuel un événement qui attirera les gens de très loin et contribuera à donner à notre pays une renommée intellectuelle dont nous avons un urgent besoin. On cite souvent plusieurs villes moins importantes et moins riches que la nôtre dont les noms sont connus dans le monde entier seulement à cause des fêtes musicales qui s'y donnent et du zèle que les habitants apportent à leur perfectionnement. L'ambition d'essayer de les suivre sur ce chemin est vraiment très noble et mérite d'être encouragée.

La plupart de ceux qui aident au succès de cette tentative chez nous sont des parents ou des amis personnels. Je souhaite ardemment que le travail ardu qu'ils s'imposent à titre gracieux soit récompensé. Je serais désolée de penser qu'ils rencontreront peut-être l'indifférence, la froideur qui ont fini par décourager il y a plusieurs années un autre grand artiste, M. Guillaume Couture, lui

aussi plein de talent, musicien averti et savant, qui a fait autrefois un effort presque surhumain pour implanter chez nous le goût de la belle musique.

Tout cela est oublié du grand public ; tout cela ne compte plus excepté pour de rares amis. Il faut avouer, toutefois, que ce n'est pas à notre louange et dénote malheureusement, chez un très grand nombre, une irréflexion, une indifférence et une futilité de pensée vraiment regrettables.

La condition du succès durable, c'est que tous ceux qui sont ou seront dans l'avenir responsables de la direction de cette société sachent s'y dévouer sans souci d'ambition personnelle et sans permettre que de mesquines considérations viennent enrayer le progrès de l'œuvre et peut-être mettre son existence en péril. L'admirable axiôme anglais "United we stand, divided we fall", s'il était plus souvent mis en pratique par nos compatriotes, nous permettrait de réaliser de grandes et belles choses.

REGARDS SUR LE PASSÉ

J'AI maintenant parlé des principaux événements de ma vie, sans m'attarder aux difficultés nombreuses, aux deuils cruels, aux maladies presque mortelles dont j'ai eu à souffrir comme chacun de nous.

Bien que le temps n'ait pas paru long, je puis dire que j'ai été le témoin intéressé de changements si considérables dans le cours des choses que les habitudes à peu près du monde entier en sont profondément changées.

Ces nouveautés qui sont venues en succession si rapide n'entraient pas du tout dans les prévisions des anciens qui ne voyaient à peu près jamais que des changements politiques. La routine de leur destin et des préjugés hérités des anciens, était établie partout et faisait loi. Une innovation était redoutée comme une chose dangereuse.

Pour ne parler que de mon propre temps, j'ai vu Montréal passer de soixante-cinq mille à plus d'un million d'habitants ; des tristes et ternes quintets éclairant les rues d'autrefois à l'éblouissement d'aujourd'hui ; de l'antique chandelle à l'utilisation de l'électricité de cent manières différentes ; du

chauffage par un poêle dans presque chaque chambre, au chauffage automatique qui répand la même douce chaleur dans tous les recoins de la maison ; de l'eau apportée péniblement dans des seaux, au service d'eau courante et même chaude jour et nuit ; des lentes voitures familiales à l'automobile, des voitures publiques malpropres et inconfortables à la belle organisation des tramways et des chemins de fer d'à présent ; des chemins boueux et inégaux aux belles routes asphaltées de nos jours ; des parcs remplis de mauvaises herbes aux jolies pelouses et aux ravissants massifs de fleurs qu'on voit partout.

Et que dire du téléphone, des belles séances de musique splendide qu'on a tous les jours à sa portée ; du cinéma que plusieurs commencent à préférer au véritable théâtre, et qui, malgré ses écarts, est destiné, il me semble, à devenir un des meilleurs moyens de progrès dans l'instruction des enfants, parce que leur attention sera mieux attirée et qu'ils garderont plus longtemps le souvenir de ce qu'on leur aura enseigné.

Et que dire aussi de la télégraphie sans fil, qui prend de l'extension chaque jour ; de la télévision, qui s'en vient rapidement, de l'aviation, qui a de si grandes ambitions.

Les bateaux océaniques d'antan où les malheureux passagers restaient de si longs jours prisonniers ont été aussi remplacés par les vapeurs ac-

tuels, auxquels on pourrait plutôt reprocher l'excès du luxe que le manque de confort, mais qui offrent une sécurité et une vitesse qui manquaient aux anciens.

Il y a aussi la médecine. Ceux qui prétendent que la médecine n'a pas fait de progrès, n'ont pas connu le bon vieux temps. Lors de ma jeunesse, les étudiants qui désiraient consacrer leur vie à la médecine, s'engageaient à faire un stage dans l'étude d'un médecin qui était censé avoir des livres qu'il pourrait étudier, lui faire un peu de clinique chez ses malades, et le diriger vers une connaissance quelconque de sa profession. Quelques médecins se donnaient de la peine ; d'autres, plus insouciantes et qui d'ailleurs avaient passé par le même chemin, se fiaient aux talents et à l'ambition du jeune homme et le laissaient se tirer d'affaire tant bien que mal.

Les cours réguliers n'existaient réellement pas. Il fallait un grand effort personnel et une intelligence solide pour parvenir à une compétence relative. Il n'y a donc pas lieu de trop railler ceux qui restaient un peu en bas de l'échelle, car l'ascension en était rude et décourageante.

De plus, surtout dans les campagnes éloignées, l'ignorance des patients sur tout ce qui regardait la médecine était complète. J'ai ouï-dire d'un médecin ami établi dans une région plutôt lointaine, qu'il avait été appelé près d'un homme gravement

malade. Il prescrivit un grand cataplasme de farine de graine de lin dont aucun habitant de la maison ne connaissait ni le nom ni l'usage. On promit d'aller en chercher au village le plus proche.

Quand le médecin revint le lendemain, le pauvre homme était mort. Très ennuyé parce qu'il n'avait pas cru la mort si près, il apprit que le fameux cataplasme avait été administré en entier, par la bouche, et par petites cuillerées avec beaucoup de difficulté, le malade refusant de l'avalier. Le supplice ayant duré trop longtemps, la victime avait trépassé.

La chirurgie est peut-être encore plus transformée. On m'a dit de source autorisée, que le grand chirurgien qu'était Sir William Hingston allait communier à l'Hôtel-Dieu le matin d'une opération et que la communauté se mettait en prières. Voit-on la même chose se renouveler maintenant ? Les bonnes religieuses n'auraient pas assez des vingt-quatre heures pour prier pour leurs patients, et n'auraient jamais le temps de faire autre chose.

Tout cela montre quel effort de labeur intellectuel s'est accompli en moins de cent ans ; la moindre des améliorations constatées dans tous les domaines a coûté des années de travail ; et cela après des années d'études préparatoires.

Il est aussi arrivé pendant ma vie des modifications politiques de portée extraordinaire, quelques-unes bienfaisantes, d'autres absolument néfas-

tes et dont les répercussions mettront peut-être en danger la civilisation même qui est le résultat d'un progrès si lent, d'un effort si persistant vers le mieux et d'une activité spirituelle s'exerçant sur tout ce qui peut élever et les cœurs et les âmes.

Les ennemis de la civilisation actuelle, qui n'est en somme que la civilisation chrétienne, ne se rendent évidemment pas compte que leur ambition ne peut qu'abaisser l'homme et le ramener à l'état dont il a eu tant de peine à sortir. Ce n'est pas en l'habituant à écouter ses plus mauvais instincts qu'on en fera une personnalité meilleure et plus utile à ses semblables.

Le malheur, ou peut-être serait-il mieux de dire la malédiction attachée à ces doctrines subversives de toutes les lois, est qu'une fois certaines passions déchaînées elles ne s'arrêtent qu'après que l'odieux de leurs excès les a mises au ban de l'humanité, et qu'elles ont causé tant de maux qu'il n'y a presque plus moyen de sortir un pays de la détresse physique et morale qui accable ses habitants.

Par contre, une résurrection comme celle de la Pologne est une bonne fortune inespérée. Dans ma famille, nous connaissions un peu plus la tristesse qui avait été la sienne, parce qu'un grand ami, et même parent par alliance, monsieur Kierzkowski, un Polonais réfugié au Canada après une tentative de révolte, nous en avait souvent parlé.

En Pologne conquise, les gens n'avaient pas le droit de dire dans la rue un seul mot dans leur langue nationale ; les parents n'avaient pas non plus le droit d'élever leurs enfants dans leur religion catholique ou de leur enseigner leur propre langue. Ils étaient forcés, sous les peines les plus sévères, de les envoyer à des écoles orthodoxes, où on faisait tout pour leur faire oublier leur sentiment national.

Rien ne prouve mieux l'injustice et la futilité de pareilles tentatives que le résultat atteint en Pologne où, le jour de la libération définitive, les enfants connaissaient la langue polonaise, savaient leurs prières et étaient tous du même avis au sujet des Russes.

Toute cette activité restait dans le secret des familles, car les punitions infligées à ceux qui ne se conformaient pas à ces lois si dures, étaient terribles.

Nous avons aussi vu un jeune Polonais arrivé au Canada après la révolution de 1864, et qui connaissait monsieur Kierzkowski au moins de nom. Il redoutait et probablement avec raison, un compatriote venu jusqu'ici avec lui, et qui avait vraiment des allures louches et hypocrites. Dénoncé, je ne sais comment après une année, il reçut une lettre officielle, disant que s'il n'allait pas se livrer aux autorités russes, les biens de sa famille seraient confisqués.

Il n'y avait ici aucune ressource et avait dû prendre une position de conducteur à la compagnie des tramways. Quelque temps plus tard, monsieur Kierzkowski eut des nouvelles. Monsieur de Hempel l'informait qu'il avait eu le choix entre quatre punitions : la Sibérie, l'armée, le knout, ou la prison. Il disait avoir choisi l'armée, mais n'envoya plus jamais rien. C'était un garçon charmant, de manières très distinguées et qui parlait six langues différentes. Cette infortune avait beaucoup ému notre petit cercle, où il avait été accueilli comme un ami.

Les événements qui se sont passés en Irlande ont de même été surprenants. Il y avait là aussi de grands abus, bien que moins sérieux que ceux de Pologne. Quelques-uns des adversaires du Home Rule ont voulu faire croire que les misères subies dans le pays étaient surtout dues à l'incurie et la paresse des habitants. On citait, comme preuve à l'appui de cette opinion, qu'un groupe d'Anglais riches avait voulu apporter un remède à la situation très précaire d'une partie du pays, et avait expédié une grande quantité de pommes de terre destinées à être semées, et servir ainsi à atténuer au moins les plus grandes souffrances. Après quelques jours les pommes de terre n'étaient plus demandées, ce qu'on imputait à une paresse dépassant toute borne et toute sympathie.

Il a été établi que ces pommes de terre, en-

voyées avec un grand éclat, grâce aux manœuvres d'un profiteur influent, avaient été achetées dans un état de pourriture trop avancée pour promettre le moindre espoir de germination. Ce fut un désastre pour une partie de la population, car les journaux ne parlèrent que de l'envoi généreux, et jamais de la raison qui avait empêché les cultivateurs d'en faire leur profit. Un bon nombre de gens furent plus indisposés que jamais contre les Irlandais qui subissaient pourtant un joug souvent insupportable.

J'ai aussi traversé une époque dont le rayonnement dure, encore, le règne de Léon XIII au trône pontifical. Il avait trouvé, à son accession, l'Église catholique dans un état d'infortune profonde. La science, toute puissante et presque entièrement athée et matérialiste, avait l'impression de s'être débarrassée une fois pour toutes de l'influence ennuyeuse et encombrante de la religion catholique. Ce que ces messieurs voulaient bien appeler la superstition religieuse n'était plus bonne qu'à être piétinée et jetée au rancart.

On se moquait à tout propos de la sincérité et surtout de l'intelligence des gens qui avaient gardé la foi.

Deux ans après, Léon XIII, par l'autorité de son génie, par la vigueur et l'ampleur des manifestations de son grand esprit, avait réellement changé

la face du monde. Il n'était plus question de faiblesse, d'attitude implorante, d'humble diplomatie. Il avait réussi en aussi peu de temps à élever l'Église à sa place, à inspirer partout le respect et l'estime, à s'imposer comme une puissance spirituelle bien-au-dessus des contingences mondiales. Et il ne s'était pas mesuré avec des gens d'humeur facile ; il suffit de rappeler le nom de Monsieur le prince de Bismark, qui ne s'était jamais incliné devant un autre homme que son propre souverain.

Le qualificatif qu'avait donné à Léon XIII une très ancienne prophétie s'était réalisé à la lettre. Rien ne peut mieux définir son action sur l'univers que ce titre : *Lumen in cœlo*, c'est-à-dire "lumière au Ciel".

ADIEUX

JE laisserai en mourant plusieurs petits-fils au début de leur carrière. J'ai vécu en si bons termes avec eux tous, que je puis bien me permettre de leur donner quelques conseils et les mettre en garde contre certains dangers qui les menacent.

D'abord, la perte de la foi qui est, dans la vie, le seul sentiment qui soit en toute occasion un guide, un frein et une sécurité morale. Qu'ils n'oublient jamais que l'hommage de l'homme au Créateur et maître de toutes choses est obligatoire, mais de plus, légitime et raisonnable. Je souhaite de tout cœur qu'ils ne se laissent pas éblouir par des théories dites scientifiques, qui après avoir paru à bien des gens, plus certaines que l'Évangile, sont abandonnées après quelque cinquante ou cent ans de vogue pour laisser la place à d'autres avancées, aussi sûrs d'eux-mêmes, se croyant aussi irréfutables que ceux du siècle précédent ne se croyaient, et disparaissant à leur tour pour sembler absurdes deux ou trois siècles plus tard.

C'est l'Église catholique qui les suivra du berceau à la tombe, en offrant la direction, l'appui et les consolations dont ils pourraient avoir besoin.

Que sous ce rapport la pensée du devoir soit la base d'une discipline personnelle dont ils ne se départiront jamais.

Après cela, la diminution de la délicatesse et de l'honnêteté, qui fait qu'on passe d'un léger accroc à la probité à des compromissions répétées ; et qu'on se croit habile quand on est au contraire sur la pente du manque de conscience et de caractère. On n'est jamais trop sévère envers soi-même pour tout ce qui touche à l'honneur.

De même l'abus des boissons alcooliques. On n'y voit d'abord qu'un amusement assez anodin ; qu'un moyen de se prouver à soi-même, et de montrer aux autres, qu'on a vraiment acquis la liberté ; qu'on ne sera pas assez naïf pour adopter une règle de vie par trop étroite et assujettissante.

Il n'existe pourtant pas de plus grande duperie que l'habitude de l'alcool. Si ceux qui s'y laissent entraîner avaient seulement le soupçon de l'asservissement qu'ils se préparent, aucun d'eux ne voudrait courir le plus léger risque à ce sujet. Car il est de vérité démontrée qu'il y a là un esclavage cent fois pire que la mort.

Passé un certain moment, qui ne vient que trop vite, il n'y a presque plus de remède ; le système entier demande ou plutôt exige des doses nouvelles de plus en plus fortes, et il devient impossible de s'en défendre ou de s'en guérir.

Et alors, c'est le cortège lamentable d'allures ridicules, d'histoires déjà dix fois répétées, de fanfaronnades ou d'attendrissements grotesques ; de raison perdue et de manque de contrôle sur soi-même ; de tentations qu'on est incapable de repousser, d'abaissement du caractère qui devient prêt à tout accepter, et d'avachissement complet de la volonté.

Qu'on ne croit pas à l'exagération ; ces désastres n'arrivent que trop souvent dans bien des familles, qui par fierté les dissimulent de leur mieux. Et tout cela pour quelques moments de plaisir douteux dont on se serait si facilement passé au début.

Enfin un autre excès dont je ne veux parler qu'en passant, dont les répercussions se font sentir jusqu'à trente ans plus tard en causant des accidents pénibles ou la folie complète.

Ces réflexions sont plutôt tristes, mais le bonheur n'est pas dans ces habitudes néfastes. La dignité personnelle, l'énergie, la volonté protègent à coup sûr contre ces malheurs si on a le courage viril de s'en défendre de suite.

Pour ce qui est des jeunes filles, dont il reste quelques-unes dans la famille, je sais que certains écarts ne les atteindront pas. J'espère qu'elles seront d'abord bonnes, comme je souhaite la même chose pour leurs frères et cousins.

La bonté n'est pas la faiblesse ou le manque d'intelligence qu'on raille si aisément. Pour être

vraiment bon, il faut avoir l'esprit assez averti pour comprendre la nature humaine avec ses défauts et ses erreurs ; il faut savoir attacher plus d'importance aux qualités d'autrui qu'à ses imperfections ; il faut se mettre au-dessus de son propre égoïsme, de ses caprices, de ses petites rancunes ; il faut être prêt à pardonner des offenses et excuser des fautes ; il faut pouvoir offrir une sympathie sincère aux souffrances physiques et morales, il faut deviner avec plus de générosité les motifs qui font agir autrui ; il faut être décidé à ne pas toujours critiquer ce que disent ou font nos amis, et se défendre d'un malin plaisir à les voir se montrer moins estimables qu'on ne se croit soi-même.

Cette bonté, c'est simplement la manifestation de l'esprit chrétien tel qu'il devrait être compris de tous.

Pour ma part, les hommes et les femmes les plus distingués que j'ai rencontrés étaient tous doués d'une grande bonté.

Après cela, qu'elles ne soient pas trop entraînées par la mode. La mode dans la vie de trop de femmes est l'arbitre de la pensée et de la conduite. On la suit même quand elle est déraisonnable, extravagante et même dépourvue de la plus simple décence.

Bien des jeunes filles ne se rendent pas compte que le jeune homme désirable pour compagnon de

toute la vie n'est pas attiré par des allures excentriques mais qu'à ses yeux la pudeur des sentiments, des attitudes, de l'apparence est une des qualités les plus désirables chez une femme ; et que plus il aura de valeur personnelle, plus il la recherchera quand il fera un choix définitif.

F I N

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	9
Souvenirs d'enfance	11
Montréal	17
La guerre américaine de Sécession	24
La guerre de 1870	32
Souvenirs de jeunesse	34
Mon mariage	40
Vaudreuil	47
L'Exposition de 1900 à Paris	58
Monsieur Béique sénateur	61
La vie de l'hon. F.-L. Béique	63
Monsieur Joseph Papineau	79
Madame Jean Dessaulles	95
L'hon. Jean Dessaulles	120
Louis-Joseph Papineau	131
Mon grand-oncle Augustin	173

TABLE DES MATIÈRES (suite)

L'hon. G.-C. Dessaulles	181
La famille Thompson	187
Les Trudeau	197
Sir Wilfrid Laurier	203
Quelques hommes politiques	212
Œuvres sociales :	224
Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste	224
L'École ménagère	244
La Cour Juvenile	264
Le Club Libéral des Femmes de Montréal	267
Les Concerts Symphoniques	270
Regards sur le passé	274
Adieux	283

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE DIX-SEPTIÈME JOUR
D'AVRIL MIL NEUF CENT TRENTE-NEUF,
POUR LES ÉDITIONS BERNARD VALIQUETTE
ET DE L'A. C-F, MONTRÉAL

par



L'IMPRIMERIE MODÈLE LIMITÉE
1 2 0 6 EST, RUE CRAIG
MONTRÉAL

AUX ÉDITIONS BERNARD VALIQUETTE

DÉJÀ PARUS :

- LE RAMAGE DE MON PAYS Victor Barbeau
J'PARL' POUR PARLER (poèmes) Jean Narrache
QUATRE-VINGTS ANS DE SOUVENIRS, F.-L. Béique
LA CONQUÊTE ÉCONOMIQUE Édouard Montpetit
Prix : \$1.00 chacun
LE BEAU RISQUE François Hertel
Prix : \$0.75

À PARAÎTRE :

- VITRAIL (poèmes) Cécile Chabot
LA PENSION VELDER Robert Choquette
Prix : \$1.00 chacun

AUX ÉDITIONS DE L'A. C.F. :

VIENT DE PARAÎTRE :

- LE BARON DE SAINT-CASTIN Pierre Daviault
HISTOIRE DES PATRIOTES Gérard Filteau
Tome II — Le Nationalisme contre le Colonialisme
NOS ORATEURS L'abbé Albert Dandurand
J'PARL' POUR PARLER (poèmes) Jean Narrache
QUATRE-VINGTS ANS DE SOUVENIRS, F.-L. Béique
Prix : \$1.00 chacun

À PARAÎTRE :

- COMMENCEMENTS Léo-Paul Desrosiers
LA PENSION VELDER Robert Choquette
Prix : \$1.00 chacun

